



**L'éducation comme moteur d'intégration professionnelle chez les
réfugiés: Une étude comparative portant sur la Finlande et le
Québec**

par

Gaëlle Thomas Lehrhaupt

École de relations industrielles
Faculté des arts et des sciences

Travail dirigé présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès sciences en
Relations industrielles

Août 2020

© Gaëlle Thomas Lehrhaupt

Table des matières

<i>Liste des sigles et des acronymes</i>	<i>iii</i>
<i>Résumé</i>	<i>iv</i>
<i>Abstract</i>	<i>v</i>
<i>Remerciements</i>	<i>vi</i>
<i>Introduction</i>	<i>1</i>
Chapitre I. Object d'étude et exploration préliminaire	3
1.1 Historique	5
1.2 Intérêt	7
1.3 Données statistiques	8
Chapitre II : Méthodologie de la recherche	10
2.1 Le choix de la méthode qualitative	10
2.2 La collecte de données	10
2.3 La méthode d'analyse de données	11
Chapitre III. Recension analytique des écrits	13
3.1 Les divers statuts	13
3.1.1 Demandeur d'asile.....	13
3.1.2 Réfugié	15
3.2 Les statuts de réfugiés au Québec	15
3.3 Les statuts de réfugiés en Finlande	16
3.4 Portrait des réfugiés	16
3.4.1 Portrait des réfugiés au Québec	16
3.4.2 Portrait des réfugiés en Finlande	18
3.5 Politiques d'immigration	19
3.5.1 Au Québec.....	19
3.5.2 En Finlande	21
3.6 Politiques d'intégration	22
3.6.1 Au Québec.....	22
3.6.2 En Finlande	24
3.7 Milieux scolaires et académiques	27
3.7.1 Les services académiques offerts au Québec.....	28
3.7.2 Les services académiques offerts en Finlande.....	29
3.8 L'importance de la trajectoire dans l'intégration	32
3.8.1 Obstacles rencontrés dans le processus d'intégration au Québec	33
3.8.1.1 Le logement.....	33
3.8.1.2 L'accès à l'éducation.....	34

3.8.1.3	Les soins de santé.....	35
3.8.1.4	Le niveau de connaissance de la langue du pays d'accueil	35
3.8.1.5	L'intégration en emploi.....	36
3.8.2	Obstacles rencontrés dans le processus d'intégration en Finlande	39
3.8.2.1	L'accès à l'éducation.....	39
3.8.2.2	Le niveau de connaissance de la langue du pays d'accueil	41
3.8.2.3	L'intégration en emploi.....	42
3.8.2.4	Les soins de santé.....	43
3.8.2.5	L'impact du racisme et de la xénophobie.....	43
3.9	Milieu communautaire et recours possibles.....	44
3.9.1	Au Québec.....	44
3.9.2	En Finlande	45
3.10	L'accès à l'éducation chez les populations de réfugiés	47
3.10.1	Impact général de l'éducation sur l'intégration	47
3.10.1.1	Au Québec.....	47
3.10.1.2	En Finlande	48
3.10.2	Impact sur l'intégration en emploi – Éducation primaire, secondaire et postsecondaire	49
3.10.2.1	Au Québec.....	49
3.10.2.2	En Finlande	51
3.10.3	Travailleurs qualifiés	52
3.10.3.1	Au Québec	52
3.10.3.2	En Finlande	54
3.10.4	Travailleurs moins qualifiés.....	55
3.10.4.1	Au Québec	55
3.10.4.2	En Finlande	55
3.10.5	Région d'origine des réfugiés	56
3.10.5.1	Au Québec	56
3.10.5.2	En Finlande	56
3.10.6	Les questions de genre.....	57
3.10.6.1	Au Québec	57
3.10.6.2	En Finlande	57
Chapitre IV. Discussion.....		59
4.1	Liens entre l'éducation primaire et l'intégration professionnelle des réfugiés.....	59
4.2	Liens entre l'éducation secondaire et l'intégration professionnelle des réfugiés	61
4.3	Les impacts de l'éducation pour les travailleurs peu qualifiés	63
4.4	Les impacts de l'éducation pour les travailleurs qualifiés	65
4.5	Autres facteurs qui influencent l'intégration professionnelle.....	66
Chapitre V. Conclusion.....		71
5.1	Les enjeux et les limites.....	72
5.2	Recommandations et pistes pour de futures recherches.....	74
Bibliographie.....		76

Liste des sigles et des acronymes

Agence TE	L'Agence pour l'emploi et les activités économiques
BINAM	Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal
CÉGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
CIRS	Commission de l'immigration et du statut de réfugiés
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
ECRI	La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec
MELS	Ministère de l'Éducation, des Sports et des Loisirs
MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Intégration
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MIGRI	Office national de l'Immigration
MoI	Ministère de l'Intérieur de Finlande
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONU	Organisation des Nations Unies
PISA	Programme international pour le suivi des élèves
PRAIDA	Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile
PROMIS	PROMotion, Intégration, Société nouvelle (Québec)
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Résumé

Cet article explore les impacts de l'éducation sur l'intégration professionnelle des réfugiés. Basée sur une approche internationale comparative entre le Québec et la Finlande, cette étude s'appuie sur des données qualitatives recueillies à travers plus de deux cents documents scientifiques.

Les résultats de la recherche mettent en lumière que l'intégration professionnelle des réfugiés varie en fonction du niveau et de la qualité d'éducation, mais également des ressources disponibles en milieu scolaire, tant pour les enfants et les adultes réfugiés. Cela dit, d'autres facteurs doivent également être considérés pour garantir une intégration professionnelle réussie. Certains d'entre eux sont extrinsèques, notamment le respect des politiques et des lois en vigueur dans les pays d'accueil. Alors que d'autres sont intrinsèques et uniques à chaque individu. En particulier, la trajectoire prémigratoire et postmigratoire, mais aussi la santé mentale de la personne, le niveau de connaissance de la langue du pays d'accueil, le statut socioéconomique et l'accès au logement.

Cette étude propose des recommandations qui pourraient être intégrées par les dirigeants finlandais et québécois afin de promouvoir une expérience d'intégration positive, et plus particulièrement la réussite professionnelle de tous les réfugiés.

Mot clés : réfugiés réinstallés, intégration professionnelle, éducation, trajectoire migratoire, Québec, Finlande

Abstract

This article seeks to explore the impacts of education on the professional integration of refugees. Based on a comparative international approach between Quebec and Finland, this study draws on qualitative data collected through more than two hundred writings.

The research results show that the professional integration of refugees varies according to the level of education of individuals, but also to the quality of said education and the resources available in the academic environment, both for children and adult refugees.

However, factors that go beyond education must also be considered to ensure the successful professional integration of refugees. Some of these are extrinsic as they include, in part, compliance with the policies and laws in place in host countries. Others, on the other hand, are intrinsic and unique to each individual.

Such factors include the premigration and postmigration trajectory, but also the mental health of individuals, the level of language, the socioeconomic status and the access to housing.

This study suggests recommendations that should be incorporated by both Finnish and Quebec leaders in order to promote a positive integration experience, and more particularly the professional achievement of all refugees.

Keywords: resettled refugees, employment integration, education, migratory trajectory, Quebec, Finland

Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier chaleureusement ma directrice de recherche, Mme Marie-Thérèse Chicha pour son encadrement, son temps et ses précieux conseils qui m'ont poussée à développer ma réflexion critique. Ce fut un honneur de travailler sous la supervision de Mme Chicha, une femme inspirante et un modèle d'accomplissement professionnel à mes yeux.

Je tiens également à remercier la Chaire en Relations ethniques de l'Université de Montréal pour le soutien financier offert dans le cadre de ma maîtrise. Merci pour cette généreuse bourse qui m'a permis de me concentrer pleinement sur ma recherche.

Sur une note plus personnelle, je remercie mes parents et ma sœur pour leurs encouragements, leur soutien et leurs réflexions, mais également pour leur amour et leur présence inconditionnelle. Mes amis, pour leur indéfectible affection. Un immense merci à toi, Étienne, pour avoir cru en moi et pour ton soutien fidèle au cours des derniers mois. Tu m'as encouragée à me dépasser, merci pour ta patience, ton temps, ton aide...

Je dédie ce travail dirigé aux réfugiés des quatre coins du monde, qui grâce à leur résilience parviennent à reconstruire leur vie. Je suis passée par toutes sortes d'émotions en lisant sur vos trajectoires, mais vous êtes certainement mes inspirations. Je salue votre force, votre détermination et votre dévouement.

Introduction

« Priver les gens de leurs droits fondamentaux revient à contester leur humanité même. »
Nelson Mandela

La conjoncture internationale laisse place à d'innombrables conflits partout à travers la planète et le nombre de réfugiés ne cesse d'augmenter. Vers la fin de l'année 2019, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) enregistrait un record historiquement élevé de déplacements, soit 79,5 millions d'individus déracinés, forcés à fuir leur foyer. Parmi ces derniers, 26 millions de réfugiés et 4,2 millions de demandeurs d'asile en attente d'une décision quant au statut de réfugié (HCR, 2020a). En revanche, ce ne sont pas tous les réfugiés qui quittent leur pays à cause des conflits. Au sens large du terme, un réfugié fuit puisqu'il craint avec raison d'être persécuté à cause de sa race, sa nationalité, sa religion, son appartenance à un groupe social particulier ou par ses opinions politiques (Conseil canadien pour les réfugiés, s.d.).

De par sa tradition humanitaire, le Canada accueille depuis maintenant plusieurs décennies quelques milliers de réfugiés annuellement (Turcotte, 2019). Le Québec souscrit pleinement à cette tradition, en respectant les principes de solidarité internationale et en veillant à ce que ces individus s'intègrent au mieux au sein de leur pays d'accueil. Parallèlement, la crise migratoire de 2014-2015 en Europe a marqué l'histoire de l'immigration en Finlande (Bourgeois, 2016). Depuis, ce pays nordique s'est adapté et propose une intégration progressive et personnalisée en fonction des besoins des réfugiés qui arrivent sur son territoire (Karlsdóttir *et al.*, 2017).

Malgré cette différence majeure, le Québec et la Finlande se démarquent parmi d'autres pays par leur système scolaire accessible, de qualité et gratuit (Torslev et Børsch, 2017; MIFI 2020b). Plusieurs programmes sont d'ailleurs mis en place dans les deux régions, notamment un accompagnement personnalisé ou des classes d'accueil. Ces outils facilitant l'accès à l'éducation sont non seulement offerts pour les enfants, mais aussi pour les réfugiés arrivés à l'adolescence ou à l'âge adulte. Effectivement, le Québec et la Finlande souhaitent une intégration réussie de ces communautés (Dervin, Simpson et Matikainen, 2016; MIFI, 2019a; MIFI, 2020a). Selon le HCR, l'éducation est un facilitateur d'intégration pour les réfugiés (HCR, 2019a). Celle-ci est primordiale et influence grandement le processus d'intégration (Børsch *et al.*, 2019).

Avec le vieillissement de la population dans les deux régions étudiées, les gouvernements s'attendent à ce que les réfugiés contribuent pleinement à la prospérité des pays et soient en mesure de répondre aux besoins de main-d'œuvre de demain (Lejeune et Bernier, 2014; Institut de la statistique du Québec, 2019a; Turcotte, 2019). Pour y parvenir, des qualifications et des compétences professionnelles sont nécessaires pour accéder au marché du travail, mais la formation académique ou professionnelle joue aussi un rôle majeur afin d'y parvenir. D'après la professeure de l'Université de Neuchâtel, Yvonne Riaño, l'intégration professionnelle est atteinte lorsqu'un individu obtient un emploi à long terme en adéquation avec ses qualifications à la fois académiques et professionnelles, tout en tenant compte de ses expériences professionnelles antérieures (Riaño, 2019). Néanmoins, il existe encore aujourd'hui de nombreuses embûches venant complexifier l'ascension professionnelle des réfugiés (Hagelund and Kavli, 2017).

L'objectif de cette recherche exploratoire est donc de comprendre les facteurs d'influence de l'éducation sur l'intégration professionnelle des réfugiés au Québec et en Finlande par l'intermédiaire de la question qui suit: *Comment l'éducation agit-elle dans l'intégration professionnelle des réfugiés au Québec et en Finlande?*

À cet effet, le premier chapitre présente globalement le sujet de recherche et expose brièvement l'historique de la situation tout comme l'intérêt de ce travail ainsi que les données statistiques. En ce qui a trait au deuxième chapitre, celui-ci décrit la méthodologie employée en expliquant le choix de la méthode utilisée tout comme le processus de collecte et d'analyse des données. Le troisième chapitre présente la recension analytique des écrits. D'abord, elle dresse le cadre à la fois légal et politique du phénomène tout en exposant le portrait des réfugiés. Par après, il est question d'analyser les impacts de la trajectoire pré et postmigratoire sur l'intégration. La dernière partie présente l'impact de l'éducation sur les réfugiés tout en illustrant la situation en emploi de ces derniers. Pour laisser place à la discussion, le quatrième chapitre porte sur une interprétation plus poussée des résultats et répond également à la question de recherche. Enfin, le dernier chapitre, soit la conclusion, relate les diverses contributions de cette recherche en relevant les enjeux et les limites de celle-ci tout comme les recommandations et les pistes de réflexion pour des recherches futures.

Chapitre I. Object d'étude et exploration préliminaire

Selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le nombre de réfugiés et d'individus déplacés n'a jamais été aussi important depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La somme totale de réfugiés à l'échelle mondiale ne fait qu'augmenter : 19,5 millions de réfugiés en 2014, 21,3 millions de réfugiés en 2015, 22,5 millions en 2016, 25,4 millions de réfugiés en 2017, 25,9 millions en 2018, 26 millions en 2019 (HCR, 2016; HCR, 2018a; HCR, 2020a, HCR, 2020b). Ces déplacements découlent principalement des guerres, des violences et des persécutions ayant lieu dans divers pays. Malgré les croyances populaires qui laissent sous-entendre que les individus déracinés se déplacent majoritairement vers les pays du Nord, les statistiques indiquent plutôt que 85% des réfugiés se trouvent dans les pays en voie de développement (HCR, 2018a). Les déplacements massifs de populations ayant mené à la crise migratoire européenne de 2014-2015 sont la résultante d'une violation des droits humains de milliers d'individus principalement en provenance de la Syrie, de l'Afghanistan et du Soudan du Sud (Cerna, 2019). En ce sens, 57% des réfugiés sont originaires des trois pays mentionnés antérieurement, la fin de ces conflits permettrait donc une nette réduction des migrations (HCR, 2020a).

Afin d'analyser les pratiques liées à l'accès à l'éducation et ses impacts sur la participation au marché du travail chez les réfugiés, la présente recherche s'attarde sur la comparaison de la Finlande et du Québec. Cette analyse exploratoire porte sur ces deux territoires notamment en raison de leurs caractéristiques similaires, soit des facteurs qui facilitent la comparaison. En outre, ces similitudes sont notables au niveau de la densité de la population qui se retrouve principalement au sud du territoire et en zone urbaine, au climat continental froid, un contexte linguistique avec une majorité francophone et une minorité anglophone au Québec, ainsi qu'une majorité finnoise et une minorité suédoise en Finlande. Historiquement, les deux territoires ont aussi dû protéger leur nation en développant une culture et des politiques propres malgré leur position géographique. La province de Québec est pour sa part entourée de provinces anglophones, alors que la Finlande se situe entre la Suède et la Russie. Le faible pourcentage de la population issue de l'immigration humanitaire est une autre similarité entre les territoires traités. En 2018, la Finlande comptait une population totale d'un peu plus 5,5 millions d'individus, pour 0,06% de réfugiés (Banque mondiale, 2020a). Effectivement, le nombre de demandeurs d'asile acceptés en Finlande en 2018 s'élevait à

2740 individus en plus des 750 réfugiés reçus par contingents, soit un total de 3490 personnes (Finnish Immigration Service, 2020a; Ministry of the Interior, 2019). Au Canada en 2018, 114 109 réfugiés étaient accueillis pour une population totale d'environ 37 millions d'habitants (Banque mondiale, 2020b; Banque mondiale, 2020c). Le Québec, pour sa part, compte un peu moins de 8,5 millions d'habitants et a reçu 8832 réfugiés durant l'année 2018 (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion [MIDI], 2019).

Nonobstant les commentaires de certains membres de la communauté internationale affirmant que le Québec et la Finlande devraient en faire davantage pour la question des réfugiés, ces territoires offrent plus de services et de ressources comparativement à d'autres pays, ce qui leur permet de se démarquer dans l'accueil qu'ils réservent à leurs réfugiés. Dans cet esprit, les politiques d'intégration et d'immigration visent à offrir de nombreuses ressources pour faciliter les étapes de la réinstallation des personnes accueillies. À l'échelle mondiale, les décisions relatives à l'éducation diffèrent d'un État à l'autre. Toutefois, les politiques mises en place par la Finlande et l'importante réussite des étudiants dans le Programme international pour le suivi des élèves (PISA) sur les deux territoires démontrent l'implication des deux régions en matière d'éducation. Cette recherche exploratoire tente d'analyser quels sont les impacts de l'intégration scolaire chez les réfugiés et comment ces résultats peuvent influencer, par après, leur intégration en emploi.

Les gouvernements finlandais et québécois déploient divers programmes, dont des services de soutien et d'accompagnement aux immigrants, des stages professionnels, du mentorat, des formations afin de faciliter l'intégration en emploi. Malgré cela, est-ce que les programmes en place sont suffisants et répondent aux besoins des réfugiés? L'intérêt de comparer le Québec à la Finlande vise à remettre en question l'implication de deux chefs de file dans plusieurs sphères sociales et ainsi observer si réellement les politiques et mesures sociétales engendrent les répercussions attendues. Lors de l'analyse, il faut certainement prendre en considération que les réfugiés, autant en Finlande qu'au Québec, ne répondent pas au système de sélection global des gouvernements comme les autres immigrants. Par conséquent, ils ne sont pas reçus en fonction de leurs diplômes ou de leur niveau de langue, mais bien pour des motifs d'ordre humanitaire (Statistique Canada, 2017). Cette situation vient d'ailleurs grandement complexifier leur intégration une fois dans le pays hôte.

La *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948 reconnaît l'accès à l'éducation comme un droit fondamental (Torslev et Børsh, 2017)¹. Cela dit, on note que ce n'est pas encore la réalité de tous puisque, parallèlement, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fond des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation internationale pour les migrations s'entendent pour souligner les nombreuses lacunes quant à l'éducation des populations de réfugiés à travers la planète (HCR, UNICEF et IOM, 2019). Cette comparaison indique qu'au niveau global, l'éducation pour tous n'est pas atteinte. En contrepartie, la plupart des pays offrant une éducation pour tous ne parviennent pas pour autant à répondre aux besoins spécifiques des réfugiés en termes d'éducation. Dans tous les cas, cette variable influence grandement l'accès au marché du travail par la suite, soit l'un des principaux facteurs d'intégration.

Le présent chapitre vise à présenter un bref historique, l'intérêt et les données statistiques de la situation des réfugiés dans les deux territoires étudiés.

1.1 Historique

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est fondé en juillet 1951 lors de la signature de *la Convention relative au statut des réfugiés*², dite *Convention de Genève*. Depuis son entrée en vigueur, le but de ce programme est d'offrir une protection internationale aux réfugiés en plus d'assurer la défense de leurs droits. À cela s'ajoute la recherche de solutions durables pour leur intégration dans les États leur offrant l'asile, ou d'une certaine préparation dans le cas d'un retour dans leur pays d'origine. La Finlande et le Canada sont tous les deux signataires de cette convention qui est d'ailleurs à la source de la définition du terme « réfugié » sur laquelle se basent les membres de la communauté internationale. Enfin, le HCR vient non seulement en aide aux réfugiés de la planète, mais il est également présent pour les apatrides, les demandeurs d'asile, les rapatriés ainsi que les déplacés internes. Ainsi, ce

¹ *Déclaration universelle des droits de l'homme*, Rés AG 217(III), Doc off AG NU, 3e sess, sup no 13, Doc NU A/810 (1948), art 14 [DUDH].

² *Convention des Nations Unies relative au statut de réfugiés*, 28 juillet 1951, [1969] R.T. Ca. n°7 [Convention de 1951].

sont plus de 50 millions d'individus qui ont tiré profit de l'aide accordée par le HCR depuis sa création (HCR, 2020c).

La vision de la Finlande en ce qui a trait à l'éducation se démarque par son objectif d'offrir à tous les individus une chance égale de réussir et d'accéder à l'éducation supérieure. En ce sens, elle vise à inclure les réfugiés, et ce, peu importe leur langue, leur ethnie ou leur diversité. Un enseignement multiculturel et gratuit pour tous les élèves, peu importe leur statut, est également de mise en Finlande (Torslev et Børsh, 2017). Depuis le début du XXI^e siècle, le programme PISA réalisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) vient mesurer les performances académiques de plusieurs systèmes éducatifs à travers la planète. Celui-ci a aussi pour objectif d'identifier les facteurs de succès de même que l'évolution de l'enseignement au sein des différents pays membres. C'est donc dans ce contexte que la Finlande s'est démarquée par une remarquable réussite des étudiants lors de ces examens. En effet, les élèves de ce pays nordique se sont classés au premier rang en lecture et en sciences en plus d'arriver au deuxième rang en mathématiques et en résolution de problèmes. En outre, c'est entre autres grâce à ce programme que la Finlande s'est bâtie une renommée en matière d'éducation. Le système d'éducation canadien se démarque également dans le programme PISA, effectivement les résultats canadiens de 2018 sont similaires à ceux de la Finlande (OCDE, 2019a).

Pour sa part, la Finlande est reconnue comme un pays d'émigration. Cela dit, les flux migratoires vers ce pays sont plus nombreux depuis les dernières années. Déjà en 1922, en pleine révolution russe, environ 20 000 réfugiés se sont installés dans ce pays scandinave. En 1971, le solde migratoire net redevint positif pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale grâce aux migrations en provenance principalement de l'ancienne Yougoslavie et de la Somalie (Sarvimäki, 2017). Puis, en 1992, seulement 0,8% de la population, soit l'équivalent de 40 000 immigrants, résidait sur le sol finlandais, dont 6000 réfugiés (Jauhiainen, 1992). Toutefois, de 2014 à 2015, 32 000 personnes ont déposé une demande d'asile en Finlande, soit une situation qui ne s'était jamais présentée au sein de ce pays (Sarvimäki, 2017).

Le Québec est considéré comme une terre d'asile pour les réfugiés depuis le XX^e siècle. En ce sens, des Hongrois fuyant la tyrannie soviétique ainsi que des Chinois et des Tchèques ayant

quitté les violences causées par le communisme se sont installés dans la province peu après 1950. En plus, la fin des politiques discriminatoires vis-à-vis de l'immigration au Canada au cours des années 1970 vint transformer radicalement le portrait démographique de la province en laissant place à des flux migratoires diversifiés dont des réfugiés originaires notamment d'Haïti, du Chili, du Viet Nam, du Laos et du Cambodge (Ministère d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté, 2018).

1.2 Intérêt

L'intérêt de cette recherche exploratoire se fonde ainsi sur la relation entre l'accès à l'éducation et les répercussions sur l'intégration professionnelle chez les réfugiés. Plus précisément, ce travail cherche à établir les facteurs concrets qui attestent que l'éducation joue un rôle particulier dans l'intégration professionnelle en considérant les éléments internalisés et externalisés chez les réfugiés en lien avec la trajectoire prémigratoire et postmigratoire. Conjointement, cette étude comparative entre la Finlande et le Québec tend à présenter les pratiques employées en fonction des niveaux d'éducation, soit primaire, secondaire, préuniversitaire ou universitaire et des répercussions sur les travailleurs qualifiés et peu qualifiés au sein des territoires traités. Cela visera à noter les similarités et les divergences afin de conclure sur les facteurs à améliorer pour faciliter l'intégration professionnelle des personnes réfugiées en fonction de la définition présentée antérieurement par Riaño. Cette recherche n'a donc pas pour but d'analyser l'accès à l'emploi défini comme le fait d'intégrer le marché du travail, peu importe les caractéristiques de l'emploi, mais bien par rapport à l'intégration professionnelle qui oblige une adéquation entre les attentes de l'individu et ses qualifications qu'elles soient académiques ou professionnelles (Riaño, 2019).

Peu de recherches empiriques portent sur les enjeux liés aux réfugiés, ce qui rend l'étude de cette population ardue. Divers organes des Nations Unies mettent l'accent sur l'importance qui doit être accordée à l'éducation et à l'emploi puisqu'il s'agit de deux facteurs essentiels à l'intégration des communautés dites vulnérables, soit une autre raison qui démontre l'intérêt de cette étude. Comme le présentent Blain, Chanoux et Caron (2018, p.2) : « L'emploi est un des piliers de l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à la société québécoise. Si la problématique de l'insertion en emploi des personnes immigrantes (travailleurs qualifiés) est très bien

documentée, celle des personnes réfugiées n'a fait l'objet que d'assez peu d'intérêt de la part des chercheurs et des institutions gouvernementales ».

1.3 Données statistiques

Les données statistiques mettent en lumière une problématique d'actualité qui ne cesse de prendre de l'ampleur à l'échelle planétaire. De nos jours, on compte près de 3,7 millions d'enfants réfugiés déscolarisés (HCR, 2019b). Cela occasionne des impacts néfastes pour la suite de leur parcours, notamment professionnel, mais aussi dans leurs obligations quotidiennes au sein de leur pays d'accueil (HCR, 2019a). Au niveau mondial, en 2018 uniquement 63% des réfugiés avaient accès à l'éducation primaire, 24% à l'enseignement secondaire et seulement 3% à l'enseignement supérieur (HCR, 2019b).

Ces statistiques démontrent qu'un important travail reste à accomplir malgré les efforts actuels. En 2017, dans la province de Québec, 56% des réfugiés résident dans la région administrative de Montréal (MIDI, 2018). Toutefois, d'importantes lacunes sont notables quant à leur intégration. En ce sens, 24% des réfugiés de 25 et 64 ans détenteurs de la résidence permanente entre 2011 et 2016 n'ont pas de diplôme d'études secondaires et 30% de ceux ayant reçu la résidence permanente entre 2011 et 2013 vivent sous le seuil de faible revenu. Enfin, le taux d'emploi chez les réfugiés âgés de 25 et 64 ans ayant obtenu la résidence permanente entre 2011 et 2016 est de 50% (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud de l'Île de Montréal, 2019).

La Finlande connaît également une situation difficile en ce qui a trait à l'intégration professionnelle de ses réfugiés. Ainsi, il est plus ardu pour cette population de trouver un emploi. Les données parlent d'elles-mêmes : les réfugiés qui résident sur le territoire finlandais depuis cinq à dix ans possèdent un taux d'emploi de 30%, ce taux est de 57% pour ceux installés depuis plus de dix ans (Statistics Finland, 2014). Malgré l'atteinte de résultats plus intéressants après plusieurs années en terre d'accueil, les réfugiés nés en Irak, par exemple, gagnaient moins que le quart du salaire moyen obtenu par les natifs du même âge (Sarvimäki, 2017).

En bref, la question des réfugiés et de leur accès à l'éducation est clairement une des priorités du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés tel que présenté dans Le *Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Effectivement, elle vise à atteindre la parité entre les réfugiés et les non-réfugiés concernant l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, de même qu'augmenter à 15 % le taux d'inscription des réfugiés à l'enseignement supérieur (HCR, 2019c).

Chapitre II : Méthodologie de la recherche

2.1 Le choix de la méthode qualitative

La méthodologie adoptée dans le cadre de ce travail dirigé est la recherche documentaire basée sur du qualitatif. Appuyée sur des données collectées précédemment par d'autres chercheurs, cette méthode permettra de présenter un important corpus littéraire sur le sujet traité et d'y apporter un regard critique afin de mieux cerner l'ampleur de ce phénomène social. Il sera question d'analyser les effets entre les variables explorées, soit l'éducation et l'intégration professionnelle au sein de la population réfugiée étudiée. Étant donné que la Finlande est reconnue comme une cheffe de file en matière d'éducation et d'intégration des immigrants, cet essai a comme objectif de mettre de l'avant les mesures adoptées et de les comparer avec ce qui se fait au Québec.

Afin de présenter un travail combinant une richesse documentaire et une rigueur scientifique, il a d'abord été question d'effectuer une recherche préalable. Le but de celle-ci étant de mesurer l'ampleur de l'enjeu traité en misant sur la qualité du corpus et en se questionnant à savoir si celui-ci serait assez complet pour répondre à la question de recherche. Par la suite, il a été possible d'affirmer que les sources étaient concluantes et l'élaboration d'un plan de recherche détaillé fut effectué. Afin de filtrer la littérature, une démarche de sélection en fonction du titre du document et de sa date de parution était réalisée. Si ceux-ci convenaient, alors le résumé était consulté. Lorsque le résumé répondait à une partie du plan de la recherche, sa source bibliographique était insérée en indiquant le passage. Une fois cette étape réalisée, l'éventail des sources d'information répondant aux diverses parties de l'essai fut sélectionné en analysant leur pertinence.

2.2 La collecte de données

La collecte des documents s'est principalement déroulée sur la plateforme de recherche *Web of Science*, reconnue pour sa multidisciplinarité entre les sciences naturelles, sociales et humaines, mais aussi sur d'autres bases de données telles que *Maestro*, *Cairn*, *Érudit* et *Google Scholar*. De nombreux articles scientifiques et mémoires ayant servi à la recherche proviennent de ces ressources. Le moteur de recherche de Google a également été employé pour avoir accès aux sites internet d'organismes gouvernementaux ainsi que d'organismes internationaux. Étant donné que ce travail met de l'avant les pratiques présentées au Québec et en Finlande, les parutions

officielles des ministères de l'Immigration, celui de l'Éducation et de l'Emploi furent aussi abondamment analysées. Ces documents présentent les politiques en matière d'immigration, d'intégration, d'éducation, tout comme des statistiques et les ressources disponibles. De surcroît, diverses organisations internationales traitent d'enjeux en lien avec cette étude, c'est d'ailleurs le cas de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont la Finlande et le Canada (incluant le Québec) sont membres, mais aussi de la Banque mondiale. Les agences et les divers programmes de l'Organisation des Nations Unies (ONU), telle que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et les Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont publié plusieurs rapports essentiels à cette recherche. La pluralité des sources documentaires recueillies permettra de dresser un aperçu global du contexte actuel.

2.3 La méthode d'analyse de données

Afin de faciliter le déroulement de la recherche, des mots clés furent préalablement sélectionnés, entre autres: « réfugiés », « intégration », « éducation primaire réfugiés », « emploi » « enfants réfugiés », « éducation adulte », « politiques d'intégrations », « ressources immigration », « adaptation », « Province de Québec », « Montréal », « Finlande », « Helsinki ». Ces mêmes mots ont également été repris en anglais afin d'accéder à un corpus diversifié et étendu. Le choix des écrits s'est fait en se basant sur des thématiques découlant de la question de recherche de ce travail dirigé et des deux territoires étudiés, les voici : « L'accès à l'éducation primaire chez les réfugiés », « l'accès à l'éducation chez les réfugiés adultes », « répercussion de l'éducation sur l'intégration professionnelle chez les réfugiés », « les réfugiés et l'intégration professionnelle », « politiques publiques et intégration des réfugiés », « ressources disponibles en éducation et en emploi pour les réfugiés ».

La documentation reprenant les thématiques mentionnées précédemment, mais portant sur d'autres pays ou régions du globe était aussi analysée afin de constater les bonnes pratiques instaurées ailleurs. Toutefois, les écrits scientifiques s'attardant sur les réfugiés sans les dissocier des migrants étaient rejetés. Au Québec, plusieurs chercheurs mettent de l'avant cette problématique, sûrement due à un manque d'informations, en déplorant la situation qui complexifie l'étude de ce groupe de la population (McBrien *et al.*, 2017). C'est notamment ce qui explique

pourquoi au cours de la recherche la catégorie des immigrants présents sur le territoire depuis moins de cinq ans est prise en compte. En ce sens, les réfugiés font partie des nouvelles vagues d'immigration, ils sont donc considérés dans cette catégorie (Institut du Québec, 2018; Blain, Chanoux et Caron, 2018; MIFI, 2019b). Cette problématique est aussi notable en Finlande puisque peu de politiques traitent uniquement des enfants et de leur accès à l'éducation lorsqu'ils possèdent un statut de réfugié (Torslev et Børsch, 2017). De surcroît, une autre importante limite est que les statistiques des gouvernements finlandais et québécois ne précisent pas toujours le statut d'immigration. C'est pourquoi, lorsque c'est le cas, les données que nous présentons sont relatives aussi bien aux réfugiés qu'aux autres catégories d'immigrants (Sarvimäki, 2017 ; MELS, 2014a).

Un rapport rédigé conjointement par l'OIM, l'UNICEF et le HCR met en lumière le manque de données systémiques et harmonisées en ce qui a trait aux réfugiés et l'accès à l'éducation primaire sur le continent européen (HCR *et al.*, 2019). Dans un autre ordre d'idées, compte tenu de l'approche comparative internationale que prend cette analyse, il était nécessaire d'identifier des recherches similaires afin d'avoir des outils de comparaison portables dans les deux territoires. Voilà l'un des obstacles rencontrés étant donné que je ne suis pas en mesure d'analyser les écrits en finnois et en suédois et qu'ils ne sont pas tous traduits en langue française ou anglaise.

La recension des écrits s'est échelonnée sur une période de deux semaines. Cependant, au fur et à mesure de la recherche, d'autres sources documentaires sont venues compléter ce travail. Une attention particulière était portée sur les bibliographies des documents essentiels pour l'analyse, ces derniers permettant d'ajouter des sources complémentaires. Sachant que la situation des réfugiés est délicate et extrêmement variable, entre autres en fonction des crises humanitaires et des partis politiques à la tête des pays hôtes, il était nécessaire que les sources scientifiques soient récentes. C'est d'ailleurs ce qui explique pourquoi la majorité des documents utilisés datent des dix dernières années, cela apporte de l'exhaustivité à la recherche. Enfin, ce travail se base sur un total de 211 écrits scientifiques et il s'est échelonné entre le début du mois de février et la fin du mois d'août 2020.

Chapitre III. Recension analytique des écrits

Nos nombreuses lectures nous ont amené à structurer la recension des écrits de la façon suivante. Nous dressons tout d'abord un portrait global à la fois des aspects légaux, politiques et sociaux des deux régions étudiées dans le cadre de cette recherche exploratoire. Il permettra également de noter l'ampleur du phénomène des migrations humanitaires. Par après, les trajectoires postmigratoires des réfugiés sont présentées afin de comprendre les difficultés suivant la migration. Plusieurs facteurs intrinsèques et extrinsèques sont alors explorés pour finalement comprendre qu'ils jouent un rôle important dans la réussite scolaire et l'intégration professionnelle. Pour finir, il sera question de tenter de comprendre comment l'éducation peut, dans certains cas, agir positivement dans l'intégration professionnelle des réfugiés. Il est toutefois à noter que dans plusieurs situations, les données sont en fonction des immigrants qui résident depuis moins de cinq ans sur le territoire à cause de la faible quantité d'études s'attardant uniquement sur la question des réfugiés.

3.1 Les divers statuts

Cette première section vise à présenter les divers statuts des individus déracinés afin de mieux comprendre les nuances et les spécificités qui distinguent ces groupes.

3.1.1 Demandeur d'asile

Un demandeur d'asile est un individu qui sollicite une protection hors des frontières de son pays et qui est en attente du statut de réfugié au sens de la *Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés*³. L'octroi de ce statut se fait en fonction de craintes fondées de persécution dans le pays d'origine du demandeur. Deux dispositifs légaux s'assurent de la sécurité des demandeurs d'asile. D'une part, l'article 14 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* indique que « devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de

³*Convention de 1951, supra note 2.*

l'asile en d'autres pays »⁴. D'autre part, la *Convention de Genève* (1951), « qui interdit d'envoyer des réfugiés dans des pays où ils risquent d'être persécutés⁵ ».

Au Canada cette demande peut être déposée lorsque la personne fait son entrée sur le territoire canadien ou tout au long de son séjour à la Commission de l'immigration et du statut de réfugiés (CISR) du Canada. Il faut compter environ 2 ans pour que la décision sur le statut de réfugié soit rendue. Si l'asile lui est accordé, le demandeur pourra dès lors effectuer une demande pour obtenir sa résidence permanente (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud de l'Île de Montréal, 2019 ; Gouvernement du Canada, 2020a). En Finlande, pour obtenir l'asile, la raison doit être similaire à celle du Canada, c'est-à-dire que la personne doit être persécutée dans son pays, pour des raisons liées à son origine, sa nationalité, son appartenance à un certain groupe social ou, pour ses opinions politiques. Le demandeur doit remettre la requête aux autorités de gardes-frontières ou bien à la police une fois qu'il se trouve sur le territoire finlandais, puis c'est l'Office national de l'immigration (MIGRI) qui examine les candidatures et octroie l'asile en fonction du respect des critères présentés préalablement. Cet organe est responsable de rendre la décision finale. Si la réponse est positive, l'individu obtiendra un permis de séjour. Une fois que l'individu est resté sur le territoire pendant au moins quatre ans, il peut demander un permis de séjour permanent. Une autre étape essentielle dans le traitement de la demande est l'entretien avec le demandeur d'asile. Néanmoins, le *Règlement Dublin III* veut que le demandeur d'asile ayant séjourné préalablement à son arrivée en Finlande dans un autre pays de l'Union européenne (EU) de même que la Norvège, l'Islande, la Suisse et le Liechtenstein, ne soit pas admis comme réfugié puisqu'il doit effectuer les démarches dans le premier pays l'ayant accueilli⁶. De plus, étant donné que la Finlande considère tous les pays de l'UE comme sûrs, si le demandeur est un ressortissant de l'un de ces pays ou bien si l'individu est passé par l'un de ceux-ci, alors il ne se verra pas octroyer l'asile en Finlande (HCR, 2018b; InfoFinland, 2020a).

⁴ *DUDH*, *supra* note 1.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Règlement Dublin en vertu de l'article 4 du Règlement (UE) n° 604/2013 [RD]*.

3.1.2 Réfugié

La *Convention des Nations Unies relative au statut de réfugiés* de 1951 a été le premier document des Nations Unies à proposer une définition du terme « réfugié », soit l'une des dispositions qui ne peut en aucun cas faire l'objet d'une réserve⁷. À cela s'ajoutent aussi les obligations des pays hôtes, soit ceux qui octroient l'asile, dont « le principe de non-refoulement » selon lequel les États signataires n'expulseront ou ne refouleront d'aucune manière un réfugié craignant sa persécution sur un autre territoire. Le premier article du chapitre initial définit le terme « réfugié » comme suit :

[Une personne] craignant avec raison d'être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner (*Convention des Nations Unies relative au statut de réfugiés*, 1951, p.16).

3.2 Les statuts de réfugiés au Québec

Il existe différentes catégories de réfugiés. Concernant les réfugiés reconnus sur place, ces derniers ont déposé leur candidature à l'un des points d'entrée au pays à leur arrivée sur le territoire, puis leur demande a été acceptée par le CISR. Les réfugiés sélectionnés à l'étranger sont pour leur part des personnes ayant reçu le statut de réfugié alors qu'elles se trouvaient à l'extérieur du Canada (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud de l'Île de Montréal, 2019). La troisième catégorie est celle des réfugiés pris en charge par l'État. Ces individus se trouvent à l'extérieur des frontières du Canada au moment où elles sont choisies et acceptées par le gouvernement du Québec. Les réfugiés sont alors pris en charge par la province afin d'assurer un suivi dans les démarches en lien avec leur immigration et leur intégration sur le territoire (MIDI, 2016; Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud de l'Île de Montréal, 2019). Il est également possible que les réfugiés pris en charge par un État soient d'abord identifiés par le Haut-Commissariat des Nations Unies puis réinstallés dans un pays tiers à la suite des recommandations du HCR à cet effet (HCR, 2020d ; Abella et Molnar, 2019). En ce qui a trait

⁷ *Convention de 1951, supra note 2.*

aux réfugiés parrainés, le Programme de parrainage collectif de juridiction provinciale permet à des membres de la société civile québécoise de participer en contribuant pleinement à l'intégration de ces nouveaux arrivants en pourvoyant à leurs besoins de base (MIDI, 2016).

3.3 Les statuts de réfugiés en Finlande

Comparativement au Québec, la Finlande octroie de deux façons le statut de réfugié, soit le demandeur d'asile reçoit une réponse positive face à sa demande déposée sur place ou bien s'il fait partie des réfugiés par contingents reconnus par le HCR (Ambassade de Finlande à Paris, 2016, Finnish Immigration Service, 2020b). Les réfugiés par contingents n'ont pas à demander l'asile sur le territoire finlandais. Effectivement, la Finlande sélectionne les réfugiés proposés par le HCR et les interroge, puis elle choisit ceux qui seront admis en Finlande (InfoFinland, 2020b).

3.4 Portrait des réfugiés

3.4.1 Portrait des réfugiés au Québec

En vertu du partage des compétences en matière d'immigration, la question des réfugiés au Québec revient au gouvernement fédéral. Les migrants humanitaires obtiennent la résidence permanente uniquement lorsqu'ils sont reconnus comme réfugiés. Les demandeurs d'asile, pour leur part, sont considérés comme des résidents non permanents jusqu'à l'octroi de leur statut, en cas d'acceptation (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud de l'Île de Montréal, 2019).

En vue de souscrire aux principes de solidarité internationale et humanitaire, le Québec s'engage dans la protection des personnes réfugiées en les accueillant. Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018, ce sont 27 965 demandeurs d'asile qui furent évalués par la province (Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration [MIFI], 2019a). Selon les données du Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA), 3% des demandes étaient effectuées par des mineurs non accompagnés en 2015-2016 (PRAIDA, 2017). Depuis 2015, les données par rapport au nombre de réfugiés accueillis au Québec se sont stabilisées avec environ 8000 nouveaux arrivants par année (MIDI, 2019). L'année 2017 présente néanmoins une augmentation avec l'arrivée de 9148 réfugiés et personnes en situation semblable, dont 4440

femmes et 4708 hommes (MIDI, 2018). En ce qui a trait à l'âge de cette population, 29% ont moins de 15 ans, 19% ont de 15 à 24 ans, 18 % ont de 25 à 34 ans, 16% ont de 35 à 44 ans et seulement 18% ont plus de 45 ans (MIDI, 2018). La provenance des réfugiés est en mouvance en fonction de la conjoncture internationale. Actuellement, le Moyen-Orient est la région de naissance du plus grand nombre de réfugiés au Québec avec un pourcentage de 39%, suivi par l'Afrique centrale avec 12%, les Antilles avec 9%, l'Asie occidentale et centrale ainsi que l'Afrique orientale avec 7 % respectivement, l'Asie méridionale et l'Amérique centrale avec 6 % respectivement et l'Amérique du Sud avec 5%. Tandis que 34% des réfugiés sont originaires de la Syrie, 7% d'Haïti, 6 % de la République démocratique du Congo, 5% de l'Afghanistan et 4% de la Colombie (MIDI, 2018).

De surcroît, par rapport à la question de l'éducation, de l'emploi et de la langue, les données sont frappantes et sont représentatives de l'hétérogénéité des profils. En ce sens, 17 % des réfugiés dans la province de Québec comptent de 12 à 13 années d'études, soit une première ou une deuxième année au niveau collégial préuniversitaire (CÉGEP). 31% des réfugiés âgées de plus de 15 ans détiennent une scolarité totalisant au moins 14 années d'études, soit l'équivalent d'une première année de baccalauréat, d'un certificat universitaire ou d'un programme spécialisé au CÉGEP. Ce sont 19% des réfugiés qui possèdent de 14 à 16 ans d'études, soit un diplôme universitaire de premier cycle. Les individus fortement scolarisés avec une scolarité de plus de 17 années représentent 12% de l'ensemble des réfugiés au Québec. Malgré cela, plus de la moitié d'entre eux, soit 51 % disposent d'une scolarité de 11 ans et moins. Pour les plus scolarisés, cette certification correspond à un diplôme d'études secondaires. Les données en lien avec les langues connues par ces populations démontrent qu'à leur arrivée, seulement 5% d'entre eux sont en mesure de s'exprimer dans les deux langues officielles du Canada, soit l'anglais et le français. D'ailleurs, même si la principale langue au Québec est le français, 29% des réfugiés s'expriment en anglais, 23% d'entre eux connaissent uniquement le français, et 43% d'entre eux, ne parlent aucune des langues officielles à leur arrivée au Québec (MIDI, 2018).

Par rapport à l'intégration professionnelle, 77% des réfugiés étaient âgés d'au moins 15 ans lors de leur arrivée sur le territoire et souhaitaient s'intégrer au marché du travail. Alors que la presque totalité (97%) des réfugiés actifs sont considérés comme de nouveaux travailleurs, le taux

d'activité se situe à 75 % pour les femmes et à 79 % pour les hommes (MIDI, 2018). Sans connaître les chiffres exacts en ce qui a trait au taux d'emploi chez les réfugiés, un rapport du gouvernement indique que les immigrants arrivés depuis moins de cinq ans avaient un taux d'emploi de 68% en 2018 (MIFI, 2018a).

3.4.2 Portrait des réfugiés en Finlande

Le Gouvernement finlandais accorde une grande importance à la question des réfugiés sur son territoire, c'est pourquoi il travaille de pair avec la communauté européenne pour parvenir à trouver des solutions et encourage la coopération entre les pays nordiques. En 2020, la Finlande a fixé un seuil minimal annuel de 850 nouveaux réfugiés par contingents devant arriver sur le territoire, comparativement aux années précédentes alors que ce chiffre s'élevait à 750 personnes (Ministry of the Interior, 2019). La Finlande comptait 22 295 réfugiés sur son territoire en 2018. C'est en 2015 que la Finlande a enregistré son plus haut taux de demandes avec un total de 32 476 demandes. Ce pays prenait dès lors la quatrième position en 2015 parmi tous les pays de l'Union européenne concernant le nombre de demandes d'asile. Il s'agissait d'ailleurs de la plus grande vague de réfugiés que n'ait jamais connue ce pays nordique (Tervonen, 2016). Alors que la Finlande compte de nos jours 5,5 millions d'habitants, ils ont reçu 4536 nouvelles demandes en 2019. Actuellement, les réfugiés sont principalement originaires de la Turquie et de la Russie, mais aussi d'Iraq, d'Afghanistan et de Somalie. Par rapport au groupe d'âge des demandeurs d'asile, ce sont principalement des individus entre 18 et 34 ans qui déposent leur demande. Les enfants entre 0 et 13 ans sont le deuxième plus important groupe de demandeurs ce qui met en lumière une certaine problématique puisqu'environ 10% d'entre eux arrivent seuls en Finlande. Une autre caractéristique des demandeurs d'asile en Finlande est en lien avec la question de genre. Ce sont 1455 femmes qui ont déposé leur demande en 2019 et le double chez la gent masculine avec des chiffres qui dépassent les 3000 demandes (Finnish Immigration Service, 2020c; Cerna, 2019). En 2018, sur les 448 applications de réfugiés originaires de la Fédération russe le taux d'acceptation a été de 8%, comparativement aux 279 applications de demandeurs originaires de la Turquie qui eux ont un taux d'acceptation de 55% (World Data, 2018).

La société finlandaise est considérée comme l'une des plus égalitaires à travers la planète, elle est également reconnue pour la qualité de son éducation. Kilpi-Jakonen met en lumière cette

réalité, mais indique toutefois que des disparités sont notables entre l'éducation des natifs et celle des immigrants. Par ailleurs, elle affirme que cette situation est causée par les obstacles d'intégration des parents de ces jeunes sur le marché du travail dont le niveau d'éducation, leur salaire, leur statut socioéconomique et la composition de leur ménage sont considérés (Kilpi-Jakonen, 2012). Les disparités entre les sexes en emploi et la déqualification sont d'autres problématiques chez les réfugiés (OCDE, 2017). Au cours de la dernière décennie, les Afghans, les Somaliens et les Iraquiens présentaient de sérieuses difficultés quant à leur intégration professionnelle comme le démontre leur taux d'emploi et leur salaire annuel nettement inférieurs comparativement aux autres réfugiés (Sarvimäki, 2017). Enfin, la langue est un défi particulièrement ardu pour les immigrants en Finlande, c'est environ 80% d'entre eux qui s'expriment dans des langues différentes en contexte scolaire et dans leur foyer (OCDE, 2015a).

3.5 Politiques d'immigration

3.5.1 Au Québec

L'immigration est l'un des domaines dont les compétences sont partagées entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1867*⁸. C'est en 1960, avec le retrait des critères discriminatoires de sélection paraissant dans la *Loi fédérale de l'immigration*⁹ et un besoin de main-d'œuvre croissant à cause des transformations structurelles du marché de l'emploi, que le Canada connut une intensification des migrations internationales (Labelle, 2015).

Les politiques relatives à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains au Québec sont régies par l'*Accord Canada-Québec*¹⁰. Ce dernier définit le partage des responsabilités entre le provincial et le fédéral. Le provincial s'attarde sur la sélection des immigrants, soit des migrants économiques et des réfugiés. Le gouvernement fédéral, pour sa part, est responsable du traitement

⁸ *Loi constitutionnelle de 1867*, 30 & 31 Vict., c. 3 (R.-U.), art. n°95.

⁹ *Loi fédérale de l'immigration*, LC 2001, ch. 27.

¹⁰ *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission des aubains*. (2011, 5 juillet).

des demandes d'asile tout comme d'octroyer la résidence permanente aux individus sélectionnés par les diverses provinces (MIFI, 2019c).

D'abord, la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*¹¹ dicte les façons de faire en ce qui a trait au statut de réfugié. Pour les réfugiés reconnus sur place, il existe deux façons de s'y prendre. La première étant de remettre les formulaires de la trousse de demande en personne à un agent du CISR, puis le demandeur effectuera l'entrevue et l'examen médical. La deuxième option consiste quant à elle à se présenter directement à un point d'entrée au pays.

Si les individus souhaitent s'installer dans la province de Québec, ces derniers doivent répondre à divers critères de sélection établis. En fait, c'est la *Loi sur l'immigration au Québec*¹² qui est responsable des questions en lien avec la sélection des ressortissants étrangers souhaitant s'installer dans la province, mais aussi de leur intégration. La situation est toutefois distincte lorsque les individus sont reconnus comme réfugiés à leur arrivée sur le territoire. Dans ce cas, ils peuvent y rester sans avoir à entreprendre d'autres mesures. À la lumière des critères qui suivent, le gouvernement provincial est responsable d'admettre les réfugiés sur son territoire :

Les connaissances linguistiques du ressortissant étranger et des membres de sa famille; la présence d'enfants à charge; le lien avec un résident du Québec, qui est l'époux ou le conjoint de fait ou encore un membre de la parenté au premier ou au second degré; toute expérience de travail rémunéré ou non. D'autres éléments sont également pris en compte, comme le besoin de protection, la scolarité, les qualités personnelles et la débrouillardise. (MIFI, 2018b).

Plusieurs motifs justifient un refus de demande d'asile, notamment si le demandeur possède le statut de réfugié dans un pays autre et qu'il peut y retourner, qu'il détient préalablement le statut de personne protégée sur le territoire canadien, qu'il a déjà présenté une demande d'asile jugée irrecevable dans le passé ou encore qu'il présente une demande d'asile qui a été rejetée précédemment par la CISR. Par ailleurs, si l'individu a fait son entrée sur le territoire canadien en passant par la frontière canado-américaine ou que celui-ci a fait l'objet d'une interdiction de territoire au Canada pour des raisons de sécurité, d'activité criminelle ou d'atteinte aux droits humains, ce dernier ne se verra pas octroyer l'autorisation du gouvernement (Gouvernement du

¹¹ *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, L.C. 2001, c. 27 [LIPR].

¹² *Loi sur l'immigration au Québec*, RLRQ, c. I-0.2.1.

Canada, 2020b). En bref, en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*¹³, un ressortissant étranger peut être admis au Canada s'il n'est pas interdit de territoire pour des motifs liés à la santé, à la sécurité de l'État ou à la criminalité. Dans le cas d'un refus, le demandeur recevra un avis expliquant cette décision et il devra quitter le territoire, il peut toutefois faire appel (MIFI, 2019c).

3.5.2 En Finlande

Les premières vagues de réfugiés arrivèrent en Finlande dans les années 1970 à la suite du coup d'État au Chili (Rinta-Tassi, 2015). Au cours des années 1980, ce sont les *boat people* du Vietnam qui trouvèrent l'asile dans ce pays nordique (Harju, 2015). Avec l'éclatement de l'ex-Yougoslavie en 1990, les Kosovars et les Bosniaques s'y réfugièrent. Au cours de cette même décennie, l'immigration commença également à prendre de l'ampleur (Ministry of Economic Affairs and Employment, 2016). Les derniers flux de réfugiés sont principalement en provenance d'Iraq (1556 demandes), de la Fédération russe (490 demandes), mais aussi de la Somalie (371 demandes), de la Turquie (293 demandes) et de l'Afghanistan (284 demandes) (Ministry of the Interior, 2019). Le XXI^e siècle représente donc un changement de paradigme en matière d'immigration dans les pays nordiques. Effectivement, les vagues d'immigration en provenance de l'Europe de l'Est entre 2004 et 2007, puis la crise migratoire de 2015 ont apporté les questions d'intégration et d'immigration au sommet de l'agenda politique (Bratsberg, Raaum et Roed, 2017). Par rapport au cadre légal en matière d'immigration, le Finlande base ses politiques migratoires en fonction des objectifs du gouvernement, mais aussi en vertu des législations de l'UE et des accords internationaux, dont la *Convention européenne des droits de l'homme*¹⁴, la *Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés*¹⁵ ou bien la *Convention des Nations Unies contre la torture*¹⁶. C'est le ministère de l'Intérieur de Finlande (MoI) responsable du MIGRI qui gère les questions relatives aux demandes d'asile et aux réfugiés en plus d'assurer la mise en œuvre des politiques d'immigration (Ministry of the Interior, 2020).

¹³ *LIPR*, supra note 9.

¹⁴ *Convention européenne des droits de l'homme*, 4 novembre 1950 STCE n°2.005

¹⁵ *Convention de 1951*, supra note 2.

¹⁶ *Convention des Nations Unies contre la torture*, 10 décembre 1984, Vol. 1465, p.85.

À l'interne, c'est le *Finnish Aliens Act* qui régit l'immigration. Une fois que l'individu est admis à titre de réfugié, il obtient un permis de séjour de quatre ans¹⁷. À la suite de ces quatre années, il est admissible au permis de séjour permanent. En ce qui a trait à la citoyenneté, elle peut être acquise par l'individu après quatre années de résidence permanente sans interruption. En contrepartie, le demandeur doit être âgé de plus de dix-huit ans, ne pas disposer de casier judiciaire, être en mesure de justifier son revenu et s'exprimer en finnois (Library of Congress, 2016)¹⁸. Enfin, selon la *Constitution finlandaise*¹⁹, les municipalités disposent d'un rôle essentiel dans l'accueil des réfugiés puisqu'elles sont autonomes face au gouvernement²⁰, c'est-à-dire qu'elles sont en charge des services sociaux comme les soins de santé²¹, l'aide financière ou bien l'éducation (EU-Healthcare, 2020). Le gouvernement finlandais démontre une volonté d'améliorer le contexte migratoire tout comme les procédures. Le nombre de centres d'accueil a nettement augmenté en passant de 22 à 144. Parallèlement, le nombre de travailleurs au MIGRI est passé de 365 à 508. La Finlande a aussi optimisé les procédures pour les demandeurs d'asile en accélérant les démarches grâce à l'automatisation des candidatures et en réduisant la durée des entrevues (Sarvimäki, 2017).

3.6 Politiques d'intégration

La présente section s'attarde sur le rôle des politiques dans l'intégration des réfugiés. Celles-ci s'avèrent essentielles et établissent un cadre légal favorisant l'atteinte d'une égalité des chances au sein de la population.

3.6.1 Au Québec

Dès l'arrivée des immigrants humanitaires au Québec, des politiques d'intégration sont instaurées par le gouvernement dans l'objectif de favoriser leur plein épanouissement. Le Québec base son modèle d'intégration sur l'interculturalisme, c'est-à-dire que la culture d'origine des

¹⁷ *FAA*, *supra* note 16.

¹⁸ *Finnish Aliens Act*, (30.4.2004/301) [FAA].

¹⁹ *Constitution finlandaise*, (FFS 11.6.1999/731).

²⁰ *Loi sur la municipalité d'origine*, (FFS 11.3.1994 / 201).

²¹ *Health Care Act*, (FFS 30.12.2010 / 1326).

immigrants doit s'arrimer avec la culture majoritaire des natifs, que ce soit par rapport aux langues parlées, aux valeurs fondamentales ou encore à la philosophie (Piché, 2013). Lorsque la demande d'asile est jugée valable par la CISR, le gouvernement remet à l'individu un guide portant sur les services offerts pour les demandeurs d'asile en attente de leur statut. Ce guide est également remis aux réfugiés. En plus de mettre en lumière les divers services disponibles, ce document propose des séances d'information en plusieurs langues en lien avec les différents services offerts. Il s'agit notamment de ressources liées à la recherche de logement et à l'accès à des services juridiques (MIDI, 2017).

Durant la période d'attente, les demandeurs ont également accès à des services relatifs à l'emploi et à l'éducation. Pour ce faire, il est nécessaire de remplir la demande de permis de travail ou d'études et de la remettre au même moment que la demande d'asile (Gouvernement du Canada, 2020c). Cependant, une telle demande est seulement nécessaire pour les individus majeurs, du fait que les jeunes au primaire et au secondaire ont accès à l'éducation sans avoir à effectuer de demande en vertu de la *Loi sur l'instruction publique* du Québec ²².

De surcroît, le gouvernement provincial a aussi créé un programme pour améliorer l'intégration des immigrants. D'une part, ce programme accorde des ressources financières aux organismes pour favoriser la pleine participation des personnes immigrantes au sein de la vie collective québécoise, et ce, en français. Ainsi, les organismes à but non lucratif ayant des objectifs compatibles avec ceux du programme *Réussir pour faciliter l'intégration* peuvent soumettre leur demande si les autres critères de sélection sont également respectés (MIFI, 2019a). Grâce au *Programme Montréal interculturel*, la métropole du Québec fait la promotion des relations interculturelles saines et harmonieuses afin de combattre le racisme et la discrimination envers les groupes culturels. Ainsi, ce programme propose un soutien économique aux projets visant à lutter contre l'exclusion, la discrimination et le racisme, ce qui favorise le dialogue entre les communautés. À cela s'ajoutent aussi des programmes de formation interculturelle pour les employés de la ville et des secteurs corporatifs afin d'offrir un service approprié à cette clientèle (Commission canadienne pour l'UNESCO, 2019). Le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants

²² *Loi sur l'instruction publique*, RLRQ, c. I-13.3 [LIP].

à Montréal (BINAM) mobilise et concerte l'ensemble des acteurs sociaux soucieux de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants sur son territoire (BINAM, 2020).

L'intégration professionnelle est un fort levier d'intégration dans la communauté, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec déploie un programme avec un budget de 2 950 000\$ qui tend à faciliter l'intégration en emploi pour les immigrants. Il s'agit d'une aide financière qui vise à développer des projets en lien avec la reconnaissance des compétences et l'accès aux ordres professionnels. Selon le MIFI, cela permet notamment d'assurer la pérennité des projets de carrières des individus en adéquation avec leur formation, en plus de les aider dans le processus de recherche d'emploi et d'obtention rapide d'un poste qui correspond à leur formation et aspirations (MIFI, 2019d; MIFI, 2019e).

Au niveau des soins de santé, un projet financé par le ministère de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada offre une formation en ligne aux professionnels œuvrant avec les immigrants et les réfugiés afin qu'ils soient mieux outillés pour répondre aux besoins spécifiques de cette population. Outre cette mesure, des bilans de santé physique et de bien-être psychosocial sont aussi possibles au sein des cliniques spécifiques pour les réfugiés (CSSS de Laval, clinique santé des réfugiés de la Capitale-Nationale, CIUSSS de l'Estrie, etc.) qui focalisent leurs actions directement vers ces populations vulnérables (Centre de toxicomanie et de la santé mentale, 2020).

3.6.2 En Finlande

Reconnue pour son avant-gardisme, la Finlande élabore des mesures facilitant l'adaptation des nouveaux venus sur son territoire principalement dans les premières années suivant l'arrivée des immigrants, notamment, grâce à sa *Loi sur la promotion de l'intégration des immigrants* entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2011 (OCDE, 2012)²³. En revanche, il ne s'agissait pas de la première loi visant la promotion des immigrants sur son territoire. Préalablement, soit dès 1999, la Finlande se munissait du *Act on the Integration of Immigrants and Reception of Asylum Seekers*²⁴. Avec son approche multiculturaliste, la Finlande préconise la coexistence entre les cultures en focalisant sur

²³ LIPR, *supra* note 9.

²⁴ *Act on the Integration of Immigrants and Reception of Asylum Seekers* (493/1999).

trois aspects (Kivisto et Wahlbeck, 2013). D’abord, l’apprentissage de la langue, soit le finnois, puis en obtenant un emploi ou en ayant accès à l’éducation et finalement, en se créant un réseau au sein même de la société finlandaise (Ministry of Economic Affairs and Employment, 2018). Une évaluation préliminaire est effectuée en premier lieu avec l’Agence pour l’emploi et les activités économiques (Agence TE) dans l’objectif d’analyser les besoins en fonction de chaque individu et de mettre en place un plan d’intégration propre à chaque personne (InfoFinland, 2020c). En matière d’éducation, c’est la *Loi sur l’éducation fondamentale*²⁵ qui rend la scolarité obligatoire dès l’âge de 7 ans et accessible pour tous.

Par rapport à l’emploi, la Finlande propose des moyens efficaces pour faciliter l’insertion professionnelle des immigrants déjà introduits sur le marché du travail, mais ces objectifs s’appliquent aussi aux nouveaux travailleurs (OCDE, 2012). D’abord, la Finlande tente de s’améliorer en matière de reconnaissance des compétences, grâce au cadre légal, mais aussi en matière de reconnaissance des qualifications et des acquis des individus issus de l’immigration. Cela explique pourquoi le plan d’intégration de la Finlande propose une facette axée sur la possibilité de faire reconnaître ses acquis professionnels, qu’il s’agisse de la formation ou des expériences, obtenues ou acquises hors de la Finlande, mais aussi de les mettre à niveau. Des entreprises partenaires du gouvernement s’engagent également pour une meilleure intégration des immigrants. D’ailleurs un stage en milieu professionnel est proposé durant la première année d’intégration (Lejeune et Bernier, 2014).

En bref, ce pays nordique vise à augmenter l’apport des immigrants dans la société et ainsi permettre une plus grande égalité d’accès au marché de l’emploi. Depuis 2010, la Finlande fait partie des pays de l’espace européen de l’enseignement supérieur. Il s’agit d’un processus visant le rapprochement des systèmes d’études supérieures européens, soit le *Processus de Bologne* de 1999 (Lejeune et Bernier, 2014; Ministère de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l’Innovation, 2018)²⁶. La *Déclaration de Bologne*, qui découle de ce processus, dresse un cadre européen et homogène en matière d’enseignement supérieur afin de faciliter l’intégration en

²⁵ *Loi sur l’éducation fondamentale*, n°628/1998.

²⁶ *Processus de Bologne*, adopté dans le cadre de la création de l’Espace européen de l’enseignement supérieur, signé à Bologne le 19 juin 1999. https://www.coe.int/t/dg4/highereducation/EHEA2010/BolognaPedestrians_en.asp

emploi²⁷. La Turquie et la Russie, parmi les principaux pays d'origine des réfugiés en Finlande, sont aussi membres de cet accord européen (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 2018). En plus, chaque municipalité ainsi que les agences pour l'emploi bénéficient de conseillers spécialement formés pour permettre une meilleure intégration sociale des immigrants. Les syndicats en Finlande sont impliqués gratuitement avec les immigrants, ils sont à disposition pour tout conseil en lien avec les relations de travail que ce soit sur le salaire, le contrat de travail ou même les horaires. La culture du travail en Finlande se base sur l'équité et l'égalité, le sens de l'initiative et de la responsabilité ainsi que sur la fiabilité et le respect des délais fixés (Ministry of Economic Affairs and Employment, 2018).

La *Loi sur la non-discrimination* entrée en vigueur en 2014 concerne la promotion de l'égalité et la prévention de la discrimination, entre autres en emploi, mais aussi dans les autres sphères de la vie et s'applique à tous²⁸. À partir du moment où les demandeurs d'asile déposent leur demande, ceux-ci ont accès à des services afin de faciliter leur intégration. En effet, de la nourriture, des soins de santé et l'accès à l'éducation sont octroyés aux mineurs tout comme un service visant la réunification familiale. Tous les demandeurs, jeunes et adultes, disposent d'un logement durant le traitement de leur dossier par le MIGRI. Ces derniers peuvent également avoir recours aux services offerts par l'association pour les réfugiés Pakolaisneuvontary ou s'affilier au régime de protection sociale finlandais qu'il suffit d'acheminer à Kela, soit l'agence de sécurité sociale de la Finlande. Pour obtenir l'aide de Kela, il faut préalablement être détenteur d'un permis de séjour pour bénéficier des prestations sociales. De surcroît, le service aux immigrants propose aussi des services de conseils en lien avec la formation et les études (InfoFinland, 2020a).

L'apprentissage du finnois est essentiel, effectivement il s'agit de l'une des priorités dans les plans d'intégrations pour les immigrants (InfoFinland, 2020c). De plus, une connaissance de la langue du pays est essentielle puisque 90% de la population a comme langue maternelle le finnois et 5% le suédois. L'accès au logement étant un autre besoin, la Finlande propose des logements

²⁷ *Déclaration de Bologne*, adoptée dans le cadre du *Processus de Bologne*, signé à Bologne le 19 juin 1999. https://www.eurashe.eu/library/modernising-phe/Bologna_1999_Bologna-Declaration.pdf

²⁸ *Loi sur la non-discrimination* [2014] 1325/2014).

locatifs municipaux, généralement moins dispendieux, pour les personnes dans le besoin (Ministry of Economic Affairs and Employment, 2018).

3.7 Milieux scolaires et académiques

Cette section porte sur les services offerts en milieux scolaires et académiques, qu'il s'agisse de ressources pédagogiques, de main-d'œuvre spécialisée ou de programmes particuliers afin de faciliter l'intégration des réfugiés.

Comme mentionné précédemment, les réfugiés ont des parcours variés ce qui complexifie la mise en place de politiques publiques promouvant l'intégration de ces populations (Cerna, 2019). Toutefois, la *Convention relative au statut des réfugiés*²⁹, ratifiée par cent quarante-cinq États, dont le Canada et la Finlande, encourage les pays contractants à accorder le même traitement aux réfugiés qu'aux nationaux par rapport à l'enseignement primaire. Les États se doivent de reconnaître le droit des réfugiés à l'éducation dans leur législation et de la respecter. Une éducation inclusive et équitable est souvent indispensable pour l'intégration de ces populations. Un rapport de l'OCDE portant sur l'éducation des réfugiés indique que l'accès à l'éducation et l'inscription dans un lieu d'enseignement représentent un indicateur d'intégration (Cerna, 2019). L'éducation permet aux individus de développer une vision critique, la tolérance et la solidarité entre individus de diverses ethnies, tout en combattant les préjugés et les stéréotypes (UNESCO, 2019). Un document produit par le ministère de l'Éducation du Manitoba indique que l'éducation peut d'ailleurs être un des outils de guérison pour les réfugiés au passé difficile. Pour ce faire, un encadrement est nécessaire de la part des divers acteurs pour soutenir les réfugiés dans ce processus de réinstallation (Gouvernement du Manitoba, 2017). Enfin, une recherche portant sur la résilience des élèves soulève que 30% des jeunes issus de l'immigration résidant au Canada et en Finlande présentent plus de motivation à réussir leurs études que les natifs des États respectifs (OCDE, 2018a).

²⁹ *Convention de 1951, supra note 2.*

3.7.1 Les services académiques offerts au Québec

Tout d'abord, la *Loi constitutionnelle de 1867* accorde à chaque province et territoire le pouvoir de régir ses lois en matière d'éducation (Zuker, 2012). Cela dit, même si la question de l'éducation repose sur l'autorité du gouvernement provincial, le Conseil canadien pour les réfugiés travaille de pair avec les ministères provinciaux pour s'assurer que tous les mineurs au Canada aient accès à l'éducation sans frais, peu importe leur statut d'immigration (Conseil canadien pour les réfugiés, 2003). Au Québec, les jeunes réfugiés sont dans l'obligation de poursuivre leur scolarité en français comme prescrit à l'article 72 de la *Charte de la langue française*³⁰. Ce document présente aussi les nombreux services d'accompagnement des enfants tels qu'une période en classe d'accueil ou un soutien dans l'apprentissage du français, et ce, jusqu'au moment où l'élève puisse suivre normalement l'enseignement en français dans toutes les disciplines. En cas de difficultés d'apprentissage, des services éducatifs complémentaires sont également disponibles pour les élèves en fonction de leurs besoins tels que des orthopédagogues, des orthophonistes, des psychoéducateurs ou même des psychologues. De surcroît, une section porte aussi sur la formation générale des adultes âgés de 16 ans et plus grâce à divers programmes offerts par les commissions scolaires. Des services de francisation sont offerts dans les centres d'éducation des adultes, tout comme des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement afin d'aider les nouveaux arrivants à définir leurs projets d'avenir et ainsi atteindre leurs objectifs professionnels (Gouvernement du Québec, 2016).

Comme mentionné préalablement, les réfugiés installés au Québec présentent dans 51% des cas un niveau de scolarité de onze ans et moins (MIDI, 2018). Il est donc primordial que ces adultes aussi aient accès aux services éducatifs prévus aux régimes pédagogiques du gouvernement. Cela leur permet non seulement d'être autonomes tant financièrement que dans leur quotidien, mais aussi de se réaliser sur le plan professionnel et personnel tout en se créant un réseau sur place, soit un élément essentiel dans le processus d'intégration (HCR, 2019a). C'est pourquoi, une fois que le gouvernement accorde le statut de réfugié à un adulte, celui-ci a accès à des services éducatifs, dont la francisation dans les centres d'éducation des adultes. La formation générale des adultes offerte

³⁰ *Charte de la langue française* (RLRQ), c. C-11, art, 72.

par le gouvernement du Québec constitue un passage pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, puis pour la formation professionnelle ou aux études collégiales. En ce qui a trait à l'éducation postsecondaire, le Programme d'étudiants étrangers fondé par l'Entraide universitaire mondiale au Canada octroie une aide aux comités en place au sein des universités pour parrainer des réfugiés et ainsi faciliter leur réinstallation en plus de leur permettre de poursuivre leurs études sur le territoire. D'ailleurs, ce sont plus de 2000 étudiants réfugiés originaires de 39 pays qui ont pu être accueillis au Canada dans plus de 95 établissements d'enseignement supérieur depuis 1978 (Entraide universitaire mondiale du Canada, 2020).

Des services d'intégration socioprofessionnelle sont aussi proposés dans certaines commissions scolaires afin d'assister les réfugiés adultes dans ce processus en leur offrant la possibilité d'acquérir des compétences pouvant contribuer favorablement à leur insertion et leur succès sur le marché du travail (MIFI, 2020a). De surcroît, les villes de Montréal et de Québec prévoient un programme d'accompagnement professionnel aux nouveaux arrivants afin de les aider dans leur intégration au sein de la population active. La Ville de Montréal se dirige vers des formations en milieu de travail pour les nouveaux arrivants, du mentorat et de l'encadrement afin de leur permettre d'avoir une expérience de travail en territoire canadien. Dans l'optique de surmonter les obstacles, la municipalité a aussi lancé un programme de parrainage professionnel. La Ville de Québec, pour sa part, propose aux nouveaux arrivants un stage en lien avec le domaine de formation afin qu'ils disposent d'une expérience de travail en sol québécois, soit une plus-value pour la recherche d'emploi selon l'administration municipale (Commission canadienne pour l'UNESCO, 2019).

3.7.2 Les services académiques offerts en Finlande

De par sa volonté d'offrir les mêmes opportunités scolaires à tous, la Finlande se base sur l'égalité, la qualité, ainsi que l'équité de traitement peu importe la nationalité, le statut socioéconomique, ou la race de l'individu en contexte scolaire, et ce, du préscolaire jusqu'à la fin des études supérieures (Dervin, Simpson et Matikainen 2016). Le ministère de l'Éducation et de la Culture ainsi que le Conseil national finlandais de l'éducation sont responsables des questions relatives à l'éducation des immigrants. Les municipalités s'impliquent aussi tout comme des

organisations non gouvernementales (Commission européenne contre le racisme et l'intolérance [ECRI], 2019).

Comparativement au Québec, l'enseignement préscolaire est non-obligatoire en Finlande alors que la formation obligatoire débute dès l'âge de 7 ans pour tous les enfants et a une durée totale de 9 ans (Homsy, Lussier et Savard, 2019). Lors de l'éducation préscolaire, des cours spéciaux portant sur l'apprentissage du finnois et du suédois ainsi que d'autres matières sont disponibles pour préparer les enfants issus de l'immigration au programme d'éducation fondamentale (Ministry of Economic Affairs and Employment, 2018). Ce sont environ 2000 enfants par année qui bénéficient de ces cours (Dervin, Simpson et Matikainen, 2016). De surcroît, l'école primaire et secondaire, puis le lycée ou la formation professionnelle sont entièrement gratuits, alors que l'enseignement supérieur est majoritairement financé par l'État. De nombreuses formations sont aussi offertes pour les adultes, principalement en culture générale, mais aussi au sein des écoles professionnelles. À Helsinki, la capitale, le curriculum national pour l'éducation préscolaire prévoit des classes d'accueil pour les nouveaux arrivants, des cours linguistiques et académiques en fonction de leurs expériences scolaires préalables (Dervin, Simpson et Matikainen, 2016).

Pour les adultes, il existe le programme de soutien aux immigrés dans l'enseignement supérieur en Finlande (SIMHE) ainsi que le programme INTEGRA. Le programme de soutien aux immigrés dans l'enseignement supérieur en Finlande vise à promouvoir la reconnaissance des acquis des immigrants hautement qualifiés conformément aux politiques nationales dans l'optique qu'ils soient en mesure de trouver un emploi correspondant à leurs compétences et formation. En plus d'orienter ceux n'ayant pas de formation supérieure à trouver leur voie grâce à des services de soutien proposés dans diverses universités entre autres, l'University de Helsinki, l'University of Jyväskylä, Karelia University of Applied Sciences (Finnish National Agency for Education, 2020a). Le programme INTEGRA vise à développer un modèle qui intègre à la fois l'apprentissage des langues, mais qui permet, parallèlement, de poursuivre des études universitaires pour les immigrants qualifiés qui ont terminé leur parcours ou qui possèdent les prérequis pour accéder à l'éducation finlandaise conformément aux exigences. Ce modèle préconise une intégration basée

sur le développement des compétences multilingues tout en joignant la pédagogie universitaire (University of Jyväskylä, 2019).

Depuis l'arrivée de l'importante vague de réfugiés en Finlande, ce pays vise à se munir d'une politique multiculturaliste pour favoriser l'intégration des réfugiés, afin d'installer un espace de tolérance dans les milieux éducatifs. Les syndicats finlandais sont d'ailleurs grandement impliqués dans cette approche, principalement le syndicat finlandais de l'éducation, comptant 120 000 membres, soit 95% des enseignants du pays. Dans l'objectif d'avoir les meilleurs outils en poche pour effectuer leur métier, les enseignants sont minimalement détenteurs d'une maîtrise et plusieurs d'entre eux détiennent également un doctorat, et ce, tant au primaire qu'à l'université (Eklund, 2019). Par l'intermédiaire de pratiques pédagogiques adaptées à ces communautés, tout comme des formations multiculturelles pour les enseignants, le syndicat a lancé la publication *Integration Compass* (2019). Cette analyse vise à apporter un soutien aux enseignants dans leurs approches ainsi qu'à trouver les façons les plus adaptées pour combiner intégration et éducation de qualité (Teacher's for Migrant's and Refugee's Right, 2016).

Au cours des dernières années, la Finlande a su se démarquer pour son résultat au programme PISA de l'OCDE. Celui-ci a pour objectif de déterminer « la nature des connaissances et des compétences acquises par les élèves au terme de leur scolarité obligatoire » (Pelletier, 2013, p. 4). En fonction du résultat obtenu par les élèves du pays, il est possible de mettre de l'avant les États les plus efficaces en matière d'éducation en fonction du niveau en mathématiques, en lecture ainsi qu'en sciences. En 2018, la Finlande et le Canada se retrouvaient en tête du peloton, soit dans les 10 meilleurs pays, avec des rangs similaires pour les trois matières (Schleicher, 2019). Cependant, un écart de performances est notable entre les résultats au Québec et ceux du Canada. En ce sens, des recherches démontrent qu'il existe des biais de sélection au Québec ce qui engendre des décalages entre le recrutement des écoles privées et publiques. Il est aussi possible d'affirmer que le programme PISA n'analyse pas les élèves en fonction des divers types de statuts, ce qui complique l'interprétation des données exactes concernant les résultats des réfugiés. Ce programme met plutôt l'accent sur les familles immigrantes, les natifs issus d'une famille immigrante ainsi que les non-immigrants (OCDE, 2019b). Il faudrait également considérer les causalités qui vont au-delà du lieu d'enseignement, notamment le statut socioéconomique des

parents étroitement liés à la performance académique des élèves (Lapierre, 2016). Ces données pourraient donc remettre en question la comparaison entre les résultats du test PISA au Québec et ceux en Finlande.

3.8 L'importance de la trajectoire dans l'intégration

“Refugees didn’t just escape a place. They had to escape a thousand memories until they’d put enough time and distance between them and their misery to wake to a better day.”
Nadia Hashimi

La trajectoire migratoire influencera grandement le processus d'intégration. En sachant que le parcours migratoire est complexe, l'État, tout comme les organismes communautaires, mais également les habitants du lieu d'accueil ont un rôle important à jouer, que ce soit comme agents ou éléments facilitateurs d'une intégration réussie. Cette portion de la recherche exploratoire porte sur les impacts de la trajectoire prémigratoire et postmigratoire dans l'intégration des réfugiés dans le système d'éducation, puis en emploi.

Bien que les réfugiés répondent aux caractéristiques de la catégorie administrative des « personnes réfugiées » et se retrouvent pour la plupart dans une situation de vulnérabilité fulgurante, il ne faut pas parler de cette population comme d'un « tout ». Dans ce sens, il est possible de proposer une diversité de profils en fonction du pays d'origine, des expériences personnelles, du niveau de scolarité, des professions pratiquées préalablement, du passé prémigratoire, des traumatismes liés à leur parcours tout comme plusieurs autres facteurs (Blain, Chanoux et Caron, 2018). Durant leur trajectoire prémigratoire, les réfugiés ont parfois été témoins ou même victimes d'actes hostiles. Certains ont fui des guerres ou des conflits violents, d'autres ont été soumis à des déplacements et des fuites forcés, plusieurs ont été déracinés ou même persécutés et les traumatismes de leur passé sont désormais ancrés. Cela apporte certainement un lot de difficultés pour l'intégration puisqu'il est ardu de répondre aux besoins particuliers de chacun (Cerna, 2019).

Une insécurité omniprésente habite leur trajectoire, et ce, même dans les camps de réfugiés où les asiles temporaires sont en mesure de leur octroyer seulement une sécurité minimale. D'importants stress causés par les éléments mentionnés précédemment sont venus perturber leur

vie et ceux-ci se sont retrouvés privés d'un toit et de nourriture, d'un accès aux soins de santé ou à l'éducation en plus d'être séparés de leur communauté et de leurs proches. Ces incidents provoquent une extrême vulnérabilité chez ces populations tant sur le plan physique qu'émotionnel (Gouvernement du Manitoba, 2017). C'est d'ailleurs l'accumulation de ces éléments menaçants pour leur survie qui les motivera à migrer vers des lieux plus sûrs (Kirk, 2002). La situation entourant leur départ viendra influencer le processus de migration, tout comme leur réinstallation dans le pays hôte par la suite. Par extension, il est démontré que les individus ayant quitté leur lieu de résidence par obligation afin de protéger leur sécurité physique et mentale, comme c'est le cas pour les réfugiés, sont plus portés à vivre une intégration difficile que les individus qui immigreront par choix tels que les immigrants économiques ou ceux de la catégorie du regroupement familial (British Columbia Ministry of Education, 2015). Obtenir le statut de réfugié dans un pays pacifique, que ce soit au Canada ou en Finlande, est certainement un immense soulagement pour les réfugiés. Pourtant, les politiques d'immigration auxquelles ils sont confrontés dès leur arrivée suscitent de nombreux stress et embûches. Ce changement d'environnement, à la fois anxiogène et drastique, peut nuire à l'équilibre psychologique de ces individus qui se retrouvent souvent déboussolés face à leur vie actuelle et passée. Une fois que les réfugiés arrivent dans leur pays d'accueil, il est possible de s'apercevoir que l'intégration prend un caractère multidimensionnel et qu'il existe des interactions entre les diverses dimensions (Gouvernement du Manitoba, 2017).

3.8.1 Obstacles rencontrés dans le processus d'intégration au Québec

En dépit du fait que les mesures pour l'intégration des réfugiés soient nombreuses au Québec, des obstacles persistent et viennent complexifier le processus postmigratoire.

3.8.1.1 Le logement

Bien que le logement ne soit pas un facteur d'intégration scolaire ou professionnelle, celui-ci joue un rôle crucial en ce qui a trait au bien-être de l'individu ayant des conséquences sur son intégration dans la société d'accueil. Les difficultés rencontrées durant la recherche d'un logement, les conditions d'habitation pénibles dans des espaces parfois trop petits, surpeuplés, à prix exorbitants, trop bruyants ou encore insalubres peuvent mener à d'autres complications, dont un vaste éventail de problèmes de santé physiques et psychologiques, et ainsi nuire à leur intégration

(Beaulieu, 2019). De plus, le logement fait partie des besoins de base au Canada et celui-ci est considéré comme abordable si le montant du loyer est inférieur à 30% du revenu mensuel (Sherrell, 2010). Le prix des loyers représente souvent un fardeau pour les réfugiés et les empêche de répondre à d'autres besoins essentiels ou nécessaires à leur intégration, notamment les frais liés à une scolarité postsecondaire. Dans la région de Montréal, soit le principal lieu de résidence des réfugiés de la province, environ 37% des réfugiés consacrent 30% ou plus de leur revenu dans les frais associés au logement, alors que 16% d'entre eux y investissent 50% de leur salaire (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud de l'Île de Montréal, 2019).

3.8.1.2 L'accès à l'éducation

Bien que l'accès à l'éducation soit accessible pour tous les réfugiés en âge préscolaire, primaire et secondaire, leurs antécédents scolaires, sociaux ou même politiques, tout comme leurs expériences personnelles entraînent des besoins divers. Leur passé difficile peut notamment rendre ardu leur retour sur les bancs d'école. En ce sens, Papazian- Zohrabian *et al.*, (2018) soulignent les enjeux de santé mentale auxquels font face les jeunes réfugiés, et ce, malgré leur grande résilience. Les jeunes réfugiés ont tendance à souffrir de problèmes internalisés, tels que l'anxiété ou bien la dépression, mais aussi des enjeux externalisés comme des difficultés comportementales et de concentration, ce qui vient nuire à leur scolarité. En milieu scolaire, les jeunes réfugiés peuvent être victimes de discrimination au sein du pays d'accueil, ce qui engendre parfois des conséquences sérieuses sur leur santé mentale, mais aussi sur leur adaptation sociale (Beiser et Hou, 2016). Certains étudiants dénoncent également être victimes de discrimination en lien avec leur identité ethnique. Ces situations surviennent principalement dans les classes d'accueil où les moqueries, les situations d'intimidations, voire même de racisme en provenance des étudiants des classes ordinaires, ne sont pas rares. D'ailleurs, des mal-être liés à leur vécu développent des symptômes anxieux ou dépressifs, mais aussi des comportements agressifs ou des stress post-traumatiques. Finalement, un manque de ressources, à la fois matérielles (dictionnaires, manuels, budget pour les activités hors école) et humaines (manque de professionnels tels que des psychologues scolaires) sont remarquables dans les institutions scolaires du Québec (Papazian- Zohrabian *et al.*, 2018).

3.8.1.3 Les soins de santé

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, en 2016, ce sont 15% des réfugiés à travers la planète qui souffrent de traumatismes; comparativement à 1% pour les non-réfugiés (Silove, Ventevogel et Rees, 2017). Ces traumatismes s'expriment par des symptômes de détresse psychologique, des stress post-traumatiques, mais aussi des troubles en lien avec l'acculturation et l'adaptation (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, 2020). Les conditions de vie difficiles une fois sur place, que ce soit en lien avec un faible niveau socioéconomique ou par rapport aux difficultés d'intégration au sein des diverses sphères de la société occasionnent un stress élevé qui s'échelonne sur le long terme. Ces situations sont à la source du développement accru de problèmes de santé mentale chez ces communautés qui tendent à se détériorer à la suite de la première année dans le pays hôte. En outre, une étude longitudinale réalisée entre 2007 et 2014 au Canada portant sur la santé mentale des réfugiés rapporte que 8% d'entre eux avaient développé des problématiques de santé mentale à partir des six premiers mois après leur arrivée. Cependant, quatre années plus tard, ces données atteignent des proportions importantes puisque 37% des réfugiés rapportaient de nouveaux problèmes de santé mentale, alors que seulement 67% des réfugiés au Québec ont une santé mentale perçue comme très bonne ou excellente. En ce qui a trait à la santé physique, cette même étude indique que six mois après leur arrivée, les réfugiés signalaient un état de santé passable ou mauvais, alors que ces données atteignaient le double, soit 12%, après quatre ans au Canada (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud de l'Île de Montréal, 2019). Enfin, la barrière de la langue peut également nuire à l'accès aux soins de santé (Institut national de la santé publique du Québec, 2013). Des méfiances ou encore des traumatismes du passé peuvent décourager les réfugiés à opter pour des services d'interprète si ceux-ci ne sont pas dignes de confiance à leurs yeux (Bowen, 2001).

3.8.1.4 Le niveau de connaissance de la langue du pays d'accueil

L'apprentissage de la langue française est certainement un obstacle pour de nombreux réfugiés qui arrivent au Québec sans détenir une grande maîtrise de celle-ci. Depuis 1977, la *Charte de la langue française* évoque une volonté du gouvernement de la province d'instaurer le français comme langue d'État commune à tous, notamment comme principale langue d'enseignement, de

travail, de communications, du commerce et des affaires (Gouvernement du Manitoba, 2017)³¹. Au Québec, la langue française remplit aussi une fonction identitaire, elle est donc considérée comme un vecteur favorisant la cohésion sociale en plus d'être considérée comme un outil d'intégration sociale (Conseil supérieur de la langue française, 2008).

Au-delà de cette exigence, dans un document présenté par Statistique Canada, 40% des réfugiés mentionnent que la plus importante des difficultés auxquelles ils font face est celle d'apprendre l'une des langues officielles ou la barrière linguistique (Statistique Canada, 2005). Ces limites langagières vont au-delà du langage et perturbent les réfugiés dans tous les aspects de leur vie en société. D'ailleurs, il arrive parfois que le rôle des jeunes se transforme au fur et à mesure de l'intégration. Grâce à l'environnement scolaire, plusieurs jeunes maîtrisent le français plus rapidement que leurs parents, ils agissent donc à titre d'interprètes au sein de leur famille (Dubé-Quenum, 2013).

Des problématiques en lien avec des programmes en francisation sont aussi notables. En dépit du programme établi par la Commission scolaire de Montréal pour la formation générale des jeunes ainsi que la formation en éducation des adultes pour les individus entre 16 et 24 ans, les chercheurs soulignent que les réfugiés ne détiennent pas tous les services complémentaires en lien avec leurs besoins psychosociaux dont ils auraient besoin (Bakhshaei, 2015). En somme, l'apprentissage d'une nouvelle langue peut être plus difficile pour certains individus dans un contexte de conciliation travail-famille, particulièrement lorsque les connaissances de cette langue pourront mener l'individu à être fonctionnel et ainsi obtenir un emploi qui lui permettra à son tour de répondre à ses besoins et à ceux de sa famille (Renaud, 1992).

3.8.1.5 L'intégration en emploi

L'intégration professionnelle des réfugiés est généralement parsemée de défis et prendre part au marché du travail représente une étape marquante dans le processus d'intégration au sein de la société d'accueil (Gouvernement du Canada, 2018). D'après Statistique Canada, il s'agit du plus grand défi chez les immigrants en général, alors que cette difficulté arrive en seconde position

³¹ *Charte de la langue française* (RLRQ), c. C-11.

chez les réfugiés (Statistique Canada, 2005). Au Québec, de nombreuses barrières viennent nuire à l'accès en emploi des réfugiés dont une méconnaissance des langues officielles, le manque de preuve d'une scolarité antérieure, le fort taux de chômage de cette communauté en particulier, mais aussi les trajectoires prémigratoires qui sont parfois précaires, un faible niveau de scolarité dans leur pays d'origine tout comme des problématiques de santé physique ou mentale (Blain, Chanoux et Caron, 2018). Cette situation s'aggrave également lorsque les réfugiés sont victimes de chocs culturels, de discrimination, de racisme et ces obstacles peuvent se transformer dans certains cas en démotivation, mais peuvent également procurer une perte de confiance en soi chez ces individus (Chicha 2009 ; Chicha et Deraedt, 2009).

De surcroît, nombreux sont ceux qui parviennent à trouver un emploi, mais qui éprouvent des difficultés à accéder à des emplois à la hauteur de leurs compétences. La non-reconnaissance des diplômes obtenus dans le pays d'origine, le manque d'expérience de travail sur le territoire canadien ainsi que l'absence d'un réseau social sur place viennent certainement compliquer le processus d'intégration professionnelle (Kilolo-Malambwe, 2011). En 2017, 22% des réfugiés accueillis au Québec détenaient entre 0 et 6 années de scolarité, soit 1439 sur une population totale de 6459 individus (Conseil supérieur de l'éducation, 2019). Cela explique notamment la raison pour laquelle 71% des réfugiés arrivés à l'âge adulte mettent à niveau leurs titres de scolarité dans l'objectif d'obtenir un diplôme lié à un métier particulier ou un diplôme d'études collégiales (Conseil supérieur de l'éducation, 2019). Bien que ce retour aux études provoque souvent des inconvénients, à la fois monétaires, mais aussi au niveau du temps investi et du stress que cela peut provoquer chez les réfugiés. Ainsi, même s'ils possèdent un diplôme universitaire, ceux-ci ne sont pas toujours reconnus par le gouvernement du Québec, le processus de reconnaissance est complexe et passe par de nombreuses instances décisionnelles. Cet aspect est un autre enjeu majeur parmi la panoplie d'obstacles que les réfugiés rencontrent.

Il peut être ardu pour les travailleurs immigrants d'être admis aux professions réglementées ou régies au Québec (tel qu'avocat, médecin, ingénieurs, etc.). Il s'avère encore plus compliqué pour les personnes en région qui n'ont pas toujours accès aux préparations spécifiques des examens pour les ordres professionnels. En plus, les réfugiés ne possèdent parfois plus leurs documents professionnels (relevé de notes, diplômes, lettre de recommandation, preuve d'expériences

professionnelles antérieures). Souvent, ces documents ont été perdus, il est aussi probable que l'institution ayant octroyé le document n'existe plus ou que d'autres situations similaires soient survenues entre la fin de leur parcours, l'arrivée sur le nouveau territoire et leur ascension au marché du travail (Blain, Chanoux et Caron, 2018).

Un enjeu récurrent qui survient chez les immigrants en général est la déqualification ou la surqualification dépendamment du terme employé par les auteurs pour traiter de ce sujet comme l'explique Chicha (2009). Ainsi, il est question de déqualification en emploi lorsqu'une non-correspondance est notable entre le diplôme le plus élevé obtenu par l'individu et le niveau de diplôme exigé pour détenir le poste que celui-ci occupe. Cela signifie que les individus hautement qualifiés détenant un emploi moyennement qualifié ou les individus moyennement qualifiés titulaires d'un poste peu qualifié se retrouvent dans une situation de déqualification (Chicha, 2009). L'OCDE indique qu'il ne faut pas uniquement s'attarder sur le taux d'emploi lorsqu'il est question d'étudier l'insertion professionnelle d'une population. En outre, une adéquation entre les qualifications professionnelles de l'individu et l'emploi obtenu sont nécessaires, sinon cette situation résulte en un gaspillage important de compétences, de connaissances et d'habiletés (OCDE, 2007). D'ailleurs, en 2018, le taux de déqualification chez les immigrants âgés de 25 à 54 ans et arrivés depuis moins de 5 ans au Québec était de 59% (MIFI, 2018a). La reconnaissance des compétences et des diplômes obtenus antérieurement est une grande étape dans les démarches d'intégration professionnelle, par contre diverses formes de discriminations viennent parfois complexifier ce processus sinueux. Marie-Thérèse Chicha explique :

La discrimination en milieu de travail peut se manifester de façon très ouverte ou de façon subtile, dissimulée derrière des exigences professionnelles apparemment objectives (racisme et sexisme modernes). Elle prend également la forme de pratiques de gestion des ressources humaines dites « neutres », mais qui ont un effet négatif disproportionné en fonction du sexe, de l'origine nationale ou d'autres critères. [...] Les diplômes étrangers sont soit ignorés par les employeurs pour les emplois qualifiés soit considérés comme contre-productifs dans les emplois peu qualifiés. L'absence d'expérience professionnelle québécoise est très souvent présentée comme un obstacle incontournable, sans que les employeurs ne puissent préciser ce qu'elle représente vraiment pour eux (Chicha, 2009, p. 12-13).

Paul Eid ajoute aussi que la discrimination à l'embauche survient fréquemment chez les minorités racisées, malgré qu'elle soit interdite en vertu de la *Charte des droits et libertés de la*

*personne*³² en fonction des articles 10 et 16, tout comme la *Loi canadienne sur les droits de la personne*³³ pour les employeurs relevant du fédéral. Il s'agit plutôt d'un enjeu à caractère systémique qui découle d'un réel problème social (Eid, 2012).

L'indicateur NEET vise à calculer le pourcentage d'individus qui se retrouvent dans une situation dans laquelle ils ne sont ni étudiants, ni employés, ni stagiaires. Au Québec, le taux NEET tourne autour de 10% en général alors qu'il est légèrement plus important, soit de 12% chez les immigrants. Les recherches indiquent que les immigrants de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans sont plus susceptibles d'être aux études que les non-immigrants. Les immigrants de ces catégories sont moins portés à détenir un emploi ou à avoir quitté l'école. Cependant, le taux NEET demeure similaire pour les natifs et les immigrants. En contrepartie, un déséquilibre marque les 25 à 29 ans, alors que les immigrantes présentent un taux NEET de 16% comparativement à 10% chez les non-immigrants, possiblement en lien avec la maternité (Brunet, 2018).

3.8.2 Obstacles rencontrés dans le processus d'intégration en Finlande

3.8.2.1 L'accès à l'éducation

L'éducation est une force depuis de nombreuses années en Finlande. Les élèves se sont d'ailleurs démarqués sur la scène internationale par le programme PISA, alors qu'ils sont régulièrement classés en tête du peloton des pays les plus performants au niveau scolaire, spécialement en 2000 alors que la Finlande s'est positionnée première au classement (Kirsh *et al.*, 2002). Malgré cela, depuis 2015, des problématiques sont notables en matière d'éducation en Finlande chez les immigrants. Avec l'augmentation marquée du nombre de réfugiés sur le territoire, la Finlande s'est munie de politiques axées pour ces populations afin de leur offrir l'éducation pour laquelle elle est réputée depuis des décennies (ECRI, 2019). Sans s'attarder sur le cas particulier des réfugiés, l'OCDE dénote des sous-compétences académiques particulièrement prononcées chez les nouveaux arrivants dont les deux parents sont issus de l'immigration.

³² *Charte des droits et libertés de la personne*, RLRQ, c. C-12, art. n°10 et 16.

³³ *Loi canadienne sur les droits de la personne*, L.R.C. 1985, c. H-6.

Effectivement, les natifs dont les deux parents sont originaires de Finlande disposent deux fois plus de chances de réussite que les immigrants (OCDE, 2018a).

Les données finlandaises du taux NEET se basent sur les personnes âgées de 15 à 34 ans en fonction du sexe. Chez les garçons nés à l'étranger et arrivés en Finlande à l'enfance, le taux NEET est d'environ 32% alors qu'il atteint 35% chez les hommes arrivés à l'âge adulte. En comparaison, les individus nés en Finlande, mais dont les parents sont nés à l'étranger atteignent un seuil de 38%, alors que ceux dont les parents sont natifs ont un taux NEET relativement moins élevée situé à 20%. Le taux NEET chez la gent féminine nées à l'étranger, mais étant arrivées à l'enfance en Finlande est de 31%. Pour celles arrivées à l'âge adulte ce pourcentage tourne autour de 48%. Chez les natives aux parents nés à l'étranger, le taux NEET est de 32% alors que pour celles dont les parents sont natifs, le taux est relativement faible est descend sous la barre de 20%. Cela vient d'ailleurs justifier les propos qui indiquent que l'environnement familial et socioéconomique a un grand impact sur l'intégration professionnelle des nouvelles générations. Ainsi, lorsque les parents sont nés à l'étranger, autant pour les jeunes nés en Finlande que pour les natifs, les résultats restent très élevés (OCDE, 2017).

Un rapport présenté par l'unique syndicat en éducation en Finlande (OAJ) indique que selon les résultats de PISA, le niveau de scolarité des jeunes issus de l'immigration est en moyenne de deux années inférieures à celui des enfants dont les parents sont natifs de la Finlande (Trade union of education in Finland, 2019). Un rapport de 2015 indique que les jeunes immigrants, tant au niveau primaire que secondaire étaient 3,4 fois plus susceptibles que les non-immigrants de redoubler (OCDE, 2015b). De plus, la chercheuse Kilpi-Jakonen s'est longuement attardée sur l'éducation des immigrants et des réfugiés en Finlande. Elle indique qu'après 3 ans au sein d'une institution scolaire, les réfugiés ont des résultats inférieurs comparativement aux autres groupes d'immigrants et aux natifs. La Finlande fait face depuis les dernières années à de la marginalisation ce qui engendre une baisse des performances scolaires, notamment chez les garçons immigrés et nuit à leur bien-être (Kilpi-Jakonen, 2012). Enfin, les jeunes issus de l'immigration sont moins portés à suivre une éducation postsecondaire générale comme la plupart des jeunes natifs finlandais, nombreux sont ceux qui optent pour une formation professionnelle. Les centres offrant ces formations notent un manque de compétences linguistiques chez les populations immigrantes,

le taux d'abandon de ces institutions est généralement de 10% (Dervin, Simpson et Matikainen, 2016).

Cependant, plus l'enfant arrive jeune dans le pays d'accueil, mieux se fera son intégration. En 2015, ce sont environ 3000 demandeurs d'asile âgés entre 16 et 18 ans qui ont déposé leur demande en Finlande, la grande majorité, soit 2800 d'entre eux, est arrivée non accompagnée. Ceux arrivés vers l'âge de 16 ou 17 ans seront admissibles à l'éducation secondaire ou bien aux études préparatoires. La plupart des réfugiés ont des connaissances scolaires limitées, néanmoins il est certain qu'une faible connaissance de la langue du pays d'accueil en plus des traumatismes prémigratoires pourrait, dans certains cas, ajouter davantage de difficultés au parcours scolaire de ces individus. Ce sont 35% des jeunes arrivés après l'âge de 15 ans qui abandonnent au cours de leurs études secondaires (OCDE, 2017). En contrepartie, compte tenu des besoins divers des réfugiés, les programmes d'éducation pour adultes arrivant sur le territoire se doivent d'être souples et adaptés, tandis que la formation dispensée en Finlande s'avère trop courte pour les adultes analphabètes (OCDE, 2018b). L'éducation finlandaise s'est donc appauvrie depuis 2008 à cause notamment de crises économiques répétées, mais aussi en raison de l'adoption de politiques de plus en plus néolibérales qui selon Dervin *et al.*, (2012) nuisent à l'éducation finlandaise. Malgré l'implantation de dispositifs pour l'intégration scolaire des réfugiés depuis la vague de 2014-2015, une étude réalisée par l'OCDE en 2017 souligne la nécessité de miser sur une meilleure coordination pour la mise en exécution des politiques d'intégration ainsi que des stratégies utilisées. (ECRI, 2019). En comparaison directe, même si le Québec est moins reconnu que la Finlande en matière d'éducation, les indicateurs mentionnés précédemment indiquent donc que le système éducatif finlandais n'est pas encore parvenu à intégrer favorablement les réfugiés.

3.8.2.2 Le niveau de connaissance de la langue du pays d'accueil

Comme au Québec, des limites en ce qui a trait à la connaissance du finnois causent des problématiques particulières en éducation, pouvant mener jusqu'au décrochage scolaire pour les jeunes (Børsh *et al.*, 2019). En emploi aussi, les lacunes en langues peuvent s'avérer graves. Les formations linguistiques démontrent que le niveau de langue suivant les cours d'intégration tourne autour du niveau A2.2, soit un niveau de base par rapport à l'examen d'écriture, de lecture et à l'examen oral pour une grande partie des bénéficiaires de ces cours. Ces données sont peu

surprenantes puisqu'en 2014, les immigrants avaient principalement comme langue maternelle le russe, l'arabe l'anglais et l'estonien (OCDE, 2017). Malgré les cours proposés visant, en principe, à faciliter l'intégration, les cours de langues demeurent peu adaptés. Cela signifie qu'une personne qui souhaite entrer sur le marché du travail n'a pas nécessairement les mêmes besoins qu'une autre plus âgée qui désire posséder des compétences langagières pour son activité quotidienne (HCR, 2011). Enfin, une faible maîtrise du finnois ou du suédois représente le plus important facteur d'exclusion pour les immigrants et nuit à leur bien-être fondamental (Teacher's for Migrant's and Refugee's Right, 2016).

3.8.2.3 L'intégration en emploi

Parmi les nombreuses difficultés auxquelles se confrontent les réfugiés en emploi, nous pouvons mentionner un manque de compétences et de qualifications, mais aussi une absence de diplôme chez certains qui n'ont pas pu bénéficier d'éducation. Outre ces manques, un faible niveau de finnois, la non-reconnaissance des diplômes et des compétences acquises antérieurement représentent aussi d'importants obstacles. Finalement, pour d'autres individus, il s'agit plutôt de l'inexistence d'un réseau et de personnes-ressources dans le pays d'accueil qui vient nuire à leur intégration en emploi (Ministry of the Interior, 2013 ; Trade union of education in Finland, 2019).

En Finlande, notamment chez les personnes très instruites, le taux de déqualification serait 10% plus élevé chez les non-natifs que chez les Finlandais d'origine (OCDE, 2017). En outre, d'importants frais sont imposés, autant pour la reconnaissance des diplômes d'études que pour la reconnaissance des qualifications professionnelles. Des honoraires variant de 420 € et 664 € sont demandés, alors que ces démarches s'échelonnent sur 3 à 4 mois (Finnish National Agency for Education, 2020b; OCDE, 2017). Les femmes ont plus de difficultés que les hommes à entrer sur le marché de l'emploi et nombre d'entre elles sont sans-emploi. Les complications par rapport à la compréhension des procédures pour accéder à l'emploi et leur ancrage sur le marché de travail font aussi partie des obstacles notés selon le rapport de 2017 de l'OCDE. Le taux d'emploi est d'ailleurs trois fois moins élevé chez les migrants en général que chez les natifs, tandis que le nombre de migrants qui trouvent un emploi concordant réellement à leur formation et compétences est très faible (Ministry of the Interior, 2013). Une recherche portant sur l'intégration des réfugiés sur le marché du travail en Finlande indique que les difficultés en emploi sont sûrement ce qui explique

pourquoi environ 15% des immigrants quittent la Finlande au cours des dix premières années sur le territoire (Sarvimäki, 2017).

3.8.2.4 Les soins de santé

Le passé difficile des réfugiés peut être la cause d'une panoplie d'enjeux de santé, davantage mentale que physique d'après les recherches épluchées dans le cadre de cette analyse. Par ailleurs, les jeunes issus de l'immigration en Finlande sont portés à présenter des taux d'anxiété relativement élevés par rapport à l'éducation compte tenu de l'importante pression qui entoure cet aspect social (OCDE, 2018a).

En ce qui a trait aux difficultés rencontrées en santé, les jeunes réfugiés à l'adolescence sont deux fois plus portés à avoir développé des symptômes dépressifs que leurs camarades d'origine finlandaise (Kosonen, 2008). La prévalence de symptômes dépressifs était aussi plus élevée chez les mineurs non accompagnés arrivés sur le territoire que chez les natifs. Particulièrement chez les filles alors que 60% de celles-ci présentent ces syndromes comparativement à 45% des Finlandaises d'origine. Par rapport à leurs homologues féminines, ce sont 52% des garçons réfugiés et 17% des natifs qui sont aux prises avec ces enjeux de santé mentale (Seglem, Oppedal and Roysamb, 2014). Les séquelles des parents peuvent aussi influencer le développement de syndromes chez leurs enfants. Les études démontrent toutefois que les symptômes dépressifs s'atténuent en fonction de la durée du séjour (Børsh *et al.*, 2019). Une recherche portant sur la santé mentale des réfugiés âgés de 50 à 80 ans indique qu'il faudrait que le milieu de la santé s'attarde davantage sur les vulnérabilités en lien avec leur passé, mais que les impacts de la discrimination et du racisme devraient être considérés comme d'importants risques pour la santé des réfugiés (Mölsä *et al.*, 2017).

3.8.2.5 L'impact du racisme et de la xénophobie

Le multiculturalisme a été intégré en Finlande au cours des dernières années. L'intégration des membres de la diversité s'inscrit alors que ce pays a connu des mouvements anti-immigration, de xénophobie et de racisme. Ces discours ont tendance à avoir des impacts néfastes notamment en éducation ou en emploi, alors qu'ils hiérarchisent les groupes et créent des différenciations entre

les uns et les autres (Dervin, Simpson et Matikainen, 2016). L'ouverture rapide de nombreux centres visant l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés en 2014-2015 a laissé place à de divers affrontements entre le gouvernement et la formation de groupuscules xénophobes. L'ambiance était tendue en Finlande alors qu'il y a eu prolifération de discours d'incitation à la haine, parallèlement à un climat de peur qui s'installait chez les personnes dites « racisées » : insultes, haines, nombreux propos racistes sur les réseaux sociaux, voire même des menaces (Tervonen, 2016).

3.9 Milieu communautaire et recours possibles

Un important nombre de ressources en milieu communautaire et de recours possibles sont proposés tant au Québec qu'en Finlande. La section qui suit permet de constater l'ampleur des services en place pour favoriser l'intégration des réfugiés dans les deux régions afin de favoriser leur intégration

3.9.1 Au Québec

Antérieurement, il a été question de s'attarder sur les politiques d'immigration et d'intégration établies par le gouvernement fédéral et provincial qui proposent diverses mesures afin de faciliter la transition postmigratoire en territoire québécois. Les services offerts, tels que l'hébergement et la recherche de logement, l'aide financière, l'accès à l'éducation autant pour les jeunes que pour les adultes, les programmes de francisation, l'accès aux soins de santé et à des services sociaux, mais aussi l'aide à l'emploi en font partie (MIDI, 2017). Ce sont plus de 140 organismes au Québec qui traitent d'immigration, dont soixante qui s'attardent sur les enjeux d'employabilité (Blain, Chanoux et Caron, 2018).

Cependant, au Québec, de nombreuses ressources communautaires sont disponibles afin de soutenir les réfugiés dans leurs démarches d'intégration. Il s'agit de services disponibles gratuitement présents sur l'ensemble de la province, mais la métropole montréalaise et la capitale nationale disposent de plus de ressources que d'autres régions. Ils octroient à la fois des ressources comme des informations variées en ce qui a trait aux services publics, aux possibilités d'établissement en région, à l'obtention de divers documents tels que des cartes ou encore des

permis essentiels. Des cours de français sont proposés tout comme de l'aide pour l'hébergement, l'installation et l'intégration. Des besoins distincts sont aussi disponibles pour des clientèles particulières comme les jeunes, les femmes en difficulté, les familles défavorisées ou d'autres individus dans le besoin (MIFI, 2020b).

Dans la même veine, plusieurs ressources communautaires sont disponibles au Québec telles que l'organisme PROMotion-Intégration- Société nouvelle (PROMIS), le Centre multiethnique de Québec dans la capitale de la province ou la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (PROMIS, 2020; Centre multiethnique de Québec, 2020; La table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, 2020) pour ne donner que quelques exemples, veillent sur l'accueil ainsi que sur l'intégration des réfugiés (Lamothe-Lachaine, 2011). D'ailleurs, Centraide propose une plateforme visant à faciliter l'accès à des organismes en lien avec l'accueil et l'intégration des réfugiés au Québec (Centraide, 2020). En bref, ces organisations proposent leur soutien dans le processus d'intégration. Tout dépend de la volonté des réfugiés à les contacter, il faut toutefois souligner que de nombreux réfugiés ne sont pas au courant de leur existence. Parfois, les réfugiés ressentent une certaine crainte de consulter ces organismes par peur de subir des représailles en se livrant à des individus qu'ils ne connaissent pas. Par ailleurs, Blain, Chanoux et Caron (2018), relèvent que sans être une politique, la pratique du bénévolat dans le parcours des réfugiés peut s'avérer un facilitateur d'intégration.

3.9.2 En Finlande

Plusieurs associations s'occupent de l'intégration des demandeurs d'asile, des réfugiés sur le territoire finlandais (InfoFiland, 2020a). Le Bureau de Renseignement pour les Réfugiés est une organisation qui travaille de pair avec des ONG finlandaises afin d'offrir divers services d'aide juridique, mais aussi des conseils généraux aux demandeurs d'asile, aux réfugiés, ainsi qu'aux immigrants. Parmi les organisations qui œuvrent conjointement au conseil, il est possible de nommer Amnistie International, l'Union des étudiants de l'Université d'Helsinki, la Ligue finlandaise des droits de l'Homme, Finn Church Aid, l'Association for legal policy Demla, YWCA of Finland, the Finnish Refugee Council ainsi que l'Union nationale des étudiants universitaires en Finlande (Finnish Refugee Advice Centre, 2020).

La Croix-Rouge finlandaise offre elle aussi du soutien dans le but d'accommoder les immigrants, notamment les réfugiés dans leur intégration. Afin de venir en aide à ces communautés dès les premières étapes suite à leur arrivée, un service de jumelage « amical » avec un citoyen finlandais existe. Cet individu sera responsable de familiariser la personne immigrante avec la vie sur place, les us et les coutumes du pays ainsi que sur tout autre conseil auquel celui-ci est en mesure de répondre. Il existe aussi un club pour l'apprentissage ou bien la pratique du finnois ainsi que du suédois, un club pour l'aide aux devoirs afin de prévenir la marginalisation chez les jeunes et d'encourager leur motivation scolaire tout comme un camp familial visant l'amélioration des compétences linguistiques. De surcroît, un club international est aussi organisé par la Croix-Rouge pour inciter les personnes d'horizons divers à se rencontrer et à aller au-delà des barrières linguistiques tout en acquérant de nouvelles expériences et apprentissages. Un service d'orientation est aussi disponible, il implique qu'un bénévole de l'organisation aide l'immigrant à s'installer dans son foyer ainsi qu'à leur présenter les services existants au sein de leur nouveau quartier. La Croix-Rouge s'engage aussi en travaillant conjointement avec le MIGRI et l'OIM pour la réunification familiale, dans l'objectif de retrouver des membres de familles séparés à cause de diverses catastrophes et situations de conflit (Finnish Red Cross, 2020). Le Centre pour les survivants de torture offre aussi un service psychiatrique pour les réfugiés victimes de violence (Karlsdóttir *et al.*, 2017).

Plusieurs milieux communautaires agissent à titre de facilitateurs de l'intégration, tel que la Startup Refugees qui souhaite réduire la peur et l'instabilité des réfugiés qui se retrouvent régulièrement dépendants de la société d'accueil alors que de nombreux réfugiés possèdent des qualifications intéressantes et qui sont motivés à intégrer le marché de l'emploi. La Startup Refugees est une organisation qui déploie le talent des réfugiés en exploitant leur capital humain dans le but de développer des opportunités pour tous. L'organisation non gouvernementale aide les réfugiés à trouver un emploi correspondant à leurs objectifs professionnels et à leur profil de compétences (Startup Refugees, 2020).

3.10 L'accès à l'éducation chez les populations de réfugiés

« Rappelons-nous : Un livre, un stylo, un enfant et un professeur peuvent changer le monde. »

Malala Yousafzai

L'éducation joue un rôle majeur dans l'intégration en emploi. Le parcours scolaire des réfugiés est souvent semé d'embûches ce qui complique leur intégration professionnelle. Cette partie de la recherche porte sur les liens pouvant être établis entre ces deux éléments.

À travers la planète, on compte 7,1 millions d'enfants réfugiés en âge scolaire, mais ce sont uniquement 3,4 millions d'entre eux qui ont accès à l'éducation selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Pourtant le faible taux de scolarisation de ces individus, ne cesse d'augmenter. Auparavant, 61% des jeunes réfugiés fréquentaient l'école primaire alors qu'actuellement ces chiffres atteignent 63%. Pareillement, pour les jeunes au secondaire, alors que les statistiques sont passées de 23% à 24%. À la suite de nombreuses années de stagnation à 1% en ce qui a trait aux réfugiés qui accèdent à l'enseignement supérieur, ces statistiques se sont dernièrement améliorées et ce taux est passé à 3% (HCR, 2019b). Investir dans l'éducation des réfugiés provoque des retombées collectives positives pour les sociétés d'accueil, néanmoins, une importante implication des différents acteurs tels que les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les entreprises et certainement les établissements d'enseignement est nécessaire (HCR, 2019b).

3.10.1 Impact général de l'éducation sur l'intégration

3.10.1.1 Au Québec

Les données les plus récentes concernant l'éducation des jeunes immigrants au Québec datent de 2014, mais ne distinguent pas les élèves réfugiés des autres catégories d'immigration (MELS, 2014a). D'après ce rapport basé sur des informations de 2011 et 2012, près d'un élève sur dix, soit 9%, était issu de l'immigration. En ce qui a trait à l'âge des jeunes en âge de fréquenter une institution scolaire, 9% d'entre eux étaient âgés de 6 à 11 ans et 9% de 12 à 16 ans. Ces données doublent pour atteindre 18% des jeunes âgés de 16 ans et plus. D'ailleurs, ces informations indiquent également que 51% de ces individus sont des filles, pour 49% de garçons. En plus, 14%

des enfants étaient allophones, c'est-à-dire que leur langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais, ni aucune des langues autochtones parlées au Canada. Les langues les plus parlées par ces communautés sont l'arabe, l'espagnol ainsi que le créole (MELS, 2014a).

La plupart des jeunes réfugiés qui arrivent ont beaucoup d'attentes face à leur avenir. Nombreux souhaitent se diriger vers des métiers reconnus socialement tels que la médecine ou bien l'ingénierie. Les parents aussi entretiennent souvent des attentes importantes par rapport à la carrière future de leurs enfants compte tenu des souffrances antérieurement vécues (Blunski-Ackermann, 2011). D'ailleurs, en considérant que certains jeunes réfugiés n'ont pas eu l'opportunité de compléter leur parcours académique avant leur arrivée au Canada, leurs parents entretiennent d'importantes attentes face à la réussite de leurs enfants dans le pays d'accueil (Schmidt *et al.*, 2009).

3.10.1.2 En Finlande

La Finlande s'attarde depuis 2014-2015 sur le multiculturalisme et axe ses programmes sur la justice sociale. Les pratiques multiculturelles sont appuyées par des politiques et des mesures pédagogiques repensées afin de subvenir aux besoins de l'ensemble des élèves et étudiants (Zilliacus *et al.*, 2017). En 2015, les pratiques multiculturelles au sein des institutions scolaires sont clairement établies selon une recherche portant sur l'éducation inclusive dans les pays nordiques et y indiquent que 84% des participants prenant part à cette étude notent des politiques particulières au sein des écoles finlandaises. Des mesures d'apprentissage visant la coopération entre les natifs et les réfugiés sont également proposées alors que 97% des répondants indiquent que la Finlande supporte cette façon de faire. D'ailleurs, l'âge auquel le jeune migre aura un impact considérable sur sa réussite au niveau de l'éducation secondaire. Ceux arrivés plus jeunes connaîtront une meilleure intégration (Brown, 2017). En bref, ces collaborations entre communautés favorisent une meilleure cohabitation entre différents groupes ethniques (Ragnarsdóttir et Kulbrandstad, 2015).

Le Conseil national finlandais de l'éducation reconnaît l'éducation comme un facteur de compétitivité pour le bien-être général de la société. L'approche préconisée par la Finlande en matière d'éducation consiste à soutenir la diversité culturelle et la justice sociale dans l'optique de lutter contre la marginalisation et la discrimination, tout en favorisant l'égalité, la solidarité,

l'équité, la démocratie et les principes prônés par la *Déclaration universelle des droits de l'homme* pour tous les étudiants³⁴. Ces valeurs progressistes en éducation misent sur les différences culturelles dans le but de créer une compréhension globale par rapport aux enjeux en lien avec l'immigration. En créant une unité entre individus, l'éducation permet de revisiter les relations existantes de pouvoir ainsi que les inégalités entre les communautés, et ce, dès l'école primaire (Zilliacus *et al.*, 2017). Les enseignants s'impliquent aussi dans ce processus en recevant une formation spéciale pour mieux cerner les enjeux liés à l'éducation chez les étudiants issus de l'immigration pour être en mesure de répondre à leurs besoins particuliers et pour favoriser leur intégration scolaire (Dervin, Simpson et Matikainen, 2016).

3.10.2 Impact sur l'intégration en emploi – Éducation primaire, secondaire et postsecondaire

“A Refugee is someone who survived and who can create the future.”
Amela Koluder

3.10.2.1 Au Québec

Tout d'abord, la corrélation directe entre l'éducation primaire ou secondaire et les impacts sur le marché du travail des réfugiés ne sont pas documentés puisqu'il n'existe pas de recherche sur la question au Québec. Néanmoins, en 2014, le MELS s'est muni d'un programme de formation au primaire et au secondaire pour faciliter l'intégration linguistique scolaire et sociale des immigrants (MELS, 2014b). Les données de 2014 indiquent que les jeunes issus de l'immigration nés à l'extérieur du pays, dont les réfugiés, présentent des écarts importants avec les élèves natifs des autres communautés culturelles dans l'obtention d'un diplôme d'études secondaires; des facteurs externes tels que le statut socioéconomique ou le parcours migratoire sont, entre autres, mis de l'avant. Un rapport de recherche présenté par le MIFI sur les cheminements d'intégration au marché du travail basé sur 1033 individus nouvellement arrivés indique que les réfugiés détenaient un niveau de scolarité particulièrement faible. Effectivement, 55% d'entre eux avaient une scolarité inférieure à un diplôme d'études secondaires avant l'obtention de leur résidence permanente. Les réfugiés de moins de 29 ans se distinguent des autres catégories d'immigrants, puisqu'ils sont plus enclins à faire appel aux services d'Emploi-Québec (29%) ainsi qu'à solliciter directement les employeurs (49%). Concernant les autres catégories d'immigrants, ces derniers

³⁴ DUDH, *supra* note 1.

sont plus portés à effectuer leurs recherches sur internet, par leur réseau professionnel ou en ayant recours à leurs réseaux sociaux. Cependant, 28% des réfugiés décident ou subissent, que ce soit par rejet ou à cause d'une situation de marginalisation en emploi, de ne pas retourner sur le marché du travail. D'ailleurs, en 2016, 10 % de cette population était victime de problématiques de santé qui les empêchaient de travailler (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale [MTESS] et MIDI, 2016).

Les immigrants admis au Canada à titre de réfugiés ne le sont pas en fonction de leur scolarité, des langues qu'ils maîtrisent ou bien d'autres atouts, ce qui complexifie leur ascension en emploi dans leur province d'accueil. Cela explique pourquoi 32% des réfugiés ayant acquis le statut de résident permanent obtiennent leur titre d'études postsecondaires sur le territoire canadien. Malgré tout, c'est quand même 71% des réfugiés au Canada qui graduent d'un diplôme lié soit à un métier, soit à un diplôme d'études collégiales général étant donné qu'ils se retrouvent dans l'impossibilité de trouver un emploi sans diplôme ou bien avec un diplôme étranger non reconnu (Gouvernement du Canada, 2017). Cela dit, c'est près de la moitié des réfugiés qui disposent minimalement d'un diplôme de premier cycle universitaire préalablement à leur arrivée au Québec. En effet, 34% ou 2187 réfugiés arrivés en 2017 possédaient une scolarité minimale de 14 ans obtenue avant leur arrivée au Québec, ce qui correspond à l'équivalent d'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire dans la province. En revanche, dans ce même groupe, ce sont 893 réfugiés, ou 14% des réfugiés arrivés en 2017 qui détenaient une scolarité supérieure à 17 années, soit un deuxième ou un troisième cycle universitaire (Conseil supérieur de l'éducation, 2019). En 2018, le gouvernement estimait que le taux de chômage des individus arrivés sur le territoire il y a moins de 5 ans était de 11% comparativement à 5% chez les natifs (Information sur le marché du travail, 2019). Par rapport au revenu, le salaire hebdomadaire moyen des immigrants récents (5 ans et moins sur le territoire) était de 768\$ comparativement à 860\$ chez les immigrants présents depuis plus de cinq ans, à 903\$ chez les natifs québécois et de 984\$ chez les Canadiens en général (Gouvernement du Québec 2018b ; Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, 2019).

3.10.2.2 En Finlande

Dans son plan d'intégration pour les réfugiés, la Finlande mise énormément sur leur employabilité. Dépendamment si la personne arrive jeune ou à l'âge adulte, les méthodes employées sont diverses, mais l'éducation est certainement à la base de divers projets. Comme indiqué dans le rapport rédigé conjointement par le Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations Unies, le Fond des Nations Unies pour l'enfance ainsi que l'Organisation internationale pour les migrations, l'éducation reçue au niveau primaire est significativement liée à la transition entre l'éducation et l'emploi à la suite de l'adolescence (HCR *et al.*, 2019).

Dès leur intégration scolaire, un programme personnalisé est effectué au cours de la première année suivant son arrivée en collaboration avec l'enseignant, l'élève et la famille. Un plan d'action pour le futur professionnel des réfugiés est établi en fonction des besoins de l'élève, de son âge, de sa scolarité antérieure et d'autres facteurs à considérer (Koehler et Schneider, 2019). En fixant des objectifs précis et en connaissant les ressources disponibles, les réfugiés sont plus enclins à parvenir à s'intégrer dans leur société d'accueil. Au primaire, une formation spécifique est offerte dans les classes d'accueil pour faciliter l'intégration des réfugiés en misant sur l'apprentissage du finnois et de la culture finlandaise. Ce programme d'une durée de plusieurs mois leur fournit les ressources nécessaires pour qu'ils soient rapidement outillés à joindre les cours avec les natifs. Une fois qu'ils ont acquis le niveau de langue et que leurs connaissances sont à jour, ils sont placés dans des classes en fonction de leur niveau (Dervin, Simpson et Matikainen, 2016). En 2018, un quart des demandeurs étaient âgés de moins de 14 ans alors que 6% avaient entre 14 et 17 ans; parmi ceux-ci, 175 sont arrivés seuls sur le territoire (Samek Lodovici, Drufuca, et Galea, 2019).

Une fois l'éducation obligatoire terminée, la Finlande mise énormément sur la formation professionnelle. Effectivement, ce sont plus de 11 millions d'euros qui sont investis dans ce programme annuellement (Dervin, Simpson et Matikainen, 2016). Depuis 2016, principalement à Helsinki, plusieurs centres ont ouvert et orientent leurs services pour les jeunes âgés de plus de 17 ans, notamment pour les réfugiés qui optent souvent pour cette option (Cerna, 2019). Ces formations permettent aussi aux étudiants de poursuivre par la suite leurs études dans une institution d'éducation supérieure (Finnish National Agency for Education, 2020c). De surcroît, le

ministère de l'Éducation et de la Culture a débuté un projet en 2016 afin d'octroyer plus de responsabilités aux institutions d'éducation supérieure dans l'intégration des réfugiés. Ce projet vise à promouvoir l'éducation supérieure au sein des communautés de réfugiés ou bien à reconnaître davantage les diplômes que les réfugiés ont obtenus antérieurement à l'extérieur de la Finlande (Koehler et Schneider, 2019). Quelques recherches s'attardent sur l'éducation finlandaise et font des liens avec la transition en emploi. Par contre, même si elles établissent les enjeux et les difficultés auxquels les réfugiés font face en Finlande, les données par rapport à la dernière importante vague de réfugiés en 2015 sont encore trop récentes pour évaluer les impacts des pratiques en éducation et en emploi adaptées à ces communautés (Koehler et Schneider, 2019; Samek Lodovici, Drufuca, et Galea, 2019).

3.10.3 Travailleurs qualifiés

La Déclaration de New York, signée à l'unanimité par l'Organisation Nations Unies, vise à faciliter le processus d'intégration professionnelle des réfugiés et des migrants en précisant et consolidant les mécanismes de partage des responsabilités des pays hôtes dans l'accueil de ces communautés³⁵. Cette déclaration a ouvert la voie à l'adoption de deux pactes mondiaux en lien avec la reconnaissance des compétences et des qualifications, soit le *Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières* ainsi que le *Pacte mondial sur les réfugiés* (UNESCO, 2018).

3.10.3.1 Au Québec

De par leur passé tumultueux, les réfugiés sont fréquemment moins scolarisés que le reste de la population québécoise, mais nombreux sont ceux qui possèdent des qualifications et des expériences antérieures dans des postes qualifiés (MIDI, 2018). L'emploi qualifié se définit comme un emploi de niveau professionnel ou techniques ou des emplois de gestion (MIFI, 2019a). Au Canada, les pratiques nationales de reconnaissance des acquis dépendent des besoins du marché de l'emploi en fonction de la province, la région, les secteurs d'activité et les occupations. Cette façon de faire tend à opter pour des pratiques de reconnaissance des qualifications et des compétences

³⁵ *Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants* (A/71/L.1)].

liées aux besoins de l'État (Lejeune et Bernier, 2014). Trois sortes de dispositifs sont en place au Québec pour la reconnaissance des compétences des travailleurs qualifiés. D'abord, le programme de reconnaissance des acquis et des compétences vise à évaluer ainsi qu'à reconnaître « les connaissances et les savoir-faire qu'un travailleur immigrant aurait développés à l'extérieur du contexte éducationnel et qu'il voudrait faire reconnaître aux fins d'éducation et d'obtention d'un diplôme » (Lejeune et Bernier, 2014, p. 20). De surcroît, il existe aussi le Cadre de développement de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, soit « un dispositif sectoriel de certification des compétences en milieu de travail. Il comporte un système de normes professionnelles et un programme d'apprentissage en milieu de travail » (MELS, 2014a, p. 20). Enfin, il est possible de recourir à diverses sortes de dispositifs et d'arrangement national tel que « le transfert d'unités d'accréditation entre institutions » ou bien des arrangements à l'international comme « l'accord de reconnaissance mutuelle des diplômes » (MELS, 2014a).

Les enjeux liés à l'insertion professionnelle des immigrants au Québec sont plutôt bien documentés, alors que ceux des réfugiés ne génèrent que très peu d'intérêt chez les chercheurs ou les institutions gouvernementales (Blain, Chanoux et Caron, 2018). Un rapport paru en 2018 présenté par le MIFI expose les résultats de l'ascension en emploi des immigrants habitant sur le territoire québécois depuis moins de cinq ans. L'obtention d'un emploi qualifié rime la plupart du temps avec un régime de travail à temps plein, une meilleure rémunération, une plus grande autonomie au travail, une meilleure flexibilité en emploi que ce soit par rapport aux heures de travail ou aux congés, des assurances, un régime de retraite, des mesures en lien avec la santé mentale des travailleurs et en santé sécurité au travail (MIFI, 2019a). Chez la population immigrée depuis moins de cinq ans, il est possible de noter que 84% des travailleurs occupent un poste à temps plein contre 16% à temps partiel. La permanence de l'emploi représente aussi un facteur considérable de sécurité d'emploi et de stabilité professionnelle, c'est-à-dire que l'obtention d'un emploi permanent donne du pouvoir à l'employé, c'est à l'individu de décider quand prendra fin le lien d'emploi. Il n'y a donc pas de date déterminée à l'avance par rapport à la cessation de l'emploi. Ainsi, chez les travailleurs résidant sur le territoire depuis 5 ans ou moins, la proportion d'individus obtenant un emploi permanent est de 84% (MIFI, 2018a). Il ne faut donc pas minimiser le rôle crucial des employeurs dans l'embauche des immigrants, dont les immigrants humanitaires, particulièrement en contexte de vieillissement de la main-d'œuvre au Québec. Nombreux sont ceux

qui hésitent à offrir un emploi qualifié et durable à cette population, alors que donner des opportunités à ces communautés peut s'avérer une initiative intéressante pour l'organisation (Chicha et Charest, 2008).

3.10.3.2 En Finlande

La Finlande connaît un vieillissement de sa population comme plusieurs pays de l'OCDE, ce qui engendre des pénuries de main-d'œuvre par rapport aux emplois qualifiés principalement dans le secteur de l'éducation, de l'hôtellerie et du tourisme, de la restauration, des services de santé ainsi que d'autres domaines des services (Lejeune et Bernier, 2014). Le marché de l'emploi finlandais se caractérise par une population dont le niveau de qualifications est très élevé, dont seulement 6% de la population active occupe un emploi peu qualifié. Cette situation complexifie certainement l'ascension en emploi des individus ayant un faible niveau d'instruction. Ce sont principalement les immigrants qui sont concernés par la question, notamment les personnes originaires d'un État dans lequel un conflit armé persiste tel que la Somalie, l'Afghanistan, Irak ou la Syrie. Cet enjeu est aussi notable chez les femmes dépendamment de l'importance accordée à l'éducation des jeunes filles au sein de leur pays d'origine (ECRI, 2019). Les données de 2015 indiquent que les immigrants détenteurs d'un diplôme d'études supérieures avaient un taux de chômage d'environ 12%, comparativement à 5% chez la population native finlandaise, les données portant uniquement sur les réfugiés qualifiés ne sont pas présentées (Samek Lodovici, Drufuca, et Galea, A, 2019).

Comparativement au modèle nord-américain, le modèle nordique de reconnaissance dans lequel s'inscrit la Finlande tend à orienter ses politiques de main-d'œuvre afin de reconnaître les qualifications ainsi que les compétences des immigrants (Lejeune et Bernier, 2014). Soutenue par le secteur de l'éducation, la reconnaissance des acquis correspond à une étape essentielle dans le processus d'intégration professionnelle. Toutefois, trois mois après la fin des programmes de formation ou de renforcement des compétences, seulement 10% des réfugiés avaient obtenu un emploi et ces données s'avéraient plus faibles chez les réfugiées (ECRI, 2019).

3.10.4 Travailleurs moins qualifiés

3.10.4.1 Au Québec

D’abord, il est essentiel de présenter une définition du « travailleur moins qualifié ». Il s’agit d’un individu occupant un emploi avec des exigences scolaires ou un niveau de qualification normalement inférieur à une formation technique de niveau collégial (MIFI, 2019a). En octobre 2019, l’Institut national de la statistique du Québec a publié les résultats d’une enquête terrain qui montre que le taux d’emplois moins qualifiés s’élève à environ 60%, et ce, autant pour les natifs que pour les immigrants. Or, cette analyse n’isole pas les réfugiés parmi les immigrants, il n’est donc pas possible de connaître si ce pourcentage est extrapolable (Institut de la statistique du Québec, 2019b).

Le gouvernement encourage les réfugiés à s’installer dans les régions compte tenu de la population vieillissante et des opportunités d’emplois grandissantes. Cependant, il existe une faible concordance entre les domaines de formation des immigrants en général et les emplois proposés en région. En ce sens, même si certains emplois qualifiés sont disponibles dans diverses régions du Québec, la plupart des opportunités sont dans les bassins mono-industriels offrant des emplois précaires, sous-qualifiés et sans possibilité d’avancement au sein de l’organisation (Vatz-Laaroussi, 2011). Par ailleurs, au niveau étatique, des recherches antérieures présentent que 25% des réfugiés et 23% des réfugiées occupaient des emplois temporaires ou à temps partiels, soit des emplois moins attrayants et précaires en plus de recevoir un salaire plus faible que les natifs canadiens (Wilkinson et Garcea, 2017).

3.10.4.2 En Finlande

La Finlande est l’un des pays proposant le moins d’emploi à faibles qualifications, en effet uniquement 6% des opportunités sont caractérisées ainsi alors que parmi les migrants, les réfugiés sont considérés comme les immigrants les moins qualifiés (Karlsdóttir *et al.*, 2017). Selon les données de 2013-2014, seulement 25% des immigrants nés à l’étranger trouvaient un emploi suivant les cinq premières années sur le territoire. En revanche, il s’agissait de contrats temporaires (OCDE, 2017). D’ailleurs, le taux de chômage pour les immigrants avec un faible niveau d’instruction tournait autour de 18% (Samek Lodovici, Drufuca, et Galea, A, 2019).

3.10.5 Région d'origine des réfugiés

3.10.5.1 Au Québec

Encore une fois, il n'existe pas de recherche portant sur l'intégration des réfugiés en fonction de leur région d'origine. Sachant que les réfugiés viennent principalement de certains pays dont la Syrie (34%), Haïti (7%), la République démocratique du Congo (6 %), l'Afghanistan (5%) et la Colombie (4%), il est possible de faire des liens avec d'autres recherches qui présentent des données professionnelles sur les immigrants au Québec (MIDI, 2018). En ce sens, en 2018, le taux d'activité le plus élevé chez les populations immigrées était de 76 % pour ceux provenant de l'Amérique du Sud, de l'Europe orientale avec 75% et de l'Afrique du Nord 70 %. Les populations originaires de l'Amérique du Sud ont un taux d'emploi de 71%, celles d'Europe orientale de 70% et celles d'Asie orientale et d'Asie du Sud-Est d'environ 66%. En ce qui a trait au taux de chômage, les personnes immigrées avec le taux le plus faible sont celles originaires d'Europe occidentale et d'Asie du Sud-Est avec 5%, tandis que les plus élevés correspondent aux populations d'Asie méridionale avec 11% et d'Asie occidentale et centrale avec 10% (MIFI, 2018a). Cela expliquerait donc pourquoi les réfugiés en provenance de la Syrie et de l'Afghanistan rencontrent plus d'obstacles sur le marché du travail.

3.10.5.2 En Finlande

Préalablement à la crise migratoire que connut la Finlande en 2014-2015, des distinctions par rapport à l'intégration en emploi existaient déjà en fonction de l'origine des réfugiés. Dans les années 1990, les immigrants issus des pays de l'OCDE connaissaient des disparités en emploi, notamment les natifs de Turquie, de l'Ex-Yougoslavie et de l'Union soviétique. En 2013, la situation des migrants originaires de pays membres de l'OCDE s'est plutôt stabilisée avec un taux d'emploi variant entre 52% et 58%. Toutefois, le taux d'emploi chez le groupe d'individus en provenance d'autres pays, spécialement d'Iraq, d'Afghanistan et de Somalie âgés de 25 à 64 ans demeure particulièrement faible avec un taux d'emploi variant de 20% à 26% comparativement aux natifs pour qui le taux d'emploi s'élève environ à 70% (Sarvimäki, 2017; OCDE, 2017).

3.10.6 Les questions de genre

3.10.6.1 Au Québec

Malgré le fait que les réfugiés ne soient pas différenciés des immigrants en général, le taux de chômage chez les immigrantes est passé de 10% en 2017 à 7 % en 2018 avec une augmentation de 35 300 emplois obtenus par des femmes issues de l'immigration au Québec (MIFI, 2018a). En 2018, l'emploi a augmenté chez les immigrants résidant depuis cinq ans ou moins sur le territoire, particulièrement chez les immigrées avec 9500 emplois en plus. Par rapport au régime de travail chez les nouveaux arrivants, il est possible de constater que 85% des hommes travaillent à temps plein, comparativement à 82% des femmes, alors que 15% des hommes occupent un emploi à temps partiel pour 18 % des femmes. La nombre d'emplois permanents est plus faible chez les immigrées demeurant depuis moins de cinq ans sur le territoire québécois, puisque les données de 2018 exposent que 77% des femmes ont un emploi permanent comparativement à 84% des hommes et 23% des femmes obtiennent des emplois temporaires en comparaison à 16% des hommes. La déqualification marque aussi des écarts entre les sexes chez les nouveaux venus, puisque 58% des hommes étaient en déqualification comparativement à 61% des femmes, alors que ces chiffres étaient d'environ 31% chez les hommes québécois natifs en 2012 (Institut de la statistique du Québec, 2013 ; MIFI, 2018a). Enfin, les femmes sont aussi pénalisées en ce qui a trait à leur salaire hebdomadaire moyen puisqu'il est de 674\$, soit nettement inférieur chez les immigrées avec moins de cinq années sur le territoire, que chez les hommes de cette même catégorie qui obtiennent un salaire de 843\$ par semaine. Il s'agit évidemment d'un important fossé salarial entre genres (MIFI, 2018a). Bref, de manière générale, les natives sont pénalisées sur les diverses facettes de l'emploi comparativement à leurs homologues masculins, notamment avec une rémunération horaire de 26,86\$ pour les hommes contre 23,90\$ chez les femmes pour ne donner qu'un exemple. Comme présenté préalablement, les inégalités entre genres chez les immigrants sont encore plus marquées (Institut de la statistique du Québec, 2018).

3.10.6.2 En Finlande

À la suite d'un rapport réalisé par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en 2011, des données concluantes viennent présenter la situation des réfugiés en Finlande. Ce rapport marque considérablement les difficultés des femmes en emploi ainsi que les reliques qui

en découlent. D'abord, les réfugiées interpellées notent les stress importants liés à une situation de chômage. La société finlandaise défie certaines cultures patriarcales dans lesquelles les femmes ne sont pas encouragées à travailler et les hommes sont responsables de subvenir aux besoins familiaux. L'intégration professionnelle influence grandement l'estime personnelle des réfugiées alors que la majorité souhaite contribuer à la société en travaillant. Alors que l'égalité des sexes est préconisée en Finlande, les réfugiées sont celles qui vivent les situations de précarité les plus importantes, comparativement aux natifs ou aux réfugiés (HCR, 2011). De plus, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance signale l'approche sensible entre les sexes alors que les réfugiées font face à des obstacles spécifiques, à la fois d'ordre socioéconomique ou même culturel qui leur provoquent des difficultés à trouver un emploi adapté à leurs besoins (ECRI, 2019). Le Parlement européen souligne le même enjeu en indiquant que malgré que les réfugiées soient plus enclines à obtenir la citoyenneté finlandaise comparativement à d'autres groupes d'immigrants, ces femmes restent les plus vulnérables sur le marché du travail. Effectivement, leur taux d'emploi est inférieur à celui des hommes, elles reçoivent une rémunération moindre et sont plus portées à obtenir un poste précaire (Samek Lodovici, Drufuca, et Galea, A, 2019).

Chapitre IV. Discussion

Malgré les systèmes en place pour favoriser l'intégration professionnelle des réfugiés dans les régions étudiées, ce groupe de la population connaît toujours de nombreuses difficultés. La première partie de ce chapitre présente les liens entre l'éducation primaire et secondaire et l'intégration professionnelle. La seconde partie porte sur les répercussions de l'éducation chez les travailleurs qualifiés et moins qualifiés. Enfin, un retour sur les autres facteurs influençant cette intégration clôturera cette discussion.

Au travers des recherches effectuées dans le présent travail, il a été impossible de repérer des analyses spécifiques s'attardant uniquement sur le rôle de l'éducation dans l'intégration professionnelle chez les réfugiés au sein des régions étudiées. Les liens effectués dans le cadre de ce dernier indiquent que l'éducation joue un rôle indispensable dans l'intégration professionnelle, il est toutefois essentiel de considérer d'autres facteurs sans quoi l'intégration n'est pas réussie.

Pour réussir à offrir une éducation de qualité aux réfugiés, divers secteurs des gouvernements doivent se coordonner. Outre le milieu de l'éducation, les services d'accès au logement et de protection de la personne, mais aussi les services d'immigration et de santé doivent travailler conjointement. En outre, ce sont des éléments fondamentaux pour instaurer des environnements dynamiques et ainsi donner toutes les ressources nécessaires aux élèves pour leur réussite scolaire (OCDE, 2018a).

4.1 Liens entre l'éducation primaire et l'intégration professionnelle des réfugiés

Tout d'abord, les deux régions étudiées préconisent l'éducation obligatoire et gratuite en vertu de la *Loi sur l'instruction publique* au Québec ainsi que la *Loi sur l'éducation fondamentale* en Finlande, et ce, peu importe leur statut (Dervin, Simpson et Matikainen 2016; Gouvernement du Québec, 2016; Global Education Park Finland, 2020)^{36 37}. Dans les deux régions, l'école est une entité inclusive, démocratique, égalitaire et qui promeut le respect, indépendamment du statut

³⁶ *Loi sur l'éducation fondamentale* (n°628/1998).

³⁷ *LIP*, supra note 20

socioéconomique du responsable légal (Bégin, 2018; Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, 2014). Compte tenu de ce qui précède, cela fait en sorte de mettre sur un même pied d'égalité tous les enfants, peu importe leur provenance, leur passé ou leur statut social. En considérant uniquement ces facteurs externes, on constate donc que les deux régions étudiées offrent a priori les mêmes opportunités à tous, qu'ils soient réfugiés ou natifs, ce qui facilite considérablement l'intégration professionnelle.

Nonobstant l'accompagnement proposé pour les nouveaux arrivants, que ce soit par les classes d'accueil, la disponibilité des professionnels présents pour les enfants en difficulté ou par le plan d'intégration scolaire, les recherches sont explicites : plus tôt l'enfant arrivera sur le territoire et meilleure son intégration scolaire se fera, et ce, tant au Québec qu'en Finlande. En effet, il sera mieux à même de se bâtir un réseau, d'apprendre la langue du pays d'accueil et d'acquérir des compétences qui lui serviront tout au long de son parcours scolaire (Lapierre, 2016; Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud de l'Île de Montréal, 2019). Ces éléments lui permettront d'être mieux préparé à entrer sur le marché de l'emploi par après.

Les antécédents scolaires ainsi que l'environnement social et politique dans lequel l'individu a grandi tout comme ses expériences personnelles passées entraînent des besoins divers (Papazian- Zohrabian *et al.*, 2018). Dans les deux régions étudiées, les jeunes réfugiés éprouvent des difficultés accentuées en fonction du statut socioéconomique de leurs parents ou du responsable légal, mais également de l'intégration professionnelle de ces adultes. Il s'agit d'un facteur déterminant tant pour la réussite scolaire que pour le bien être des jeunes (Kilpi-Jakonen, 2012; OCDE, 2018a). Il faudra donc que ces élèves surmontent ces enjeux pour parvenir à trouver à la fois les ressources nécessaires en cas de difficultés scolaires, mais également pour pallier les défis auxquels ils peuvent faire face dans leur environnement familial. Ces défis devront également être relevés par plusieurs demandeurs d'asile qui arrivent non accompagnés sur le territoire (Finnish Immigration Service, 2020c ; Cerna, 2019 ; PRAIDA, 2017).

Outre les similarités mentionnées, la vision de l'éducation en Finlande est bien différente de celle du Québec. L'approche holistique et innovante du pays scandinave propose un programme

adapté aux défis d'avenir, alors que le Québec promeut une éducation traditionnelle portant sur des sujets restreints comme les mathématiques, le français ou l'histoire. Les enseignants en Finlande sont en effet considérés comme des spécialistes indépendants, ils disposent d'une grande autonomie et ont le pouvoir d'enseigner selon la méthode de leur choix tout en suivant le programme défini au niveau national, alors que le modèle met l'accent sur le développement global de l'enfant plutôt que sur son rendement scolaire (Ministère des Affaires étrangères de Finlande, 2017). Au Québec, outre dans certaines institutions telles que les écoles alternatives, les méthodes d'enseignement restent plutôt classiques, mais le système scolaire accorde plus d'autonomie aux enfants et encourage la coopération entre ceux-ci. La coopération entre élèves natifs et non natifs est aussi promue en Finlande, ces mesures sont d'ailleurs favorables à la cohabitation entre groupes ethniques (Ragnarsdóttir et Kulbrandstad, 2015; Zilliacus *et al.*, 2017).

De par le modèle d'éducation préconisé en Finlande qui permet un accompagnement mieux adapté aux besoins de chaque enfant et en tenant compte de leurs réalités, il serait permis de croire que cela favoriserait une meilleure intégration scolaire. Bien que les données les plus récentes datent de 2012, les résultats démontrent des lacunes et mettent de l'avant que les réfugiés présentent des résultats scolaires plus faibles lorsqu'on les compare aux natifs ou aux autres catégories d'immigrants (Kilpi-Jakonen, 2012). En contrepartie, la situation au Québec n'est pas nécessairement mieux alors que les réfugiés nés à l'étranger présentent d'importants écarts comparativement aux autres groupes de jeunes (MTEES et le MIDI, 2016).

4.2 Liens entre l'éducation secondaire et l'intégration professionnelle des réfugiés

Les défis pour les réfugiés arrivés dans le pays hôte à l'adolescence ou à l'âge adultes ne sont pas toujours les mêmes que ceux des enfants. En fonction des trajectoires et de leur passé, ces individus n'ont pas toujours eu l'opportunité de compléter leur éducation primaire à cause de leur situation antérieure. L'accès à l'éducation est une condition d'épanouissement pour l'avenir de l'individu, l'un de ses droits fondamentaux en vertu de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*³⁸. Pour les jeunes n'ayant pas eu l'opportunité de suivre une éducation primaire complète,

³⁸ DUDH, *supra* note 1.

se retrouver dans un pays d'accueil qui fait la promotion d'une éducation de qualité représente une opportunité unique pour concevoir un avenir prometteur (Gómez-Martín, 2017).

Tant au Québec qu'en Finlande, le système d'éducation se démarque de par sa qualité comme le démontrent les résultats obtenus dans le programme PISA. Alors que certaines recherches mettent de l'avant les résultats exemplaires du Québec et de la Finlande dans ce programme, d'autres le critiquent. En dépit des mises en doute du programme PISA, il est possible de se questionner à savoir si les classements sont également représentatifs des résultats obtenus par les jeunes réfugiés ou des immigrants. Selon certains chercheurs qui contestent les résultats, certainement pas. D'autres recherches mettent également de l'avant qu'en général les jeunes issus de l'immigration sont en moyenne deux années en retard dans leur éducation comparativement aux natifs, qu'ils sont plus portés à obtenir de mauvais résultats scolaires ou à redoubler (OCDE, 2015b ; OCDE, 2018a ; Trade union of education in Finland, 2019). Ces experts ajoutent également que les jeunes issus de l'immigration sont plus susceptibles d'être défavorisés dans le domaine de l'éducation, en plus d'être portés à se retrouver dans la catégorie des travailleurs à « faible revenu » une fois sur le marché de l'emploi (OCDE, 2019b). Le lien de corrélation entre une faible éducation secondaire et l'intégration professionnelle est clair, d'où l'importance d'offrir toutes les ressources disponibles pour remédier à ces situations de difficultés scolaires.

Pour entrer plus vivement dans les détails, certains aspects indiquent qu'il reste du chemin à faire lorsqu'il est question d'étudier l'impact de l'éducation sur l'intégration professionnelle chez les réfugiés arrivant à l'adolescence. Effectivement, il faut souligner que de nombreux réfugiés arrivent à l'adolescence dans le pays d'accueil alors qu'ils possèdent des connaissances scolaires limitées (MTEES et le MIDI, 2016 ; OCDE, 2017; Samek Lodovici, Drufuca, et Galea, 2019). Au Québec, ces derniers sont moins à même d'obtenir leur diplôme d'études secondaires que les autres catégories d'immigrants, alors que les données indiquent que 77% d'entre eux ont comme principal objectif de s'intégrer au marché du travail (Gouvernement du Québec, 2016). Similairement, en Finlande, ce sont 35% des jeunes arrivés après l'âge de 15 ans qui abandonnent leurs études (OCDE, 2017). Cette situation permet de constater des failles au sein des systèmes d'éducation désadaptés pour tous les jeunes, en plus de marquer un phénomène paradoxal alors qu'une étude de l'OCDE réalisée en 2018 stipule que les jeunes issus de l'immigration sont 30% plus motivés

par leur réussite scolaire que leurs confrères natifs, et ce, dans les deux régions étudiées. On peut donc penser que les services d'intégration échouent à un certain niveau alors que plusieurs jeunes ne poursuivent pas leur cursus scolaire et sont moins portés à se démarquer en emploi par la suite (OCDE, 2017; MIFI, 2020a).

Dans un autre ordre d'idées, la recension analytique met de l'avant que les jeunes issus de l'immigration en Finlande sont susceptibles d'opter pour une formation professionnelle après l'école secondaire, notamment à cause d'un déficit au niveau des connaissances du finnois. Comparativement aux natifs qui poursuivent leur éducation postsecondaire dans un cursus général, ces derniers s'orientent vers des formations pratiques qui peuvent mener à des emplois plus précaires, dépendamment de la spécialisation choisie. Au final, le taux de décrochage scolaire est également important dans les centres de formation, alors que 10% d'entre eux abandonnent leurs études (Dervin, Simpson et Matikainen, 2016). D'où l'importance de s'assurer que ces formations sont adaptées à toutes les populations et que des ressources humaines sont sur place pour apporter un support en cas de besoin.

Le taux NEET met de l'avant que de nombreux jeunes issus de l'immigration, tant au Québec qu'en Finlande, sont dans une situation d'inactivité, tant professionnelle que scolaire, et sont donc plus à risque de se retrouver dans une position de faible revenu ou bien d'exclusion sociale. Dans les deux régions, ces taux sont plus importants chez les immigrants que chez les natifs. Il est donc possible de dire que l'intégration en emploi, mais également l'éducation sont des facteurs nécessaires, voire essentiels pour l'intégration sociale au sein du pays d'accueil (OCDE, 2017; Brunet, 2018).

4.3 Les impacts de l'éducation pour les travailleurs peu qualifiés

Avant même d'avoir obtenu son statut de réfugié, le demandeur d'asile peut obtenir un permis de travail afin de subvenir à ses besoins. L'acquisition de ce permis peut également se faire une fois que le demandeur obtient son statut, il pourra alors recourir aux services éducatifs, notamment pour les cours de langues et dans les centres d'éducation des adultes afin d'intégrer

rapidement le marché du travail québécois et finlandais (OCDE, 2012; Entraide universitaire mondiale du Canada, 2020).

L'ascension professionnelle est une étape marquante dans le développement d'un individu, et ce, tant pour le natif que l'immigrant. Outre les expériences antérieures, les compétences et les habiletés de chacun, la formation académique demeure nécessaire pour de nombreuses professions. Cette situation s'avère plus complexe chez les réfugiés arrivés à l'âge adulte dans le pays hôte. Le système d'éducation permet à un individu de développer son réseau, de se munir d'une formation qu'elle soit professionnelle ou académique, de bénéficier d'opportunités de stages et d'obtenir un diplôme une fois le tout terminé. Par contre, comme expliqué dans le cadre de cette recherche, diverses embûches marquent le processus d'intégration en emploi chez les réfugiés peu qualifiés. Cette situation semble toutefois paradoxale en Finlande, alors que le pays a un important besoin de main-d'œuvre à combler, notamment des postes précaires nécessitant peu de qualifications. Selon les données de 2015, le taux de chômage demeure particulièrement élevé chez les immigrants peu qualifiés, avec environ 18% de chômage (Samek Lodovici, Drufuca et Galea, 2019; ECRI, 2019). Au Canada aussi, les emplois précaires sont régulièrement octroyés à des réfugiés alors que 25% des hommes et 23% des femmes occupent ce type de poste (Wilkinson et Garcea, 2017).

Bien que 31% des réfugiés soient titulaires d'un ou de plusieurs diplômes universitaires au Québec, il n'a pas été possible de trouver les données à cet effet en Finlande (MIDI, 2018). Cependant, contrairement au Québec, la population finlandaise fait partie des plus instruites au monde (ECRI, 2019). Grâce à l'instruction, qu'il s'agisse d'une formation académique ou professionnelle, les réfugiés en Finlande réduisent d'un tiers les probabilités de se retrouver en situation de chômage. En comparaison, la majorité des emplois au Québec sont peu qualifiés. Or, malgré ce contexte, il n'y a pas une meilleure intégration professionnelle chez les réfugiés peu qualifiés. Ces derniers se retrouvent également dans des situations de précarité d'emploi comparativement aux natifs ou aux immigrants, avec des salaires plus faibles, des postes temporaires et à temps partiel (Institut de la statistique du Québec, 2013 ; MIFI, 2018a). Selon la recension des écrits, une formation technique ou académique de niveau collégial réduit le risque de se retrouver en situation de chômage. Par contre, pour les réfugiés moins qualifiés, un retour sur les bancs d'école implique de nombreux sacrifices et beaucoup de motivation. Sachant qu'en

fonction de la trajectoire prémigratoire ou d'un passé plus difficile et précaire, plusieurs réfugiés sont analphabètes dans leur langue maternelle. Ainsi, apprendre une nouvelle langue et être en mesure de travailler dans celle-ci démontre de la résilience et de la détermination.

En outre, pour effectuer de telles démarches, il faut à la fois disposer de ressources monétaires, matérielles et de temps en plus d'être en mesure de faire face aux stress tout comme certains sacrifices, notamment si la personne a une famille à charge. Grâce à l'éducation de qualité offerte dans les deux pays hôtes, de nombreux réfugiés parviennent à se réaliser et ainsi atteindre leurs objectifs professionnels. En contrepartie, une formation complémentaire ou le renforcement des compétences n'est pas toujours synonyme d'intégration professionnelle, plusieurs autres facteurs intrinsèques ou extrinsèques peuvent prendre le dessus et empiéter sur l'intégration professionnelle (ECRI, 2019).

4.4 Les impacts de l'éducation pour les travailleurs qualifiés

Contrairement à d'autres statuts d'immigration, les réfugiés au Canada et en Finlande ne sont pas admis en fonction de leur scolarité, des langues qu'ils maîtrisent ou bien d'autres atouts qu'ils pourraient posséder. Certains d'entre eux disposent toutefois d'une excellente formation académique et d'un parcours professionnel extraordinaire, qui leur permettra d'intégrer facilement le marché du travail. Pourtant, pour plusieurs travailleurs qualifiés, l'ascension professionnelle n'est pas toute rose.

Comme présenté dans la revue de littérature, les taux de déqualification sont encore élevés chez les réfugiés plus particulièrement chez les femmes, alors que celles-ci sont portées à avoir des salaires nettement inférieurs et une précarité d'emploi (Institut de la statistique du Québec, 2013 ; gouvernement du Québec, 2018b ; Samek Lodovici, DruFuca, et Galea, 2019). Le taux de chômage est aussi plus important chez les réfugiés que chez les natifs. Contrairement au taux d'emploi plus faible chez les réfugiés, et ce, peu importe le degré de qualifications, de formations ou d'expériences (Blain, Chanoux et Caron, 2018 ; Institut du Québec, 2019; Samek Lodovici, DruFuca et Galea, 2019). Il faut toutefois considérer que ces données varient grandement en fonction du pays d'origine de l'individu (Sarvimäki, 2017 ; OCDE, 2017; MIFI, 2018a). Une

intégration insuffisante sur le marché du travail est à la source de problématiques sociales. Non seulement les réfugiés qualifiés sont portés à perdre leurs qualifications professionnelles, mais en plus, cet enjeu aura des répercussions négatives sur leur autonomie, causera dans certains cas de l'isolement, une diminution de l'estime personnelle en plus d'engendrer des stress tant psychologiques que physiques (Riaño, 2016). Enfin, il est aussi possible d'évoquer le *brain waste* causé par la non-utilisation de ces cerveaux pouvant aussi générer une détérioration de leurs savoir-faire (Riaño, 2012).

Grâce aux plans d'intégration mis en place en Finlande, les réfugiés bénéficient de stages en milieu professionnel, d'ateliers de formation supplémentaire ou d'un emploi depuis l'instauration d'accords entre les entreprises et le gouvernement visant à favoriser une meilleure intégration pour les réfugiés (OCDE, 2018b; Lejeune et Bernier, 2014). Au Québec aussi, des programmes d'accompagnement professionnel pour les nouveaux arrivants sont en place (Gouvernement du Québec, 2016). En revanche, dans les deux régions, il a été impossible de trouver des enquêtes permettant de constater l'impact de ces mesures.

4.5 Autres facteurs qui influencent l'intégration professionnelle

Le rôle de la formation et de la scolarité est souvent essentiel dans l'intégration professionnelle. En revanche, il ressort de cette recherche que d'autres facteurs sont aussi importants, notamment le fait que ces individus puissent jouir d'un logement sécuritaire, d'une bonne santé mentale, d'une maîtrise de la langue du pays d'accueil, etc. Les gouvernements sont donc des acteurs essentiels dans l'intégration des réfugiés.

Tel que présenté, le statut socioéconomique joue également un rôle de première importance dans l'intégration scolaire puis professionnelle des réfugiés, mais l'espace de vie peut aussi être à la source de diverses problématiques. Au Québec, l'aide au logement est principalement disponible durant la première année du réfugié sur le territoire, alors qu'en Finlande, des logements abordables sont disponibles pour les personnes dans le besoin. La situation semble donc plus ardue au Québec à ce niveau. En ce sens, une fois que la première année est passée, le réfugié n'a pas toujours les ressources financières pour se trouver un appartement qui répond à tous les critères de salubrité et

de sécurité, surtout dans la région de Montréal où ces derniers sont particulièrement dispendieux (MIDI, 2017; Beaulieu, 2019).

Dans un autre ordre d'idées, il est impossible de parler d'intégration chez les réfugiés sans traiter de santé, à la fois physique et psychologique. Persécutions, traumatismes, insécurités, déplacements forcés... Les trajectoires prémigratoires et le passé des réfugiés jouent un rôle clé dans le processus d'intégration. La condition souvent vulnérable de ces communautés pourrait expliquer certaines difficultés auxquelles ils font face une fois arrivés dans le pays hôte où ils doivent en plus affronter une panoplie d'obstacles pour s'adapter à la société d'accueil. Les problèmes de santé mentale, dont 15% des réfugiés à travers la planète sont victimes, et de santé physique chez les réfugiés sont des facteurs déterminants pour l'étape postmigratoire puisqu'ils jouent un rôle dans l'acculturation et l'adaptation des individus (Silove, Ventevogel et Rees, 2017). Les réfugiés adolescents sont davantage susceptibles de développer des symptômes dépressifs que les Finlandais d'origine, situation qui s'avère aussi récurrente au Québec alors que les jeunes réfugiés souffrent souvent de problèmes de santé internalisés, mais aussi externalisés (Papazian-Zohrabian *et al.*, 2018; Kosonen, 2008). Le délai de traitement des demandes d'asile au Québec qui s'échelonne sur 25 mois n'est pas avantageux, contrairement à la Finlande, qui elle, a raccourci les délais pour un maximum de 6 mois d'attente (HCR, 2019d ; Finnish Immigration Service, 2019a). Ces périodes peuvent sembler raisonnables, mais les traumatismes prémigratoires dont sont victimes certains individus nécessitent une attention rapide. Il est possible d'effectuer une corrélation entre cette période d'attente particulièrement stressante et le développement de problématiques dont les stress post-traumatiques ainsi que les troubles qui se déploient en lien avec l'acculturation et l'adaptation (Sarradet, 2015).

Outre ces facteurs qui influencent grandement la santé des réfugiés, certains élèves au primaire et au secondaire dénoncent être victimes de discrimination à l'école à cause de leur identité ethnique ce qui nuit grandement à leur intégration et à leur adaptation (ECRI, 2013 ; Papazian- Zohrabian *et al.*, 2018). Au Québec, il existe des ressources, mais celles-ci sont très limitées et ne répondent pas toujours aux besoins des jeunes, notamment un manque important de psychologues (Papazian- Zohrabian *et al.*, 2018). Les études démontrent toutefois qu'un climat scolaire positif est corrélé à la réussite scolaire des élèves. Dans le cas contraire, un environnement

malsain peut générer des facteurs aggravants face aux difficultés déjà rencontrées (OCDE, 2018a). Ces phénomènes discriminants sont aussi notables à l'âge adultes chez les travailleurs. Effectivement, qu'il s'agisse d'une discrimination basée sur le sexe ou la race en milieu de travail, celle-ci nuit non seulement à la santé des réfugiés et à leur bien-être, mais également à leur réalisation professionnelle. La dévalorisation de ces individus occasionne d'importants risques pour la santé des réfugiés (Eid, 2012; Mölsä *et al.*, 2017). Il est cependant paradoxal de constater que ces inconduites persistent malgré la multitude de dispositifs légaux en lien avec la protection et de la non-discrimination en plus des programmes d'accompagnement supposés faire la promotion de l'intégration tant en Finlande qu'au Québec.

Par ailleurs, au-delà d'être un outil d'intégration sociale, la langue a un rôle identitaire et historique, et ce, tant en Finlande qu'au Québec. Une formation linguistique ciblée constitue un autre facteur pour une intégration réussie. Cependant, dans ces deux régions, la langue demeure un enjeu alors qu'uniquement 5% des réfugiés qui arrivent au Québec sont en mesure de parler les deux langues officielles. L'apprentissage de la langue du pays d'accueil se fera plus naturellement chez les réfugiés arrivés à un jeune âge et leur sera bénéfique, que ce soit dans leur quotidien ou bien dans leur adaptation au système scolaire (Papazian- Zohrabian *et al.*, 2018). Les résultats scolaires des enfants réfugiés sont corrélés à leur niveau de connaissance de la langue du pays d'accueil. Ce dernier sera parallèlement plus enclin à développer un sentiment d'appartenance à son école (OCDE, 2018a). Une méconnaissance des langues est à la source d'un taux important d'abandons notamment dans les centres de formation professionnelle en Finlande qui estiment à 10% le taux de décrochage scolaire à cause d'un manque de compétences linguistiques (Dervin, Simpson et Matikainen, 2016). Ces difficultés sont aussi présentes au Québec alors qu'il est démontré qu'une insuffisance de langue peut mener jusqu'au décrochage scolaire dans certains cas (Børsch *et al.*, 2019).

Chez les adultes, l'intégration professionnelle est grandement influencée par la connaissance de la langue du pays et une méconnaissance de celle-ci agit comme une barrière d'intégration (Blain, Chanoux et Caron, 2018). Sachant qu'à leur arrivée au Québec 57% des réfugiés sont allophones et que 80% des réfugiés en Finlande s'expriment dans une langue différente que le finnois, les cours de langues doivent être adaptés à toutes les populations

immigrantes (OCDE, 2015a; MIDI, 2018). L'apprentissage d'une nouvelle langue s'avère donc souvent plus ardu chez les adultes, particulièrement pour les individus qui doivent également concilier la famille et le travail (Renaud, 1992).

Pour finir, cette recherche permet également de mettre de l'avant certaines interrogations quant à la volonté du Québec et de la Finlande de recevoir des réfugiés.

D'abord, ayant ratifié la *Convention relative au statut des réfugiés*³⁹, le Québec et la Finlande s'engagent à ne pas expulser ou refouler les demandeurs d'asile sollicitant une protection.

Par contre, l'*Entente sur les tiers pays sûrs* conclue entre le Canada et les États-Unis ainsi que le *Règlement de Dublin III* viennent contredire cet article⁴⁰. L'article 33 stipule ce qui suit :

Aucun des États contractants n'expulsera ou ne refoulera, de quelque manière que ce soit, un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques (*Convention relative au statut des réfugiés*, 1954, p. 32).

Si le demandeur d'asile est passé par l'un des États signataires préalablement à son arrivée en Finlande, celui-ci s'y verra transféré sous la prémisses que le besoin de protection des réfugiés doit être assuré par le premier État dans lequel l'individu arrive. Comme la Finlande considère les pays membres de l'Union européenne ainsi que les pays associés comme sûrs, celle-ci se dégage de l'article 33 de la *Convention relative au statut des réfugiés*. Parallèlement, en vertu de l'entente binationale nord-américaine, l'*Entente sur les pays sûrs* signée en 2014 par le Canada et les États-Unis prévoit que les demandeurs d'asile sont tenus de déposer leur demande dans le premier pays sûr dans lequel ils arrivent⁴². En outre, toute personne qui présente sa demande à un poste frontalier terrestre sera refoulée. Cette entente ne s'applique toutefois pas aux individus qui arrivent par voie maritime, entre les points d'entrée au pays ou bien dans un bureau intérieur tel qu'un aéroport (Gouvernement du Canada, 2016; Gouvernement du Canada, 2019). La signature de procédures et

³⁹ *Convention de 1951*, supra note 2.

⁴⁰ *LIPR*, supra note 9.

⁴¹ *RD*, supra note 6.

⁴² *LIPR*, supra note 9.

d'ententes supplémentaires quant à l'accueil des réfugiés servirait-elle d'instrument d'exclusion pour certains demandeurs d'asile? Ce désengagement nuit à l'entraide humanitaire et pourrait certainement remettre en question la volonté des États à s'impliquer.

La conjoncture internationale laisse place à des flux migratoires constants, mais diversifiés en fonction des enjeux qui surviennent au sein même des États ou entre ceux-ci. Outre l'année extraordinaire 2015 ayant marqué l'immigration vers la Finlande, ce pays reçoit normalement environ 4000 à 5000 demandes d'asile par année. Parmi ces individus, uniquement la moitié, soit près de 2000, se verra attribuer le statut de réfugié (Cerna, 2019; Finnish Immigration Service, 2019b; Finnish Immigration Service, 2020a). Au Québec, ce sont environ 20 000 à 30 000 demandes que le gouvernement reçoit annuellement, mais seulement 8000 d'entre elles seront acceptées d'après les données des dernières années (MIFI, 2019b; MIFI, 2020b ; Gouvernement du Canada, 2020d ; Université de Sherbrooke, 2020). Ainsi, il est possible de constater que le nombre de demandes rejetées demeure particulièrement élevé. Les quotas par rapport au nombre de demandeurs acceptés sont d'ailleurs établis au préalable. Ces circonstances permettent donc de remettre en cause cette volonté humanitaire puisque les États n'accueillent pas les réfugiés en fonction de la conjoncture mondiale, mais en fonction de décisions politiques, ce qui selon moi est paradoxal.

Chapitre V. Conclusion

Tel que l'illustre cette recherche, le phénomène d'intégration en emploi pour les immigrants est complexe, réalité encore plus marquée pour les réfugiés. Il a semblé intéressant d'explorer l'impact de l'éducation sur l'intégration professionnelle des réfugiés dans deux pays qui se démarquent par leur système d'éducation. Alors que le phénomène de l'intégration professionnelle chez les réfugiés avait déjà été étudié à quelques reprises, son lien avec l'éducation a été très peu exploré. La présente recherche a permis d'approfondir et d'enrichir les connaissances en lien avec les réfugiés en mettant en évidence le caractère multidimensionnel de l'intégration en emploi. Elle présente quelques pistes d'action qui pourraient aider autant les chercheurs afin de cibler des éléments manquants dans les recherches actuelles, que les décideurs puisqu'elle pointe du doigt plusieurs lacunes. Cette recherche est à la fois exploratoire, originale et d'actualité puisqu'elle s'attarde à comparer le lien entre l'intégration professionnelle en fonction du niveau d'éducation des réfugiés dans deux régions qui sont dans le peloton de tête des meilleurs systèmes d'éducation.

En s'appuyant sur des données qualitatives recueillies grâce à plus de deux cents documents scientifiques et présentées sous une approche comparative internationale, cette recherche indique qu'effectivement, l'éducation joue un rôle primordial dans l'ascension professionnelle des réfugiés. Grâce à l'éducation de qualité, mais également aux services en milieu scolaire en Finlande et au Québec, les réfugiés arrivés dès l'enfance ont l'opportunité de s'intégrer à la société d'accueil plus facilement. Cette situation s'envenime pour ceux arrivés à l'adolescence puisqu'ils n'ont pas toujours eu l'opportunité de compléter leur formation au primaire. En contrepartie, dans les deux cas, la réussite scolaire du jeune peut être influencée par le statut socioéconomique des parents ou du responsable légal, mais également en fonction de son niveau de langue ainsi que de son état de santé. Malgré toutes les ressources à disposition dans les deux régions, les réfugiés présentent des résultats scolaires plus faibles de même qu'un taux de redoublement et de décrochage scolaire plus élevé que les natifs. En ce qui a trait aux adultes, ceux avec peu de qualifications réussissent moins bien à s'intégrer en emploi. Il est possible d'indiquer que leur taux de chômage est plus élevé que celui d'autres groupes de la population. À ce propos, ils obtiennent souvent des emplois précaires en comparaison avec le reste de la population. En revanche, la situation n'est pas toujours plus simple chez les réfugiés qualifiés. Malgré leur formation académique et leurs expériences

professionnelles antérieures, le taux de chômage demeure élevé chez ces réfugiés, ils sont enclins à obtenir un emploi précaire ou pour lequel ils sont déqualifiés.

Cette recherche met de l'avant que d'autres facteurs tels que l'accès à un logement salubre et sain, une bonne santé sur le plan physique et mental tout comme un niveau de langue suffisamment élevé joueront un rôle primordial dans leur intégration.

5.1 Les enjeux et les limites

Cette recherche recoupe plusieurs enjeux sociaux et illustre de nombreuses lacunes notamment administratives au sein des sociétés d'accueil étudiées. Bien que ces deux États s'engagent à accueillir les demandeurs d'asile et les réfugiés, le parcours de ces derniers est bien souvent sinueux et parsemé d'embûches. D'une part, les délais de traitement des demandes sont très longs et peuvent dans certains cas décourager des demandeurs qui se retrouvent en situation critique. D'autre part, les renseignements en ce qui a trait aux demandes d'asile, mais également quant aux étapes et aux services une fois sur place ne sont pas toujours accessibles pour tous. En ce sens, de nombreux réfugiés sont analphabètes, n'ont pas de connaissances dans les langues des pays d'accueil ou des compétences nécessaires pour être en mesure d'utiliser les outils technologiques leur permettant d'avoir accès aux informations.

Dans tous les cas, il est possible de constater que malgré la responsabilité qu'ont les États en s'engageant dans l'accueil des réfugiés, plusieurs migrants humanitaires développent des problématiques, notamment de santé et ne parviennent pas à se réaliser une fois sur place. Les données en emploi et en éducation ne sont pas encourageantes dans aucune des deux régions, malgré les ressources offertes. Il est donc permis de se questionner quant à l'accessibilité et/ou pertinence de ces dernières. D'ailleurs, actuellement, l'accueil des réfugiés constitue une décision politique en fonction du parti au pouvoir au lieu d'être une décision d'état, c'est-à-dire une vision de société à long terme appuyée par tous les acteurs de la société. On peut donc remettre en question la volonté versus l'obligation d'accueil des réfugiés.

Alors que la planète semble s'être arrêtée depuis le début de l'année 2020 suite à la pandémie mondiale de COVID-19, celle-ci vient complexifier les démarches des réfugiés et demandeurs

d'asile notamment avec la fermeture des frontières. Les délais de traitement ont été allongés au Québec en plus de restreindre le nombre d'arrivées depuis mars 2020, alors qu'en Finlande, seulement quelques dizaines de réfugiés sont récemment arrivés sur le territoire.

Au cours de la rédaction de ce travail, plusieurs limites sont venues complexifier la recherche. Outre les difficultés dues à la barrière de la langue pour les sections traitant de la Finlande, restreignant ainsi l'accès à l'information, le manque de données sur les réfugiés dans les deux régions rendirent la recension des écrits ardue. Souvent, la documentation portant sur l'immigration ne dissocie pas les catégories d'immigration. À ce sujet, elle ne traite pas toujours des réfugiés, les recherches ont plutôt tendance à regrouper l'immigration arrivée sur le territoire depuis moins de cinq années, alors que d'autres n'abordent tout simplement pas cette population spécifique (Statistique Canada, 2018; OCDE, 2018c). Pour donner certains exemples concrets au Québec, ce ne sont pas toutes les publications gouvernementales exposant la situation du marché du travail ou l'éducation qui examinent la situation des réfugiés, et ce, même dans les rapports annuels récents (Gouvernement du Québec, 2020a ; Blain, Chanoux et Caron, 2018 ; MELS, 2014a; MEES, 2018; MEES, 2019). L'étude particulière de l'intégration des réfugiés et des demandeurs d'asile en emploi demeure très peu traitée au Québec, mais aussi en Finlande (Renaud, 1992 ; Karlsdóttir *et al.*, 2017). En dépit des nombreux programmes en place pour les réfugiés, peu de recherches portent sur leurs impacts. Le plan de recherche de base a d'ailleurs été modifié pour ces raisons et par le manque d'informations. Celui-ci comprenait notamment une portion abordant l'intégration professionnelle des réfugiés en fonction des types d'emplois les plus favorables à leur intégration ou en fonction de la catégorie de réfugié à laquelle ils appartiennent.

Dans un autre ordre d'idées, la Finlande s'ouvre davantage à l'immigration depuis l'importante crise migratoire de 2014-2015. Ces circonstances sont à la source de trois situations. D'une part, la Finlande a rapidement dû s'adapter au contexte d'intégration des populations de réfugiés et a rapidement réformé les politiques d'intégration ainsi que des programmes particuliers, dont ceux luttant contre le racisme et la discrimination (Sarvimäki, 2017; OCDE, 2018c ; Trade union of education in Finland, 2019). D'autre part, étant donné le faible pourcentage de réfugiés dans la population, peu de chercheurs s'intéressent aux enjeux en lien avec les réfugiés ce qui explique les données moins récentes, mais aussi le manque d'informations accessibles sur la question. Enfin, le

phénomène plutôt récent rend ardu l'analyse de l'impact des politiques, des mesures ainsi que des programmes d'intégration professionnelle pour ces communautés.

5.2 Recommandations et pistes pour de futures recherches

Tel qu'énoncé dans la discussion, on peut se questionner quant au respect de la *Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés*⁴³, malgré son adoption à l'unanimité en 1951. Plusieurs États trouvent des moyens de contrevenir à cette pièce législative. En plus, le phénomène d'immigration a grandement changé au cours des dernières décennies et cette Convention n'est pas adaptée aux réalités du XXI^e siècle. À ce sujet, comme le présente la *Déclaration de Carthagène*, la définition de réfugié a été élargie et permet ainsi à un plus grand nombre d'individus de pouvoir bénéficier de cette protection⁴⁴. Sans parler du fait que l'asile environnemental devient également une préoccupation internationale compte tenu de la détérioration de l'environnement. Selon la Banque mondiale, ce sont plusieurs millions d'individus qui seront portés à fuir leurs foyers en raison de cet enjeu, d'où l'importance d'agir et de trouver des solutions futures (Banque mondiale, 2018). Cet aspect n'est toutefois pas abordé dans les documents du droit international public. La Finlande fait toutefois partie des quelques pays qui offrent une protection temporaire aux victimes des désastres causés par les changements climatiques, il s'agit d'un des premiers États à mettre l'accent sur la problématique de ces sinistrés (Gueldre, 2018).

De surcroît, il serait intéressant que les gouvernements, mais également les organisations non gouvernementales, travaillent davantage de concert afin d'étudier les impacts des programmes en place actuellement. Tel que le démontre cette recherche, il existe une panoplie de ressources venant en aide aux réfugiés et aux immigrants, mais il serait intéressant de savoir si celles-ci sont

⁴³ *Convention de 1951, supra* note 2.

⁴⁴ Déclaration de Carthagène sur les réfugiés, adoptée lors du Colloque sur la protection internationale des réfugiés en Amérique centrale, au Mexique et au Panama, 22 novembre 1984, en ligne: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés < <http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/refworld/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=50cee5b22>> [Déclaration de Carthagène].

pleinement utilisées et si les réfugiés connaissent ces dispositifs. D'ailleurs, je pense que pour faciliter l'intégration des réfugiés, il serait nécessaire de sensibiliser davantage les natifs au sein des pays d'accueil quant aux divers apports des réfugiés dans nos sociétés. Cela serait particulièrement pertinent au Québec et en Finlande alors que la population est vieillissante et qu'il y a des besoins importants de main-d'œuvre à combler. Tel qu'établie, l'intégration professionnelle représente une étape majeure dans l'intégration d'un individu, des programmes de jumelage entre réfugiés et natifs pourraient par conséquent s'avérer très intéressants sur le marché du travail. Ce jumelage pourrait s'extrapoler et s'appliquer au-delà du travail afin de faciliter l'intégration des réfugiés et leur acceptation par la population native.

Il serait également utile de mettre à disposition plus de ressources en santé mentale pour les réfugiés. Ces problèmes de santé mentale engendrent des difficultés d'intégration tant pour les jeunes que pour les adultes, ce qui nuit considérablement à la réussite scolaire, mais également à l'intégration professionnelle. À cet effet, pour éviter l'aggravation de certaines problématiques, un accompagnement personnalisé durant les cinq premières années pourrait être bénéfique et essentiel en plus d'avoir des impacts positifs sur la société tout en réduisant les coûts sociaux et économiques à long terme.

Au niveau de l'éducation, un suivi personnalisé durant la durée de la scolarité s'avérerait positif tout comme la mise à disposition de programmes de tutorat ou de perfectionnement en langue. Cela réduirait les taux de décrochage scolaire en plus de favoriser l'accès à des ressources pour parvenir à la réalisation professionnelle des réfugiés. La reconnaissance des diplômes et des expériences antérieures demeure une embûche dans l'intégration en emploi, il faudrait donc penser à revoir les programmes de reconnaissance des acquis en place dans les régions étudiées.

En ce qui a trait aux pistes pour de futures recherches, sachant que le nombre de réfugiés va s'amplifier au courant des prochaines années, il serait intéressant d'établir des communautés de pratique internationales afin d'étudier les meilleurs procédés en ce qui a trait à l'intégration des réfugiés. Pour ce faire, des suivis longitudinaux et des études d'impact pourraient être effectués. Enfin, dans le contexte actuel, il s'avérerait pertinent d'analyser quels sont et seront les impacts de la COVID-19 sur les réfugiés et plus particulièrement dans leur intégration professionnelle.

Bibliographie

- Abella, I., et Molnar, P. (2019). *Réfugiés*. Dans *l'Encyclopédie Canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/refugies>
- Act on the Integration of Immigrants and Reception of Asylum Seekers* (493/1999; amendments up to 324/2009 included)
- Amnistie internationale. (2020). *Qu'est-ce qu'un demandeur d'asile?* <https://www.amnesty.fr/focus/droit-asile>
- Ambassade de Finlande à Paris. (2016). *Demander l'asile en Finlande*. https://finlandabroad.fi/web/fra/affaires-courantes/-/asset_publisher/h5w4iTUJhNne/content/demander-l-asile-en-finlande/384951
- Banque mondiale. (2018). *Les migrants climatiques : visage humain d'un dérèglement planétaire*. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2018/03/19/meet-the-human-faces-of-climate-migration>
- Banque mondiale. (2020a). *Population totale Finlande*. https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL?locations=FI&most_recent_value_desc=true
- Banque mondiale. (2020b). *Population de réfugiés par pays ou par territoire d'asile*. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SM.POP.REFG?view=chart>
- Banque mondiale. (2020c). *Canada*. <https://donnees.banquemondiale.org/pays/canada>
- Bakhshaei, M. (2015). *La scolarisation des jeunes québécois issus de l'immigration : un diagnostic*. https://fondationchagnon.org/media/1603/rapport_recherche_diagnostic_enfants_issus_immigration_version_finale.pdf
- Batista Wiese, E., Van Dijk, M. et Seddik, H. (2009). La matrice familiale dans l'immigration : trauma et résilience. *Dialogue*, 185(3), 67-78. doi:10.3917/dia.185.0067.
- Beaulieu, C. (2019). *L'exclusion sociale vécue par des réfugiés de l'Afrique subsaharienne à Québec et les effets sur leurs conditions de vie et leur santé* [mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec, Canada]. <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/37198/1/35584.pdf>
- Bégin, R. (2018, avril). En Finlande, un système d'éducation au cœur de débats mondiaux. *Monde68*. <http://monde68.brebeuf.qc.ca/2018/04/30/en-finlande-un-systeme-deducation-au-coeur-de-debats-mondiaux/>

- Beiser, M. et Hou, F. (2016). Mental health effects of premigration trauma and postmigration discrimination on refugee youth in Canada. *The Journal of Nervous and Mental Disease*, 204(6), 464-470.
- Blain, M-J. P., Chanoux, Caron, R. (2018) *Rapport de recherche. Perspectives exploratoires : l'employabilité des personnes réfugiées*. http://tcri.qc.ca/images/publications/recherche-action/2018/TCRI_Blain_et_al_Rapport_Employabilite_Refugies_TCRI_Erasme_2018.pdf
- Blunski-Ackermann, M.-R. (2011). *Rudes, certains chemins des écoliers!* Paris: Éditions Quart Monde.
- Børsch, A. S., de Montgomery, C. J., Gauffin, K., Eide, K., Heikkilä, E., et Smith Jervelund, S. (2019). Health, education and employment outcomes in young refugees in the Nordic countries: a systematic review. *Scandinavian journal of public health*, 47(7), 735-747. <https://doi.org/10.1177/1403494818787099>
- Bourgeois, V. (2016). Record number of over 1,2 million first time asylum seekers registered in 2015. *Eurostat News release*. <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7203832/3-04032016-AP-EN.pdf/790eba01-381c-4163-bcd2-a54959b99ed6>
- Bowen, S. (2001). *Barrières linguistiques dans l'accès aux soins de santé (publication 0-662-30538-8)*. Santé Canada. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/systeme-soins-sante/rapports-publications/accessibi-lite-soins-sante/barrieres-linguistiques.html#a4>
- Bratsberg, B., Raaum, O., et Roed, K. (2017). Immigrant labor market integration across admission classes. *Institute of Labor Economics*. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2911451
- British Columbia Ministry of Education. (2015). *Students from Refugee Background: A Guide for Teachers and Schools*. <https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/diverse-student-needs/students-from-refugee-backgrounds-guide.pdf>
- Brown, M. A. (Ed.). (2017). *The Shifting Global World of Youth and Education*. Routledge.
- Brunet, S. (2018, 10 octobre). *La transition des études au travail : indicateur NEET (ni en emploi, ni aux études, ni en formation) pour les jeunes femmes et les jeunes hommes âgés de 20 à 24 ans au Canada*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/81-599-x/81-599-x2019001-fra.pdf?st=kmAP4D4s>
- Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM). (2018). *Montréal inclusive- L'intégration des nouveaux arrivants à Montréal, c'est l'affaire de tous*. https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/a120223b-01_binam_planaction_web_rev.pdf

- Centre de toxicomanie et de santé mentale. (2020). *Projet sur la santé mentale des immigrants et des réfugiés*. https://irmhp-psmir.camhx.ca/fr_CA/
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale. (2020). Service d'aide psychologique spécialisée aux immigrants et aux réfugiés. <https://www.ciuss-s-capitalenationale.gouv.qc.ca/services/sante-mentale/sapsir>
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud de l'Île de Montréal. (2019). *Portrait Montréal, demandeur d'asile, réfugiés et migrants à statut précaire à Montréal : Des nouveaux arrivants vulnérables*. https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/user_upload/Uploads/tx_asssmpublications/pdf/publications/Rap-Portrait_demandeurs_asile_Mtl.pdf
- Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations. (2019). *Salaires hebdomadaires moyens selon le secteur d'activité, 2018*. <https://qe.cirano.qc.ca/theme/marche-travail/remuneration/tableau-salaire-hebdomadaire-moyen-selon-secteur-dactivite-2018>
- Centraide. (2020). Répertoire des organismes appuyés par Centraide. https://www.centraide-mtl.org/fr/organismes/repertoire-des-organismes-appuyes-par-centraide/?§or_support=R%C3%A9fugi%C3%A9s%20et%20immigrants
- Centre multiethnique de Québec. (2020). *60 ans au service des nouveaux arrivants*. <https://www.centremultiethnique.com/>
- Cerna, L. (2019). Refugee education: Integration models and practices in OECD countries. *Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation*, n° 203, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a3251a00-en>.
- Charte de la langue française*, RLRQ, c. C-11
- Charte des droits et libertés de la personne*, RLRQ, c. C-12
- Chicha, M-T., et Charest, E. (2008). L'intégration des immigrants sur le marché du travail à Montréal. Politiques et enjeux. *Choix IRPP*, 14(2), 64.
- Chicha, M-T. (2009). Le mirage de l'égalité : les immigrées hautement qualifiées à Montréal ». *La fondation canadienne des relations raciales : 1-136*.
- Chicha, M-T et Deraedt, E. (2009). *Genre, migration et déqualification : des trajectoires contrastées. Étude de cas de travailleuses migrantes à Genève*. Bureau International du Travail- Genève, 97 : 1-82.
- Commission canadienne pour l'UNESCO. (2019). *Accueillir les immigrants et les réfugiés au Canada : le rôle des municipalités*. <https://fr.ccunesco.ca/nos-reseaux/coalition-des-municipalites-inclusives>

- Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI). (2013). *Rapport de l'ECRI sur la Finlande*. <https://rm.coe.int/quatrieme-rapport-sur-la-finlande/16808b5716>
- Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI). (2019). *Rapport de l'ECRI sur la Finlande*. <https://rm.coe.int/cinquieme-rapport-sur-la-finlande/1680972fa9>
- Conseil canadien pour les réfugiés (s.d.). *À propos des réfugiés et des immigrants : un glossaire terminologique*. <https://ccrweb.ca/files/glossaire.pdf>
- Conseil canadien pour les réfugiés. (2003). *Les enfants et l'accès à l'éducation*. <https://ccrweb.ca/fr/res/enfants-et-laces-leducation>
- Conseil canadien pour les réfugiés. (2004). *Impact de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés sur les enfants*. <https://ccrweb.ca/files/childrenfr.pdf>
- Conseil supérieur de la langue française. (2008). *Le français, langue de cohésion sociale*, Québec: Bibliothèque et Archive nationales du Québec.
- Conseil supérieur de l'éducation. (2019). *Qui sont les nouveaux arrivants : Portrait d'une diversité à prendre en compte en éducation des adultes*. <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2019/11/2019-10-qui-sont-les-nouveaux-arrivants.pdf>
- Constitution finlandaise*. (FFS 11.6.1999 / 731).
- Convention européenne des droits de l'homme*, 4 novembre 1950 STCE n° 2.005
- Convention des Nations Unies relative au statut de réfugiés*, 28 juillet 1951, [1969] R.T. Ca. n°7
- Convention des Nations Unies contre la torture*, 10 décembre 1984, Vol. 1465, p.85.
- Déclaration de Bologne*, adoptée dans le cadre du *Processus de Bologne*, signé à Bologne le 19 juin 1999. https://www.eurashe.eu/library/modernising-phe/Bologna_1999_Bologna-Declaration.pdf
- Déclaration de Carthagène sur les réfugiés*, adoptée lors du Colloque sur la protection internationale des réfugiés en Amérique centrale, au Mexique et au Panama, 22 novembre 1984, en ligne: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés <https://www.refworld.org/docid/3ae6b36ec.html>
- Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants* (A/71/L.1)].
- Déclaration universelle des droits de l'homme*, Rés.217 A (III) Doc. Off. A.G.N.U., 3^e sess., suppl. n°13, p.17, DOC.N.U.A/810 (1948).

- Dervin, F., Paatela-Nieminen, M., Kuoppala, K., et Riitaoja, A. L. (2012). Multicultural education in Finland: Renewed intercultural competences to the rescue?. *International Journal of Multicultural Education*, 14(3).
- Dervin, F., Simpson, A. et Matikainen. (2016). *EDINA country report Finland*. <https://edinaplatform.eu/content/edina/2-research/1-country-reports/Country-Report-Finland.pdf>
- Dubé-Quenum, M. (2013). Enfants d'ici venus d'ailleurs de la violence et stratégies d'adaptation déployées pour y faire face. [Thèse de doctorat, Université Laval]. Québec. <http://www.theses.ulaval.ca/2013/29988/>
- Eid, P. (2012). *Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racistes : résultats d'un « testing » mené dans le Grand Montréal*. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). http://www.cdpdj.qc.ca/publications/etude_testing_discrimination_emploi.pdf
- Eklund, G. (2019). Master's Thesis as Part of Research-Based Teacher Education: A Finnish Case. *Journal of Teacher Education and Educators*, 8 (1), 5-20. Retrieved from <http://dergipark.org.tr/en/pub/jtee/issue/44909/559130>
- Entraide universitaire mondiale du Canada. (2020). *Retrouver l'espoir grâce à l'enseignement supérieur*. <https://srp.wusc.ca/fr/>
- EU-Healthcare. *Medical care of refugees and asylum seekers in Finland*. (2020). <https://www.eu-healthcare.fi/healthcare-in-finland/moving-to-finland/medical-care-of-refugees-and-asylum-seekers-in-finland/>
- Finnish Aliens Act*, 30.4.2004/301.
- Finnish Immigration Service. (2019a). *Informations à l'intention du demandeur d'asile*. <https://migri.fi/documents/5202425/6165225/Informations+pour+les+demandeurs+d%C2%B4asile+%28fr%29>
- Finnish Immigration Service. (2019b). *Immigration Statistics 2018: Last year more and more people applied for a residence permit based on work*. https://migri.fi/en/article/-/asset_publisher/maahanmuuton-vuoden-2018-tilastot-yha-useampi-haki-viime-vuonna-oleskelulupaa-tyon-perusteella
- Finnish Immigration Service. (2020a). Quota Refugee selection. <https://migri.fi/en/quota-refugee-statistics>
- Finnish Immigration Service. (2020b). *Refugees and asylum seekers*. <https://migri.fi/en/faq-refugees-and-asylum-seekers>

- Finnish Immigration Service. (2020c). *Statistics*.
<https://tilastot.migri.fi/index.html#applications/23330/49?l=en&start=589&end=600>
- Finnish National Agency for Education. (2020a). *SIMHE services at higher education institutions*.
<https://www.oph.fi/en/simhe-services-higher-education-institutions>
- Finnish National Agency for Education. (2020b). *Applying to the Finnish National Agency for Education for a decision on recognition of a qualification*.
<https://www.oph.fi/en/services/applying-finnish-national-agency-education-decision-recognition-qualification#anchor-fees>
- Finnish National Agency for Education. (2020c). *Finnish vocational education and training*.
<https://www.oph.fi/en/education-system/finnish-vocational-education-and-training>
- Finnish Red Cross. (2020). *Help and support*. <https://www.redcross.fi/help-and-support>
- Finnish Refugee Advice Centre. (2020). *Expert organization*.
<https://www.pakolaisneuvonta.fi/en/expert-organisation/>
- Global Education Park Finland. (2020). *Wellbeing at school*.
<https://www.globaleducationparkfinland.fi/lifelong-learning/wellbeing-at-school>
- Gómez-Martín, L. (2017). *Le droit à l'éducation des enfants et adolescents réfugiés : un nouvel échec pour l'Union européenne en situation de crise?* [Master 2, Université Paul-Valéry de Montpellier III]. https://openculturalcenter.org/wp-content/uploads/2018/10/MEMOIREM2-_GOMEZ-LUCIA_JUN17.pdf
- Gouvernement du Canada. (2016). *Entente entre le Canada et les États-Unis sur les pays sûrs*.
<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/mandat/politiques-directives-operationnelles-ententes-accords/ententes/entente-tiers-pays-surs.html>
- Gouvernement du Canada. (2017). *La scolarité au Canada : faits saillants du recensement de 2016*.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171129/dq171129a-fra.pdf>
- Gouvernement du Canada. (2018). *Se réinstaller au Canada à titre de réfugié*.
<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/refugies/aide-exterieur-canada.html>
- Gouvernement du Canada. (2019). *Que se passe-t-il lorsqu'une personne demande présente l'asile au Canada*.
https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2017/03/que_se_passe_t_illorsquunepersonnedemandelasileaucanada.html

- Gouvernement du Canada. (2020a). *Demande de résidence permanente présentée au Canada : personne protégées et réfugiés au sens de la Convention* [IMM 5205]. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/demande/formulaires-demande-guides/guide-5205-demande-residence-permanente-presentee-canada-personnes-protgees-refugies-convention.html>
- Gouvernement du Canada. (2020b). *Demander le statut de réfugié de l'intérieur du Canada : Que peut présenter une demande*. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/refugies/presenter-demande-asile-canada/admissibilite.html>
- Gouvernement du Canada. (2020c). *Présenter une demande d'asile depuis le Canada : Comment présenter une demande*. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/refugies/presenter-demande-asile-canada/demande.html#point>
- Gouvernement du Manitoba. (2017). *La vie après la guerre : L'éducation en tant que processus de guérison pour les réfugiés et les jeunes*. https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ana/accueil/docs/vie_education.pdf
- Gouvernement du Québec. (2016). *Information à l'intention des parents immigrants*. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/feuillet_immigrants_francais.pdf
- Gouvernement du Québec. (2020). *Résultat de l'enquête sur la population active pour le Québec*. <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/resultats-epa-202003.pdf>
- Gueldre, Z. (2018). *La submersion d'un territoire et la migration définitive d'une population : vers la création d'un statut de réfugié climatique?* [mémoire de maîtrise, Université de Liège]. <http://hdl.handle.net/2268.2/4945>
- Hagelund, A. and Kavli, H. C. (2017). *Integration*. In Greve, B. (Ed.), *Handbook of Social Policy Evaluation*, (pp. 383-402). Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing
- Harju, J. (2015, lokakuu 25). *Ensimmäiset pakolaiset olleet Suomessajoyli 40 vuotta-vietnamilaiset sopeutuivat somalit kohtasivat ennakkoluuloja*. *Helsingin Sanomat*. <https://www.hs.fi/kotimaa/art-2000002862181.html>
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2011). *A dialogue with refugee women in Finland*. <https://www.unhcr.org/4ec3d7606.pdf>
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2016). *Un être humain sur 113 est déraciné, le déplacement forcé atteint un niveau sans précédent*. <https://www.unhcr.ca/fr/news/un-etre-humain-sur-113-est-deracine-le-deplacement-force-atteint-un-niveau-sans-precedent/>

- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2018a). *Le nombre de réfugiés à travers le monde est en hausse*. <https://www.unhcr.org/be/14359-le-nombre-de-refugies-travers-le-monde-nouveau-en-hausse.html>
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2018b). *Informations sur le Règlement de Dublin pour les personnes demandant une protection internationale*.
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2019a). *Une stratégie pour l'Inclusion des Réfugiés*. <https://www.unhcr.org/5dfcd3aa4.pdf>
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2019b). *Redoubler d'efforts : L'éducation des réfugiés en crise*. <https://www.unhcr.org/steppingup/fr/#>
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2019c). *Éducation des réfugiés 2030*. <https://www.unhcr.org/5dfcd3aa4.pdf>
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2019d). *Les arrivées irrégulières à la frontière : informations générales janvier-mai 2019*. https://www.unhcr.ca/wp-content/uploads/2019/07/Les-arrivees-irregulieres-a-la-frontiere_jan_-_mai_2019.pdf
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2020a). *Aperçus statistiques*. <https://www.unhcr.org/fr/aperçu-statistique.html>
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2020b). *Figures at a Glance*. <https://www.unhcr.org/figures-at-a-glance.html>
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2020c). *Histoire du HCR*. <https://www.unhcr.org/dach/ch-fr/en-bref/histoire-du-hcr>
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2020d). *Le HCR au Canada*. <https://www.unhcr.ca/fr/ce-que-nous-faisons/le-hcr-au-canada/#:~:text=Le%20Canada%20est%20l'un,du%20HCR%20pour%20les%20r%C3%A9installations.&text=Le%20r%C3%B4le%20du%20HCR%20est,pays%20tels%20que%20le%20Canada>.
- Health Care Act*. (FFS 30.12.2010 / 1326).
- Homsy, M., Lussier, J. et Savard, S. (2019). *Prioriser l'essentiel : Qualité de l'enseignement et pénurie d'enseignants*. Montréal, Québec : Institut du Québec. <https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/default-document-library/201909enseignants.pdf>
- InfoFinland. (2020a). *La Finlande en bref*. <https://www.infofinland.fi/fr/informations-sur-la-finlande/donn-es-de-bases-sur-la-finalnde/la-finlande-en-bref>

- InfoFinland. (2020b). *Réfugiés par quota en Finlande*. <https://www.infofinland.fi/en/moving-to-finland/non-eu-citizens/coming-to-finland-as-a-refugee>
- InfoFinland. (2020c). *Intégration en Finlande*. <https://www.infofinland.fi/fr/vie-en-finlande/vivre-en-finlande/int-gration-en-finlande>
- Institut de la statistique du Québec. (2013). La surqualification au sein des grands groupes professionnels au Québec. <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/population-active-chomage/surqualification-2012.pdf>
- Institut de la statistique du Québec. (2018). *Les syndiqués de l'administration québécoise et du secteur privé: portrait de la croissance salariale de 2000 à 2017*. https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/flash-info-201807.pdf?fbclid=IwAR3lbMzqiRM_3GPpBtHTp8FH1fuWPebQkDVsy8N_dFzhpPNcrgnlJUCN5wk#page=12
- Institut de la statistique du Québec. (2019a). *La population du Québec d'ici 2066 : Une croissance qui se poursuit, mais qui ralentit*. <https://www.stat.gouv.qc.ca/salle-presse/communiqu/communiqu-presse-2019/juillet/juillet1911.html>
- Institut de la statistique du Québec. (2019b). *L'emploi moins qualifié au Québec : caractéristiques et tendances sur le marché du travail*. <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/population-active-chomage/indicateur-marche/emplois-moins-qualifie.pdf>
- Information sur le marché du travail. (2019). *Bulletin sur le marché du travail au Québec – Année 2019*. https://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00_imt-bmt-2019.pdf
- Institut du Québec. (2019). *Bilan 2018 de l'emploi au Québec*. <https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/default-document-library/bilan-de-l'emploi-2018vfaf68454ac9186762bc5eff00000592ac.pdf>
- Institut national de la santé publique du Québec. (2013). *Adaptation linguistique des soins et des services de santé : enjeux et stratégies*. https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1656_AdapLinguisSoinsServicesSante.pdf
- Jauhiainen, I. (1992). Finlande, nouvelle terre d'accueil? *Hommes et migrations*, n°1159, 28-31.
- Karlsdóttir, A., Rut Sigurjónsdóttir, H., Hildestrand, Å, et Cuadrado, A. (2017). Policies and measures for speeding up labour market integration of refugees in the Nordic region: A knowledge overview. *Nordregio*. DOI:10.6027/017f0db4-e
- Kilolo-Malambwe, J-M. (2011). *Participation des immigrants au marché du travail au Québec en 2009*, Québec, Institut de la statistique du Québec.

- Kilpi-Jakonen, E. (2012). Does Finnish educational equality extend to children of immigrants? *Nordic Journal of Migration Research*, 2(2), 167-181.
- Kirk, J. (2002). *Les enfants touchés par la guerre dans les écoles de Montréal*. Conseil scolaire de l'île de Montréal http://www.cgtsim.qc.ca/images/documents/enfants_guerre.pdf
- Kirsch, I., de Jong, J., Lafontaine, D., McQueen, J., Mendelovits, J., Monseur, C. (2002). *La lecture, moteur de changement*. Organisation de coopération et de développement économique. <http://www.oecd.org/education/school/programmeforinternationalstudentassessmentpisa/33690971.pdf>
- Kivisto P et Wahlbeck Ö. (2013) Debating Multiculturalism in the Nordic Welfare States. In: Kivisto P., Wahlbeck Ö. (eds) *Debating Multiculturalism in the Nordic Welfare States*. Palgrave Politics of Identity and Citizenship Series. Palgrave Macmillan, London. DOI: https://doi.org/10.1057/9781137318459_1
- Koehler, C., et Schneider, J. (2019). Young refugees in education: the particular challenges of school systems in Europe. *Comparative Migration Studies*, 7(1), 28. <https://doi.org/10.1186/s40878-019-0129-3>
- Kosonen, L. *Growing up Vietnamese in Finland: Looking back 12 years later. The well-being and socio-cultural adaptation of Vietnamese as children or adolescents and as young adults*. Helsinki: University of Helsinki, 2008.
- La table de concertation des organismes au service des personnes réfugiés et immigrantes. (2020). *Objectif de la TCRI*. <http://tcri.qc.ca/tcri-qui-sommes-nous/objectifs>
- Labelle, M. (2015). Politique d'immigration du Québec. Dans *L'Encyclopédie Canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/politique-dimmigration-du-quebec>
- Lamothe-Lachaine, A. (2017). *La construction identitaire sous l'angle des parcours migratoire et scolaire de jeunes au statut de réfugié au Québec dans le cadre d'un atelier participatif de récit numérique* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/18606>
- Lapierre, D. (2016). *L'effet de traitement des écoles privées au Québec sur les scores aux tests PISA de 2000 à 2012 : une analyse par méthode d'appariement* [mémoire de maîtrise, Université UQAM]. https://economie.esg.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/54/2017/09/Lapierre_David_MemoireMai2016.pdf
- Library of Congress. (2016). *Refugee Law and Policy: Finland*. https://www.loc.gov/law/help/refugee-law/finland.php#_ftn97
- Lejeune, M et Bernier, A. (2014). *La reconnaissance des compétences des travailleurs immigrants qualifiés : une revue des tendances nationales et internationales pour mieux comprendre*

les politiques et les pratiques pour le Québec.
http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Rapport_ReconnComp_LejeuneBernier.pdf

Loi canadienne sur les droits de la personne, L.R.C. 1985, c. H-6

Loi constitutionnelle de 1867, 30 & 31 Vict., c. 3 (R.-U).

Loi sur la municipalité d'origine (FFS 11.3.1994 / 201).

Loi sur la non-discrimination [2014] 1325/2014.

Loi sur la promotion de l'intégration des immigrants (1386/2010).

Loi sur l'éducation fondamentale (n°628/1998).

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, L.C. 2001, c. 27

Loi sur l'immigration au Québec, RLRQ, c. I-0.2.1

Loi sur l'instruction publique, RLRQ, c. I-13.

McBrien, J., Dooley, K. et Birman, D. (2017). Cultural and academic adjustment of refugee youth: Introduction to the special issue. *International Journal of Intercultural Relations*, n°60, 104-108. doi: 10.1016/j.ijintrel.2017.07.00

Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS). (2014a). *Portrait statistique 2011-2012 des élèves issus de l'immigration: formation générale des jeunes - Édition 2013*. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/14-00280_portrait_stat_eleve_issu_immigration_2011_2012.pdf

Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS). (2014b). *Programme de formation de l'école québécoise- Enseignement primaire*. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/pfeq/PFEQ_integregation-linguistique-scolaire-sociale-primaire_2014.pdf

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2018). *Rapport annuel de gestion 2017-2018*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/MEES_RAG_2017-2018.pdf?1554138943

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2019). *Rapport annuel 2018-2019*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/MEES_RAG_2018-2019.PDF?1570037423

- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. (2018). *Processus de Bologne conférence ministérielle de Paris 2018*. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid124889/le-processus-de-bologne-questions-reponses.html>
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2016). *Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion- Glossaire*. http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/Glossaire_ImmigrationParticipationInclusion.pdf
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2017). *Guide des services offerts pour les demandeurs d'asile*. https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/Guide_demandeur_asile.pdf
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2018). *2013-2017, Portrait de l'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration*. http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_categories_2013-2017.pdf
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2019). *2014-2018 Tableaux de l'immigration permanente au Québec*. <http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration-Quebec-2014-2018.pdf>
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2018a). *Les personnes immigrées et le marché du travail au Québec*. <http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/ImmigrantsMarcheTravail2018.pdf>
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2018b). *Partage des compétences entre les deux gouvernements*. <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/immigration-humanitaire/immigration-humanitaire/partage-competences.html?vi=1>
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2019a). *Programme réussir l'intégration 2019-2020*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/programme/PG_reussir_integration_MIDI.pdf
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2019b). *Plan d'immigration du Québec 2020*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL_immigration_2020_MIFI.pdf
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2019c). *Plan stratégique 2019-2023*. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn->

contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2019-2023_integral_MIFI.pdf?1575484951

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2019d). *Programme Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels*. <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/partenaires/programmes-integration/acces-ordres/index.html>

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2019e). *Plan stratégique 2020*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL_immigration_2020_MIFI.pdf

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2020a). *Services offerts par les partenaires du Ministère*. <https://services.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/partenaires/services-offerts.php>

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2020b). *Demandeur d'asile*. <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/immigration-humanitaire/demandeur-asile.html>

Ministère des Affaires étrangères de Finlande. (2017). *L'enseignement en Finlande, La clé de la réussite de la nation*. https://toolbox.finland.fi/wp-content/uploads/sites/2/2017/09/finfo_education_in_finland_fr.pdf

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTEES) et le MIDI. (2016). *Enquête sur les cheminements d'intégration au marché du travail des personnes immigrantes nouvellement arrivées*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/documents-administratifs/ED_enquete_MTESS_MIDI_201612.pdf?1543605067

Ministère Immigration, Réfugiés et Citoyenneté. (2018). *Le Canada, terre d'asile*. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/refugies/role-canada/historique.html>

Ministry of Economic Affairs and Employment. (2016). *Government Integration Programme for 2016-2019 and Government Resolution on a Government Integration Programme*. http://julkaisut.valtioneuvosto.fi/bitstream/handle/10024/79156/TEMjul_47_2016_verkko.pdf?sequence=1&isAllowed=y

Ministry of Economic Affairs and Employment. (2018). *Bienvenue en Finlande*. http://julkaisut.valtioneuvosto.fi/bitstream/handle/10024/161199/MEAEguide_24_2018_TervetuloaSuomeen_Ranska_PDFUA.pdf?sequence=1&isAllowed=y

Ministry of the Interior. (2013). *Government resolution on the future of migration- 2020 strategy*. https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CERD/Shared%20Documents/FIN/INT_CERD_ADR_FIN_22740_E.pdf

- Ministry of the Interior. (2019). *International Migration 2018-2019- Report for Finland*. https://julkaisut.valtioneuvosto.fi/bitstream/handle/10024/161871/SM_2019_32.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Ministry of the Interior. (2020). *Finnish migration policy is based on Government objectives, EU legislation and international agreements*. <https://intermin.fi/en/areas-of-expertise/migration/migration-and-asylum-policy>
- Mölsä, M., Kuittinen, S., Tiilikainen, M., Honkasalo, M. L., et Punamäki, R. L. (2017). Mental health among older refugees: the role of trauma, discrimination, and religiousness. *Aging & mental health*, 21(8), 829-837. <https://doi.org/10.1080/13607863.2016.1165183>
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). (2007). *Adéquation entre formation en emploi : un défi pour les immigrants et les pays d'accueil*. <https://www.oecd.org/fr/migrations/mig/41562451.pdf>
- Organisation des Coopération et de Développement Économique (OCDE). (2012). *Finlande*. http://www.oecd.org/fr/finlande/IMO%20FR_Finlande.pdf
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). (2015a). *Examen de l'OCDE sur la formation des migrants - Les élèves immigrants et l'école avancer sur le chemin de l'intégration*. <https://www.oecd.org/fr/education/Les-eleves-immigres-et-lecole-avancer-sur-le-chemin-de-lintegration.pdf>
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). (2015b). *Helping immigrant students to succeed at school – and beyond*. <https://www.oecd.org/education/Helping-immigrant-students-to-succeed-at-school-and-beyond.pdf>
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). (2017). *Finding the Way : A Discussion of the Finnish Migrant Integration System*. <https://www.oecd.org/els/mig/Finding-the-Way-Finland.pdf>
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). (2018a). *La résilience des élèves issus de l'immigration*. <https://www.oecd.org/education/school/resilience-des-eleves-issus-de-limmigration.pdf>
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). (2018b). *Migration, déplacement et éducation : bâtir des ponts pas des murs*. <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/265996f.pdf>
- Organisation de Coopération et de Développement Économique. (OECD). (2018c). *Working Together: Skills and Labour Market Integration of Immigrants and their Children in Finland*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264305250-en>.

- Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). (2019a). *Résultats du PISA 2018*. https://www.oecd.org/pisa/PISA2018%20_Resum%C3%A9s_I-II-III.pdf
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). (2019b). *À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude PISA 2018 de l'OCDE*. https://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/396/PISA2018_Public_Report_FR.pdf
- Papazian-Zohrabian, G., Mamprin, C., Lemire, V., Turpin-Samson, A., Hassan, G., Rousseau, C. et Aoun, R. (2018). Le milieu scolaire québécois face aux défis de l'accueil des élèves réfugiés : quels enjeux pour la gouvernance scolaire et la formation des intervenants scolaires? *Éducation et francophonie*, 46 (2), 208–229. <https://doi.org/10.7202/1055569ar>
- Pelletier, G. (2013). Finlande-Québec au temps d'une décennie PISA : regards croisés de deux systèmes éducatifs. <http://sainte-claire-longueuil.ecoles.csmv.qc.ca/files/2013/03/Guy-Pelletier-Finlande-Qu%25C3%25A9bec-2013.pdf>
- Piché, V. (2013). Compte rendu de [Gérard Bouchard, L'interculturalisme. Un point de vue québécois, Boréal, 2012]. *Cahiers québécois de démographie*, 42 (2), 389–396. <https://doi.org/10.7202/1020614ar>
- Processus de Bologne*, adopté dans le cadre de la création de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, signé à Bologne le 19 juin 1999. https://www.coe.int/t/dg4/highereducation/EHEA2010/BolognaPedestrians_en.asp
- Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA). (2017). *Rapport annuel 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016*. https://cdn.ciusscentreouest.ca/documents/ciuss-coim/Programmes_et_services/PRAIDA/PRAIDA_Rapport_annuel_2013-14_-_2014-15_-_2015-16.pdf?1543346137
- Règlement Dublin III*, (UE) n° 604/2013 [RD].
- PROMIS. (2020). *Une intégration sans problème*. <https://promis.qc.ca/fr/>
- Ragnarsdóttir, H., et Kulbrandstad, L. A. (Eds.). (2015). *Learning Spaces for Inclusion and Social Justice: Success Stories from Four Nordic Countries*. Cambridge Scholars Publishing.
- Renaud, J. (1992). Un an au Québec : La compétence linguistique et l'accès à un premier emploi. *Sociologie et sociétés*, 24(2), 131-142. <https://doi.org/10.7202/001623ar>
- Riaño, Y. (2012). The Invisibility of Family in Studies of Skilled Migration and Brain Drain. *Diversities*, 14(1), 25-44. Retrieved from https://newdiversities.mmg.mpg.de/?page_id=2034

- Riaño, Y (2016). Minga Biographic Workshops with Highly Skilled Migrant Women: Enhancing Spaces of Inclusion. *Qualitative Research*, vol. 16, no 3, pages 267-279.
- Riaño, Y. (2019, 28 mai). *Breaking Barriers of Labour Market Participation: Experiences and Strategies of Highly Skilled Migrant Women in Switzerland* [communication orale]. Cours Pluralisme et citoyenneté. Montréal : Université de Montréal.
- Rinta-Tassi, M. (2015). Ensimmäiset pakolaiset tulivat Suomeen Chilestä 1970-luvulla – "Meitäpelättiin, eikälinja-autossaistuttuviereen". <https://yle.fi/uutiset/3-8265638>
- Samek Lodovici, M., Drufulca, S.M., et Galea, A. (2019). *The integration of refugees in Denmark, Finland and France*. European Parliament. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2019/638397/IPOL_STU\(2019\)638397_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2019/638397/IPOL_STU(2019)638397_EN.pdf)
- Sarradet, S. (2015). Santé psychologique des demandeurs d’asile dans un contexte politique défavorable : perspectives d’intervenants sociaux sur les réformes du système de protection des réfugiés. *Service social*, 61 (1), 57–75. <https://doi.org/10.7202/1033740ar>
- Sarvimäki, M. (2017). *Labor market integration of refugees in Finland*. VATT Institute for Economic Research. <https://www.doria.fi/bitstream/handle/10024/149407/t185.pdf?sequence=1>
- Schleicher, A. (2019). *PISA 2018 : Insights and Interpretations*. OCDE Publishing. <https://eric.ed.gov/?id=ED601150>
- Schmidt, S., Morland, L. et Rose, J. (2009). *Growing Up in a New Country: A Positive Youth Development Toolkit for Working with Refugees and Immigrants*. Bridging Refugee Youth & Children's Services, 1-54. https://www.researchgate.net/profile/Susan_Schmidt/publication/267042127_Growing_Up_in_a_New_Country_A_Positive_Youth_Development_Toolkit_for_Working_with_Refugees_and_Immigrants/links/5444557c0cf2e6f0c0fb9f4e/Growing-Up-in-a-New-Country-A-Positive-Youth-Development-Toolkit-for-Working-with-Refugees-and-Immigrants.pdf
- Seglem, K. B., Oppedal, B., et Roysamb, E. (2014). Daily hassles and coping dispositions as predictors of psychological adjustment: A comparative study of young unaccompanied refugees and youth in the resettlement country. *International Journal of Behavioral Development*, 38(3), 293–303. <https://doi.org/10.1177/0165025414520807>
- Sherrell, K. (2010). Legal status, place, or something else? The housing experiences of refugees in Winnipeg and Vancouver. *Canadian Issues*, 52-56.
- Silove, D., Ventevogel, P. et Rees, S. (2017). The contemporary refugee crisis: An overview of mental health challenges. *World Psychiatry*, 16(2), 130-139.

- Startup refugees. (2020). *Immigration is brain gain*. <https://startuprefugees.com/>
- Statistics Finland. (2014). *Summary*. https://www.stat.fi/tup/maahanmuutto/uth-tutkimus/yhteenaveto_en.html
- Statistique Canada. (2005). Tableau 6 : Les principales difficultés rencontrées depuis l'arrivée au Canada selon la catégorie d'immigration (déclarées 4 ans après l'arrivée). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-008-x/2007000/t/4097874-fra.htm#cont>
- Statistique Canada. (2017). *La scolarité au Canada : faits saillants du recensement de 2016* (publications no 2 11-001-X). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171129/dq171129a-fra.htm>
- Statistique Canada. (2018). *Statut des générations. Les enfants nés au Canada de parents immigrés*. https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011003_2-fra.cfm
- Teacher's for Migrant's and Refugee's Right. (2016). *Finland: teacher's proposals to integrate refugees and immigrants in education*. <https://www.education4refugees.org/updates/241-finland-teachers-proposals-to-integrate-refugees-and-immigrants-in-education>
- Tervonen, T. (2016). Finlande : le droit d'asile menacé?. *Plein droit*, 111(4), 7-10. doi:10.3917/pld.111.0007.
- Torslev, M. K., et Børsh, A. S. (2017). Refugee and Immigrant Children's Right to Education: A Comparative Analysis of Education Policies Targeting Immigrant Children in the Nordic Countries. https://www.researchgate.net/publication/327272582_Refugee_and_Immigrant_Children's_Right_to_Education_-_A_Comparative_Analysis_of_Education_Policies_targeting_Immigrant_Children_in_the_Nordic_Countries#read
- Trade union of education in Finland. (2019). *How do we ensure that each immigrant has access to the best individual education?* Integration Compass 2019.
- Turcotte, M. (2019, 15 novembre). *Résultats en éducation et sur le marché du travail des enfants issus de l'immigration selon leur régime d'origine*, (publication n° 89-657-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-657-x/89-657-x2019018-fra.pdf?st=bPRLVVNO>
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture (UNESCO). (2018). *Quel gâchis assurer la reconnaissance des qualifications et des acquis antérieurs des réfugiés et des migrants*. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000366312_fre

- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture (UNESCO). (2019). *Migration, déplacement et éducation*. <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/265996f.pdf>
- HCR, UNICEF, IOM (2019). Access to education for refugee and migrant children in Europe. https://www.iom.int/sites/default/files/press_release/file/access-to-education-for-refugee-children.pdf
- Université de Sherbrooke. (2020). *Population de réfugiés*. <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=FIN&codeTheme=1&codeStat=SM.POP.REFG>
- University of Jyväskylä. (2019). INTEGRA. <https://movi.jyu.fi/en/development/integra>
- Vatz-Laaroussi, M. (2011). Les réfugiés et immigrants dans les régions du Québec : pour un questionnement politique et éthique. *Centre Justice et foi*, 18 (62). <https://cjf.qc.ca/vivre-ensemble/webzine/article/les-refugies-et-immigrants-dans-les-regions-du-quebec-pour-un-questionnement-politique-et-ethique/>
- Wilkinson, L., et Garcea, J. (2017). *The economic integration of refugees in Canada: A mixed record ?*. Washington, DC: Migration Policy Institute.
- World Data. (2018). *Asylum applications and refugees in Finland*. <https://www.worlddata.info/europe/finland/asylum.php>
- Zilliacus, H., Holm, G., et Sahlström, F. (2017). Taking steps towards institutionalising multicultural education—The national curriculum of Finland. *Multicultural Education Review*, 9(4), 231-248, DOI: 10.1080/2005615X.2017.1383810
- Zuker Marvin A. (2012). Enfants, éducation et loi. *Dans l'Encyclopédie Canadienne. Historica Canada*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/enfants-education-et-loi>